



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec



RAPPORT ANNUEL **2015** ANNUAL REPORT



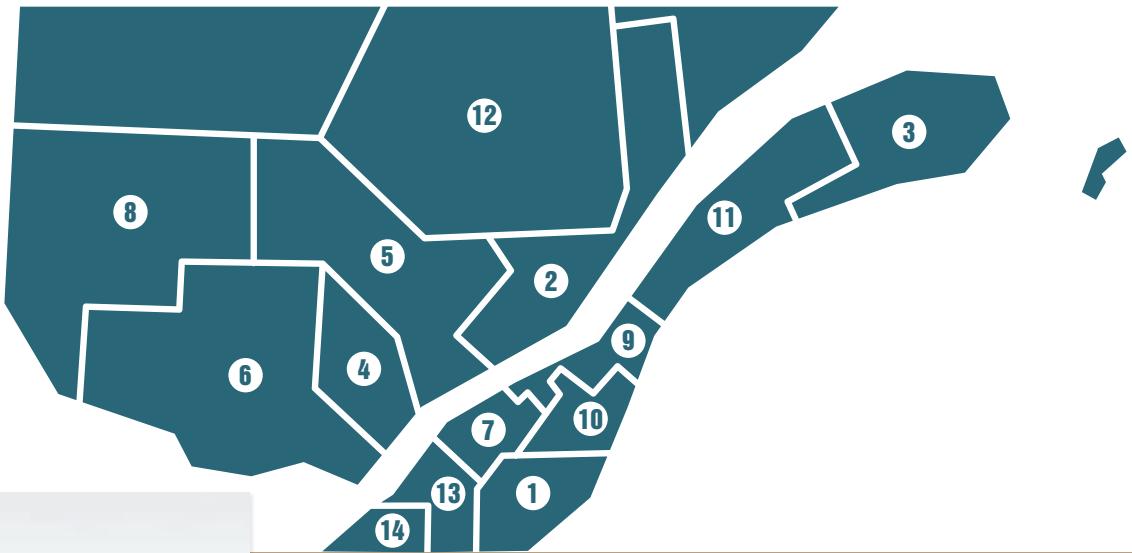
Page couverture : Louiselle Berthiaume et Gaétan Brassard, de la Ferme Louiselle et Gaétan Brassard inc., à La Conception dans les Laurentides, et leur famille, représentent les milliers de producteurs qui se sont mobilisés en 2015 dans le cadre de la campagne *Forts et unis*.

*Cover: Louiselle Berthiaume and Gaétan Brassard, of Ferme Louiselle et Gaétan Brassard inc., in La Conception in the Laurentians, and their family, representing the thousands of producers who mobilized in 2015 as part of the Strong and United campaign.*

# TABLE DES MATIÈRES

## Table of contents

- 2** Régions  
*Regions*
- 3** La production laitière 2015 au Québec, en chiffres  
*Quebec milk production in 2015, in numbers*
- 4** Message du président  
*Message from the Chairman*
- 6** Conseil d'administration  
*Board of Directors*
- 8** Message du directeur général  
*Message from the General Manager*
- 10** Organigramme  
*Organizational Chart*
- 11** Politique laitière nationale  
*National Dairy Policy*
- 14** **Forts et unis pour la gestion de l'offre**  
*Strong and United for Supply Management*
- 16** Mise en marché  
*Milk Marketing*
- 18** Contingentement  
*Quota*
- 21** Transport  
*Transportation*
- 25** Contrôle de la qualité  
*Quality Control*
- 30** **Forts et unis pour notre agriculture**  
*Strong and United for Our Agriculture*
- 32** Contrôle du volume et de la composition  
*Volume and Composition Control*
- 34** Technologie et information de gestion  
*Technology and Management Information*
- 36** **Forts et unis pour nos aliments**  
*Strong and United for Our Food*
- 38** Finances et administration  
*Finance and Administration*
- 41** Recherche économique  
*Economic Studies*
- 44** **Forts et unis pour nos emplois**  
*Strong and United for Our Jobs*
- 46** Communications et vie syndicale  
*Communications and Union Support*
- 49** Marketing  
*Marketing*
- 54** États financiers  
*Financial Statements*



# RÉGIONS

## Regions

### **1 ESTRIE** Mariane Paré\*

4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6  
Téléphone: 819 346-8905, p. 118 Télécopieur: 819 346-2533  
Courriel: estrie@lait.qc.ca

### **2 CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD** Sébastien Demers\*

1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone: 418 872-0770, p. 215 Télécopieur: 418 741-1191  
Courriel: capitalenationalecotenord@lait.qc.ca

### **3 GASPÉSIE-LES ÎLES** Stéphane Day\*

172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0  
Téléphone: 418 392-4466, p. 230 Télécopieur: 418 392-4862  
Courriel: gaspesielesiles@lait.qc.ca

### **4 LANAUDIÈRE** Nathalie Michaud\*

110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5  
Téléphone: 450 753-7486, p. 225 Télécopieur: 450 759-7610  
Courriel: lanaudiere@lait.qc.ca

### **5 MAURICIE** Réjean Gervais\*

230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2  
Téléphone: 819 378-4033, p. 238 Télécopieur: 819 371-2712  
Courriel: mauricie@lait.qc.ca

### **6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** Marie-Claude Thibault\*

15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200  
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3  
Téléphone: 450 472-0440, p. 224 Télécopieur: 450 472-8386  
Courriel: outaouaislaurentides@lait.qc.ca

### **7 CENTRE-DU-QUÉBEC** Normand Trodéchaud\*

1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Téléphone: 819 519-5838, p. 182 Télécopieur: 819 415-0858  
Courriel: centreduquebec@lait.qc.ca

### **8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** Luc Charest\*

970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5  
Téléphone: 819 762-0833, p. 311 Télécopieur: 819 762-0575  
Courriel: abitibitemiscamingue@lait.qc.ca

### **9 CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD** Michaël Létourneau\*

1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4  
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 741-1191  
Courriel: chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca

### **10 CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD** Dominique Samson\*

2550, 127<sup>e</sup> Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1  
Téléphone: 418 228-5588, p. 1267 Télécopieur: 418 228-3943  
Courriel: chaudiereappalachessud@lait.qc.ca

### **11 BAS-SAINT-LAURENT** Éric Pagé\*

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Téléphone: 418 723-2424, p. 4112 Télécopieur: 418 723-6045  
Courriel: basstlaurent@lait.qc.ca

### **12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** Joanie V. Tremblay\*

3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7  
Téléphone: 418 542-5666, p. 259 Télécopieur: 418 542-3011  
Courriel: saguenaylacstjean@lait.qc.ca

### **13 MONTÉRÉGIE-EST** Roch Guay\*

3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Téléphone: 450 774-9154, p. 5217 Télécopieur: 450 261-5248  
Courriel: monteregieest@lait.qc.ca

### **14 MONTÉRÉGIE-OUEST** Catherine Turgeon\*

6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone: 450 454-5115, p. 6284 Télécopieur: 1 877 414-7870  
Courriel: monteregieouest@lait.qc.ca

\* Secrétaire  
Secretary

# LA PRODUCTION LAITIÈRE 2015 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES

QUEBEC MILK PRODUCTION IN 2015,  
IN NUMBERS

## Les producteurs de lait du Québec

Mission et vision adoptées par résolution de l'assemblée générale des Producteurs de lait du Québec les 15 et 16 avril 2015

### Mission

Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

### Vision

En 2020, nous aurons obtenu une croissance rentable des marchés d'au moins 10 % et nous profiterons d'une mise en commun nationale des marchés et des revenus qui assureront la pérennité de fermes laitières de plus en plus efficaces, sous gestion de l'offre, fortes et dynamiques dans toutes les régions.

#### LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Mission and vision adopted by resolution of the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec on April 15 and 16, 2015

#### MISSION

To bring together Quebec milk producers by providing leadership in marketing high-quality milk, which meets the expectations of society, and to ensure sustainable development of dairy farms.

#### VISION

By 2020, we will have obtained a profitable market growth of at least 10% and will benefit from national pooling of markets and revenues, which will ensure the continuity of strong, dynamic and more and more efficient supply-managed dairy farms in all regions.



**5 624** fermes laitières  
5,624 dairy farms

**2015**

Une production de  
3 billion litres **3 milliards** de litres de lait  
of milk produced

Des recettes de  
\$2.4 billion **2,4** milliards de dollars  
in receipts

Quelque  
Some 83,000 **83 000** emplois\* et 6,2 milliards de dollars en contribution  
au PIB générés par l'industrie laitière québécoise  
jobs\* and \$6.2 billion contributed to the GDP generated  
by Quebec's dairy industry

**803 590** litres de lait donnés par 486 producteurs aux  
Banques alimentaires du Québec  
803,590 litres of milk donated by 486 producers  
to the Food Banks of Quebec

**260** camions-citernes pour le ramassage du lait et sa livraison à  
260 tank trucks picked up milk and delivered it to

**112** usines de transformation dont  
55 fabriques artisanales de produits laitiers, lesquelles incluent  
**19** producteurs-transformateurs  
112 processing plants, of which  
55 were artisanal dairy product plants, which included  
**19** producer-processors

**110** fermes certifiées biologiques  
110 certified organic farms

Produisant  
Producing **42,1** millions de litres de lait  
42.1 million litres of milk

\* Inclut les emplois directs, indirects et induits. *Includes direct, indirect and induced jobs.*

Sources : Les Producteurs de lait du Québec et données tirées de l'étude «Les retombées économiques de l'industrie laitière canadienne en 2013» réalisée par la firme ÉcoRessources Consultants et mises à jour par Les Producteurs de lait du Québec, 2014.

Sources: Les Producteurs de lait du Québec and data from "Economic Benefits of the Canadian Dairy Industry in 2013" conducted by ÉcoRessources Consultants, updated by Les Producteurs de lait du Québec, 2014.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



**BRUNO LETENDRE**, président *Chairman*

L'année 2015 a été une année de grande perturbation. Nous avons eu à faire face, avec le Partenariat transpacifique (PTP), à la conclusion d'une nouvelle entente commerciale internationale qui viendra amputer une partie de notre marché, après l'Accord économique et commercial global (AECG), en 2013. Les rumeurs inquiétantes, qui circulaient lors des négociations du PTP sur le niveau de concession que pourrait accorder le Canada, ont créé une énorme pression et de l'inquiétude chez beaucoup de producteurs.

Même si à la conclusion de l'entente du PTP certains ont poussé un soupir de soulagement du fait que la gestion de l'offre a été maintenue, force est de constater que le gouvernement canadien n'a pas été à la hauteur des nombreuses paroles d'apaisement servies par les ministres, tout au long de ces négociations. Ces ententes viennent ébranler une industrie qui contribue à hauteur de 18,9 milliards de dollars par année au PIB du Canada, dont 6,2 milliards de dollars au Québec, et assure le maintien d'environ 215 000 emplois au pays, dont 83 000 au Québec. Une industrie agroalimentaire qui permet une meilleure répartition des revenus tout au long de la chaîne de production, sans subventions de l'État. Une production agricole qui est au Québec la première en importance et pour 7 provinces sur 10, un des deux principaux secteurs agricoles.

Au cœur de la phase critique de ces négociations, on peut largement souligner la belle démonstration de notre solidarité et de notre capacité à faire, encore une fois, front commun devant une menace. Nous pouvons être fiers et nous réjouir de la mobilisation des producteurs qui ont répondu à notre appel lorsque nous avons lancé la campagne *Forts et unis*. Alors que les travaux à la ferme auraient nécessité leur présence, ceux-ci se sont déplacés en grand nombre dans les nombreuses activités organisées dans toute la province et ont participé au vaste déploiement d'affiches et de messages, montrant leur solidarité et leur inquiétude quant aux résultats des négociations du PTP.

Je demeure convaincu que ces actions ont eu un impact. Cependant, avec les ouvertures de marché concédées dans l'AECG et le PTP, la

gestion de l'offre a été ébranlée et fragilisée. Les pires effets ne se feront pas sentir à court terme, mais plutôt dans la prochaine décennie. Notre solidarité sera plus importante que jamais.

À ceux qui nous disent que nous devons nous ajuster, nous répondons que c'est ce que nous faisons constamment. Nous nous ajustons régulièrement pour tenir compte des marchés et de la concurrence venant d'ailleurs. Ce n'est pas parce que nous produisons dans un environnement de gestion de l'offre que nous sommes à l'abri, que nous pouvons nous croiser les bras et ne rien faire.

Certains réclament l'abolition de la gestion de l'offre. En quoi le secteur laitier et la population en sortiraient-ils gagnants? Lorsqu'on regarde la situation des autres producteurs laitiers dans le monde, sans la gestion de l'offre, et le peu d'avantages qu'en tirent les consommateurs, on est en droit de se le demander.

Il ne semble pas y avoir en vue, à court terme, d'autres négociations commerciales internationales qui pourraient nous affecter. Nous pouvons donc respirer de ce côté-là. Nous travaillons maintenant à obtenir les compensations promises, qui devront non seulement correspondre aux pertes subies, mais aussi soutenir la production canadienne, tant pour la promotion que pour la production et les secteurs fragilisés de la transformation.

Sur le plan des marchés canadiens, les besoins en matières grasses laitières ont été en croissance et notre droit de produire a été régulièrement ajusté à la hausse. Malheureusement, les solides non gras associés à cette matière grasse peinent à trouver des débouchés à des prix intéressants.

À cela s'ajoute le remplacement des protéines laitières canadiennes par des concentrés de protéines importés qui se retrouvent dans les fromages et les yogourts, attribuable à l'incohérence des agences gouvernementales qui ont à les classifier et à autoriser leur utilisation dans les produits laitiers. Nous avons plusieurs fois fait état de notre désaccord concernant l'utilisation de ces protéines laitières importées,

qui passent sans tarif les frontières et sont ajoutées dans les fromages à l'encontre des limites à l'ajout d'ingrédients laitiers imposés par les standards fromagers.

Lors de l'élection fédérale, les producteurs de lait de toutes les régions ont rencontré leurs candidats et leur ont expliqué le problème. Celui-ci est maintenant bien connu et compris de la classe politique. Le gouvernement fédéral doit agir pour régler le problème des frontières et assurer le respect des standards fromagers.

Ce ne sera cependant pas suffisant pour retrouver un prix décent pour nos SNG. Nous avons commencé à discuter avec les transformateurs afin de trouver, dans le cadre d'une négociation nationale, des moyens de favoriser l'utilisation d'ingrédients laitiers canadiens dans la fabrication des produits laitiers et des aliments canadiens. Les transformateurs profitent de l'environnement stable et prévisible qu'apporte la gestion de l'offre à l'égard des prix et des approvisionnements. Nous comptons sur leur professionnalisme pour réaliser les avantages du système canadien, qui profitent à tous, autant les producteurs que les transformateurs. Ils ont autant à perdre que nous d'un affaiblissement du secteur de la production.

Nous sommes à la croisée des chemins. Au cours de l'année qui vient, il devra y avoir un dénouement au problème des frontières et une conclusion acceptable des négociations avec les transformateurs.

Il y a encore bien des écueils sur notre route et nous ne pourrons faire face que *Forts et unis*. Il est utopique de croire que nous pouvons individuellement, chacun dans nos provinces, y réussir. Seule la solidarité des producteurs de partout au Canada nous permettra d'affronter les enjeux d'envergure nationale auxquels nous sommes confrontés. C'est aussi en étant solidaires que nous serons en mesure de maintenir notre système de mise en marché et la gestion de l'offre, et d'en tirer un revenu adéquat.



Bruno Letendre, président

## Message from the Chairman

2015 was a very turbulent year. We had to deal with the Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations, the latest international trade agreement to take a slice of our market, after the Comprehensive Economic Trade Agreement (CETA) in 2013. The worrying rumours that circulated during the TPP negotiations about the potential scale of the concessions that Canada would make created huge pressure and concern among a lot of producers.

Even though some sighed with relief at the conclusion of the TPP agreement because supply management remained intact, it must be pointed out that the Canadian government has yet to take action in support of its ministers' soothing words throughout the negotiations. These agreements are shaking up an industry that contributes as much as \$18.9 billion annually to Canada's GDP, including \$6.2 billion in Quebec, and provides around 215,000 jobs across the country, including 83,000 in Quebec. This is an agri-food industry that permits a better distribution of income across the production chain, without government subsidies. It is the largest agricultural sector in Quebec and one of the two main agricultural sectors in 7 out of 10 provinces.

In the heat of the critical phase of these negotiations, we can definitely say that we delivered yet another magnificent demonstration of our solidarity and our ability to form a common front in the face of a threat. We can be proud of

and pleased with the way that producers mobilized to answer our call when we launched the *Strong and United* campaign. Even though they had farm work to do, large numbers of them left their farms to participate in the many activities held across the province and display posters and messages as part of our huge campaign, thereby showing their solidarity and concern for the outcome of the TPP negotiations.

I am still convinced that these actions have made an impact. Nevertheless, supply management has been shaken and weakened by the market concessions granted under the CETA and the TPP. The worst effects will not be felt in the short term, but rather in the next decade. Our solidarity will be greater than ever by then.

When others tell us that we have to adjust, we tell them that we are constantly adjusting. We adjust regularly to keep up with markets and competition from abroad. We may very well produce in a supply management environment, but this does not mean that we are protected and can just sit back and relax.

Some people demand that supply management be dismantled. How would that benefit the dairy sector and the public? When we look at the situations of other milk producers around the globe and the few benefits enjoyed by their consumers, we have every right to ask that question.

There are no other international trade negotiations on the horizon that could affect us in the short term. So we can breathe a little as far as that is concerned. We are now working on obtaining the promised compensation, which should not only equal the losses incurred, but also bolster Canadian production, in terms of both promotion and production, and the weakened processing sectors by the change.

As far as Canadian markets are concerned, milk fat demand has been growing and our production entitlement has been adjusted upwardly on a regular basis. Unfortunately, solids non-fat (SNF) associated with butterfat are struggling to find markets with attractive prices.

Furthermore, Canadian milk proteins are being replaced by imported protein concentrates in cheese and yogurt, due to inconsistencies between the government agencies that classify and authorize their use in dairy products. We have often expressed our disagreement with the use of these imported milk proteins, which cross our borders tariff-free and are added to cheese in violation of the limits for adding milk ingredients under the cheese compositional standards.

During the federal election, milk producers from all regions met with their candidates and explained the problem to them. The problem is now well known and understood by politicians. The federal government must take action to solve the border problem and ensure compliance with the cheese compositional standards.

However, that will not be enough to find a decent price for our SNF. We began talks with processors as part of nationwide negotiations in the interest of finding ways to promote the use of Canadian milk ingredients in the production of Canadian dairy products and food. Processors benefit from the stable and predictable environment provided by supply management when it comes to prices and supplies. We are counting on their professionalism so that everyone gains from the benefits of the Canadian system, including producers and processors. They have as much to lose as we do from a weaker production sector.

We are at a crossroads. In the coming year, the problem at our borders will need to be solved and the negotiations with processors will need to produce an acceptable outcome.

There are still many pitfalls along our path, but we can face them all as long as we are *Strong and United*. It is idealistic to believe that we can achieve this individually, each in our own provinces. Only the solidarity of producers across Canada will enable us to tackle the national issues confronting us. By sticking together, we will be able to maintain our marketing system and supply management, and earn a proper income from them.



Bruno Letendre, Chairman



**MAURICE MONTCALM**, membre Member, Montérégie-Ouest

**YVON BOUCHER**, membre Member, Montérégie-Est

**BRUNO CYR**, membre Member, Chaudière-Appalaches-Sud

**GILBERT PERREAULT**, membre Member, Lanaudière

**JEAN-FRANÇOIS MORIN**, membre Member, Chaudière-Appalaches-Nord

**DENIS MORIN**, 1<sup>er</sup> vice-président 1<sup>st</sup> Vice-Chairman, Centre-du-Québec

**PIERRE LAMPRON**, 2<sup>e</sup> vice-président 2<sup>nd</sup> Vice-Chairman, Mauricie

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Board of Directors



**RÉAL GAUTHIER**, membre de l'exécutif *Executive Member*, Outaouais-Laurentides  
**BRUNO LETENDRE**, président *Chairman*, Estrie  
**DANIEL CÔTÉ**, membre de l'exécutif *Executive Member*, Saguenay–Lac-Saint-Jean  
**NORMAND BARRIAULT**, membre *Member*, Gaspésie-Les Îles  
**RICHARD BOUCHARD**, membre *Member*, Capitale-Nationale-Côte-Nord  
**GABRIEL BELZILE**, membre *Member*, Bas-Saint-Laurent  
**MARCEL BLAIS**, membre adjoint *Observer Member*, Estrie  
**GABRIEL RANCOURT**, membre *Member*, Abitibi-Témiscamingue

# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



ALAIN BOURBEAU, directeur général General Manager

Je décrirais l'année 2015 comme une année exceptionnelle, mais... pas pour de bonnes raisons. Bien sûr, il y a eu certains faits positifs, cependant plusieurs éléments ont rendu cette année particulièrement difficile et frustrante pour nos membres. Au premier plan, un contexte de prix à la baisse qui, même s'il avait été annoncé, n'a pas pour autant été plus facile à affronter. En effet, le prix intraquota de la dernière année s'est établi à 71,46 \$ par hectolitre de référence, soit un recul de 4,87 \$ par rapport à l'an dernier. Une telle baisse du prix unitaire a affecté tout le monde, particulièrement ceux qui n'ont pas réussi à suivre le rythme des hausses de production requises pour répondre à un marché en forte croissance pour la matière grasse.

Une tournée d'information exceptionnelle a été effectuée à l'automne dans toutes les régions du Québec pour traiter spécifiquement de l'enjeu des bas prix du lait en 2015. Plus de 2 000 personnes ont participé à ces assemblées, lesquelles ont notamment permis de décrire les quatre phénomènes en cause dans cette baisse. Le premier et principal phénomène est lié à des prix mondiaux particulièrement bas dans un contexte où environ 12 % de la matière grasse et presque 25 % de nos solides non gras sont maintenant payés selon des prix de références mondiaux. Le deuxième est bien sûr l'effet croissant de l'utilisation de concentrés protéiques importés dans la fabrication de fromages et de yogourt. Troisième phénomène : les besoins croissants de matière grasse font aussi en sorte qu'il faut de plus en plus de lait entier pour répondre à la demande de beurre, gonflant d'autant le surplus structurel dont le principal débouché est le marché de l'alimentation animale. Finalement, le quatrième est la baisse de prix des classes 1 à 4, entrée en vigueur au début de 2015, venue compléter le tableau de ce contexte baissier inédit.

La dernière année a aussi été marquée par un environnement commercial des plus incertain alors que la négociation du Partenariat transpacifique (PTP) nous a tenus en haleine jusqu'en octobre.

La mobilisation des producteurs de lait du Québec et de leurs partenaires de GO5 a été elle aussi exceptionnelle. La campagne

de visibilité *Forts et unis*, bien portée par nos membres dans toutes les régions du Québec, a placé nos enjeux dans l'actualité à maintes reprises, en faisant même de la question un enjeu électoral aux yeux de nombreux analystes politiques. On ne peut évidemment pas se réjouir de pertes additionnelles de marché estimées à environ 3,25 %. Toutefois, nous savons maintenant à quoi nous en tenir, et au moment d'annoncer l'accord, le gouvernement a reconfirmé son soutien et son intention de préserver sa politique de gestion de l'offre au Canada. Le nouveau gouvernement devra très tôt en 2016 passer de la parole aux actes pour démontrer ce soutien par des mesures concrètes. Ces mesures devront, d'une part, mettre fin aux failles dans le contrôle des frontières qui minent nos prix et, d'autre part, mettre en œuvre les programmes de compensations annoncés en octobre dernier.

Sur une base d'année civile, les besoins canadiens totaux ont crû de 3,9 %. La hausse de la production de matière grasse au Québec a été de 3,9 % et de 5 % au Canada. Ces bonnes progressions n'ont toutefois pas suffisamment dépassé le rythme de croissance du marché pour rebâtir des stocks publics adéquats de beurre en fin d'année. La Commission canadienne du lait a même dû importer près de 4 000 tonnes de beurre pour couvrir notamment la demande du secteur de la transformation secondaire. Du jamais vu! Comment peut-on en arriver là? Notre système s'est-il déréglé? En partie, oui! Il l'a été par deux phénomènes, un positif et un... négatif! Tout d'abord, il y a une croissance exceptionnellement forte et persistante de la demande de matière grasse au Canada. Malgré une légère baisse du lait de consommation, la demande en crème, yogourt, fromage et beurre demeure positive. Cette tendance n'est pas propre au Canada, elle est aussi observable chez nos voisins américains. Jusque-là, tout va bien. Toutefois, les mécanismes de contrôle et de suivi du système qui servent à mesurer cette croissance ont été lourdement faussés par une utilisation « abusive » d'un programme d'importation, appelé « programme de report des droits ». Ces importations « inappropriées » de matière grasse, principalement sous forme de crème et de lait non déclarés à la Commission canadienne du lait, ont fait en sorte que la

taille réelle du besoin canadien a été sous-estimée pendant plusieurs mois, retardant d'autant le déclenchement de signaux adéquats de hausse de production. Les solutions pour régler ce problème sont pourtant connues. Elles sont du ressort du gouvernement fédéral, qui a la responsabilité du contrôle des frontières. Nous veillerons à ce qu'elles soient mises en œuvre par le gouvernement dès que possible en 2016.

Finalement, j'aimerais commenter brièvement la négociation entre producteurs et transformateurs. Nous tentions de la mettre en place depuis 2014 et elle a finalement pu démarrer en août 2015. Ça fait une bonne dizaine d'années que l'on tente sans succès de mettre en œuvre des mesures pour susciter l'investissement des transformateurs dans de nouveaux équipements afin de développer une production d'ingrédients laitiers au Canada et mieux valoriser nos surplus structurels. Au fil des années, la situation a toutefois dégénéré, au point où la négociation en cours n'a d'autre choix que de réussir. Bien sûr, pas à n'importe quel prix. Mais il y aura certains compromis à faire si l'on veut préserver une certaine unité des provinces canadiennes, où la pression et les enjeux se vivent différemment. Quoi qu'il en soit, il faut mettre fin à ce déplacement de marché causé par les concentrés protéiques. La mise en place d'une classe d'ingrédients est depuis le début au cœur des objectifs de cette négociation. Un dénouement est attendu dans les premiers mois de 2016.

En terminant, j'aimerais adresser des remerciements très sincères à nos milliers de membres et leurs familles qui se sont mobilisés au cours de la dernière année, que ce soit pour venir s'informer et exprimer leurs inquiétudes ou pour s'impliquer dans la campagne *Forts et unis*. Leur énergie est pour notre organisation et leurs employés une grande source de motivation. Merci!



Alain Bourbeau, directeur général

## Message from the General Manager

I would describe 2015 as an exceptional year, but...not for the right reasons. Of course, there were some positives, but several things made this year particularly difficult and frustrating for our members. First and foremost, the context of declining prices was particularly difficult to deal with, even though it had been predicted. In fact, last year's within-quota price came to \$71.46 per reference hectolitre, down \$4.87 from the previous year. This lower unit price affected everyone, especially those who were unable keep up with the pace of the production increases required to supply a market with strong growth in butterfat.

An exceptional province-wide information tour was conducted in the fall specifically to discuss the issue of low milk prices in 2015. More than 2,000 people attended these meetings, where the four phenomena at issue in this decline were explained. The first and main phenomenon is linked to the particularly low world prices in a context where around 12% of the butterfat and nearly 25% of our solids non-fat are now paid based on world reference prices. The second is of course the growing effect of the use of imported protein concentrates in the production of cheese and yogurt. Third phenomenon: Growing demand for butterfat is also causing growing demand for whole milk to meet the demand for butter, thereby inflating the structural surplus, whose main market is animal feed. Finally, the fourth phenomenon is the decrease in the prices of Classes 1 to 4, effective at the beginning of 2015, which completed the picture of this unprecedented decline.

Last year was also marked by a more uncertain trade environment, and we held our breath through the Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations until October.

The mobilization of Quebec's milk producers and their GO5 partner was also exceptional. The *Strong and United* visibility campaign effectively waged by our members across Quebec put our issues in the news on several occasions, even making them election issues for many political analysts. Clearly, we are not thrilled about the additional market losses, estimated at around 3.25%. However, we now know what to expect, and when the agreement was announced, the government reconfirmed its support and its intention to keep supply management intact in Canada. Sometime very soon in 2016, the new government will have to match actions with words and show its support through concrete measures. These measures will not only need to close the loopholes in the border controls that undermine our prices, but also implement the compensation programs announced in October.

Based on the civil calendar, total Canadian demand grew 3.9%. Butterfat production increased 3.9% in Quebec and 5% in Canada. However, these solid increases were not high enough above the market growth rate to enable public butter stocks to be adequately rebuilt at the end of the year. The Canadian Dairy Commission (CDC) even had to import nearly 4,000 tonnes of butter specifically to cover demand in the secondary processing sector. That's a first! How did this happen? Did our system backfire? Well, yes, to some extent! This happened due to two phenomena, a positive and a... negative! First of all, there is exceptionally strong, persistent growth in demand for butterfat in Canada. Despite a slight decrease in fluid milk, the demand for cream, yogurt, cheese and butter is still positive. This trend is not specific to Canada and can be observed in the U.S. too. Everything is going well for the time being. However, the system's control and monitoring mechanisms used to measure this growth have been heavily distorted by the "improper" use of an import program known as the "Duty Deferral Program." These "inappropriate" butterfat imports, mainly in the form of cream and milk not reported to the CDC, caused the actual scale of Canadian demand to be underestimated for many months, which definitely delayed the appearance of signals indicating a production increase. While the solutions to this problem are known, they fall within the jurisdiction of the federal government, which is responsible for border controls. We will see to it that they are implemented by the government as soon as possible in 2016.

Finally, I would like to briefly comment on the negotiations between producers and processors. We have been trying to get them started since 2014 and they finally began in August 2015. For around ten years, we have unsuccessfully tried to implement measures to encourage processors to invest in new equipment in view of developing milk ingredient production in Canada and adding more value to our structural surpluses. Over the years, however, the situation has degenerated to the point where the negotiations underway have no other choice but to succeed. Of course, not at any price. But certain compromises will have to be made if we want to maintain a degree of unity among Canadian provinces, where pressure and issues are being experienced differently. At any rate, the market shift caused by protein concentrates needs to end. The creation of a class of ingredients has been one of the core objectives of this negotiation since the beginning. The negotiations should wrap up sometime in the first few months of 2016.

In closing, I would like to sincerely thank our thousands of members and their families for their concerted efforts to inform themselves, express their concerns and get involved in the *Strong and United* campaign. Their energy is a huge source of motivation for our organization and their employees. Thank you!

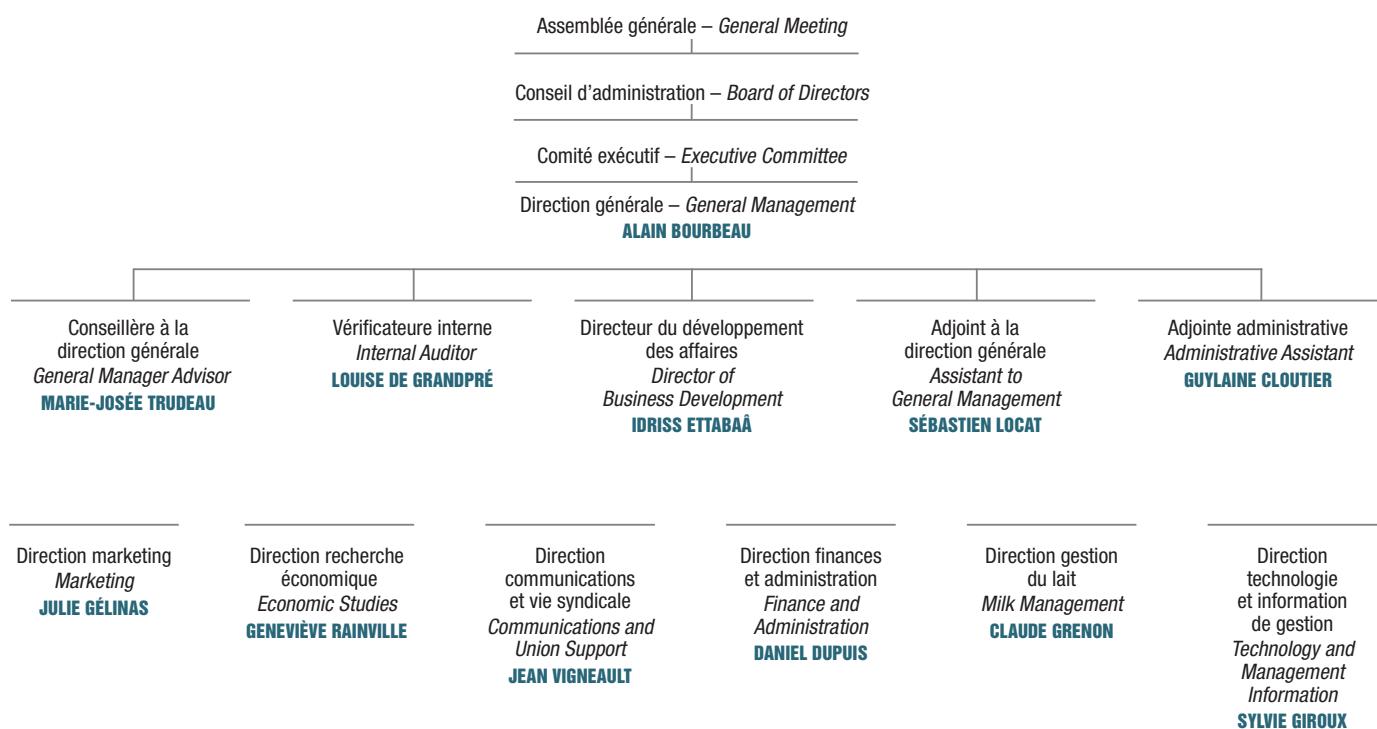


Alain Bourbeau, General Manager



**GUYLAINE CLOUTIER**, adjointe administrative *Administrative Assistant* **SÉBASTIEN LOCAT**, adjoint à la direction générale *Assistant to General Management*  
**LOUISE DE GRANDPRÉ**, vérificateure interne *Internal Auditor* **ALAIN BOURBEAU**, directeur général *General Manager* **MARIE-JOSÉE TRUDEAU**, conseillère à la direction générale *General Manager Advisor* **ISABELLE PLANTE**, secrétaire de direction *Secretary*

## Organigramme ORGANIZATIONAL CHART





# POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE

IDRISS ETABAÂ, directeur du développement des affaires *Director of Business Development* GHISLAINE BLAIS, secrétaire de direction *Secretary*

## Évolution du marché

En 2015, le quota total alloué au Québec est passé de 119,46 millions de kilogrammes de matière grasse (MG) à 123,35 millions, soit une augmentation de 3,26 %. Le secteur du lait de transformation a contribué à cette hausse pour 3,64 % alors que la baisse du secteur du lait de consommation a eu un impact de - 0,38 %.

Selon les données fournies par la Société Nielsen, les ventes au détail de beurre, de fromage et de crème ont continué de croître au Canada durant les 12 mois de 2015. Elles ont affiché une augmentation de 1,4 % pour le beurre, de 2 % pour les fromages et de 3,5 % pour la crème. Les ventes de yogourt ont également affiché une augmentation à raison de 3,4 %. La vente au détail de crème glacée, quant à elle, indique une hausse de 0,5 % pour l'année 2015. C'est la première fois depuis plusieurs années que les ventes à l'épicerie de ce produit sont en hausse. De décembre 2014 à décembre 2015, la demande totale de matière grasse laitière pour l'ensemble des marchés a crû de 3,9 %.

## Plan national de commercialisation du lait

Les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont maintenues à l'intérieur des flexibilités permises, soit 0,5 % en tolérance positive et - 1,5 % en tolérance négative. Elles ont terminé l'année avec un écart cumulatif entre la production et le quota de - 0,31 %. Pour leur part, les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest (MCLO) se situaient à - 1,4 % en décembre 2015. Pour le Canada, l'écart cumulatif entre la production et le quota était de - 0,65 % en décembre 2015.

Une allocation de croissance temporaire additionnelle de 3 % a été instaurée à l'échelle canadienne en aout 2015. Elle s'ajoutait au 2 % existant pour porter l'allocation totale à 5 %. Cette addition vise

principalement à favoriser la reconstruction des stocks de beurre d'ici au 31 juillet 2016. Il est prévu que l'allocation repasse à 2 % en aout 2016.

Le ratio solides non gras/gras (SNG/G) s'est amélioré au pays en 2015, s'établissant à 2,2341, soit une baisse de 0,0053 par rapport à 2014, alors que la cible à ne pas dépasser était de 2,3130. Dans les provinces de P5, le ratio a été de 2,2203 en 2015, en baisse de 0,0024 comparativement à 2014. Dans les provinces de la MCLO, le ratio est passé de 2,2959 en 2014 à 2,2791 en 2015.

Les surplus de SNG sont passés de 64,24 millions de kilogrammes en 2014 à 85,17 en 2015. Il s'agit d'une hausse de 20,93 millions de kilogrammes, principalement due à une hausse importante de la demande de matière grasse qui n'a pas été accompagnée d'une augmentation équivalente des besoins totaux de SNG et à la croissance des importations d'isolats de protéines laitières.

## Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada

### PRIX DU LAIT

À 1<sup>er</sup> février 2015, le calcul visant à indexer le prix du lait de classe 1 a donné lieu à une diminution de prix de 0,45 \$ par hectolitre. Les prix des classes 2 à 4 ont été ajustés à la baisse le 1<sup>er</sup> mars, ce qui a eu un impact négatif de 1,49 \$ par hectolitre.

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2015  
VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2015

## COÛTS DE TRANSPORT

Le coût moyen du transport a diminué, passant de 2,74 \$ par hectolitre en 2014 à 2,62 \$ par hectolitre en 2015, soit une baisse de 4,4 %.

Au Québec, il est passé de 2,62 \$ en 2014 à 2,52 \$ par hectolitre en 2015 et en Ontario, de 2,81 \$ à 2,65 \$ par hectolitre. Dans les Maritimes, pour la même période, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard affichent aussi une baisse.

## GESTION DU DROIT DE PRODUIRE

Les producteurs de P5 ont bénéficié de deux augmentations de leur droit de produire en 2015, soit une hausse de 2 % en mars et un deuxième 2 % d'augmentation en décembre. À ces hausses de droit de produire, 23 journées additionnelles de production ont été accordées au cours de l'année.

## POLITIQUE HARMONISÉE DE P5 SUR LE QUOTA

Le processus de révision de la politique harmonisée de quota a conduit à l'annonce de modifications dont l'implantation a débuté en 2015. Depuis le 1<sup>er</sup> aout 2015, les hausses de droits de produire sont ajoutées au quota négociable. Tout le quota non négociable sera graduellement converti en quota négociable d'ici le 1<sup>er</sup> aout 2017. Ce processus s'est amorcé le 1<sup>er</sup> aout 2015 par la conversion d'une tranche de quota non négociable en quota négociable pour ramener le pourcentage de quota non négociable à 10 %. Par ailleurs, le prix plafond du quota sur le Système centralisé de ventes de quotas (SCVQ) passera de 25 000 \$ le kilogramme de MG par jour à 24 000 \$ le kilogramme de MG par jour pour la vente de février 2016.

Finalement, des changements ont été apportés au programme d'aide au démarrage de P5 afin de le bonifier. À compter de 2016, 304 kilogrammes de MG par jour seront rendus disponibles pour le programme annuellement (144 kilogrammes pour le Québec, 112 pour l'Ontario, 16 pour chacune des provinces des Maritimes). Le prêt variera de 12 kilogrammes de MG par jour à 16, selon le choix du producteur. Ce dernier devra acquérir une quantité de quota équivalente à son prêt de façon prioritaire sur le SCVQ. Le remboursement du prêt débutera à la onzième année au lieu de la sixième année comme cela se fait actuellement.

	Quota total alloué <sup>1</sup> au Québec <sup>1</sup> (kg de MG) Total quota allotted to Quebec <sup>1</sup> (kg of BF)	Variation pour la période % % variation for the period
Janvier <i>January</i>	119 460 407	
Février <i>February</i>	119 536 443	0,06
Avril <i>April</i>	119 848 874	0,26
Juin <i>June</i>	120 779 039	0,78
Aout <i>August</i>	121 379 203	0,50
Octobre <i>October</i>	122 019 839	0,53
Décembre <i>December</i>	123 351 664	1,09
<b>Variation totale pour l'année Total variation for the year</b>	<b>3 891 257</b>	<b>3,26</b>
<b>Lait de consommation Fluid milk</b>		<b>-0,38</b>
<b>Lait de transformation Industrial milk</b>		<b>3,64</b>

1 Le quota total exclut les crédits associés au programme d'innovation.  
The total quota excludes the credits for the innovation program.

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS  
DES PROVINCES CANADIENNES – 2014-2015<sup>1</sup>

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2014-2015<sup>1</sup>

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs Number of producers	%
Terre-Neuve-et-Labrador <i>Newfoundland and Labrador</i>	<b>1 958 861</b>	<b>0,60</b>	<b>32</b>	<b>0,27</b>
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	4 152 223	1,26	174	1,49
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	7 211 260	2,20	225	1,93
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	5 572 491	1,70	206	1,76
Québec <i>Quebec</i>	123 000 613	37,54	5 766	49,35
Ontario <i>Ontario</i>	107 435 243	32,79	3 834	32,82
<b>Total P5<sup>2</sup></b>	<b>247 371 830</b>	<b>75,49</b>	<b>10 205</b>	<b>87,35</b>
Manitoba <i>Manitoba</i>	13 392 025	4,09	299	2,56
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	9 548 434	2,91	163	1,40
Alberta <i>Alberta</i>	27 604 584	8,43	547	4,68
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	27 795 498	8,48	437	3,74
<b>Total MCL<sup>3</sup></b>	<b>78 340 541</b>	<b>23,91</b>	<b>1 446</b>	<b>12,38</b>
<b>Total P10</b>	<b>327 671 232</b>	<b>100,00</b>	<b>11 683</b>	<b>100,00</b>

1 Source: Commission canadienne du lait  
Source: Canadian Dairy Commission

2 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada  
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

3 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest  
Western Milk Pooling Agreement

# National Dairy Policy

## MARKET TRENDS

In 2015, the total quota allocated to Quebec rose from 119.46 million kilograms of butterfat (BF) to 123.35 million kilograms of BF, an increase of 3.26%. The milk processing sector contributed 3.64% to this increase while the decrease in the fluid milk sector had an impact of -0.38%.

According to the data provided by The Nielsen Company, retail sales of butter, cheese and cream continued to grow in Canada over the 12 months of 2015. They posted an increase of 1.4% for butter, 2% for cheese and 3.5% for cream. Yogurt sales also posted growth at a rate of 3.4%. As for retail sales of ice cream, they increased 0.5% in 2015. This is the first time in many years that sales of this product were up in grocery stores. From December 2014 to December 2015, the total demand for milk fat in all markets grew 3.9%.

## NATIONAL MILK MARKETING PLAN

The signatory provinces of the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) kept within the permitted tolerance range, which goes from a positive tolerance of 0.5% to a negative tolerance of -1.5%. They ended the year with an accumulated gap between production and quota of -0.31%. The signatory provinces of the Western Milk Pooling Agreement (WMP) were at -1.4% in December 2015. For Canada, the cumulative gap between production and the quota was -0.65% in December 2015.

An additional temporary growth allocation of 3% was instituted across Canada in August 2015. It was added to the existing 2% to bring the total allocation to 5%. This addition is mainly intended to encourage the rebuilding of butter stocks by July 31, 2016. The allocation is slated to go back to 2% in August 2016.

In 2015, the solids non-fat/fat (SNF/F) ratio improved in Canada, amounting to 2.2341, down 0.0053 compared to 2014, while the target not to be exceeded was 2.3130. In the P5 provinces, the ratio was 2.2203 in 2015, down 0.0024 compared to 2014. In the WMP provinces, the ratio went from 2.2959 in 2014 to 2.2791 in 2015.

The SNF surpluses went from 64.24 million kilograms in 2014 to 85.17 in 2015. This is an increase of 20.93 million kilograms, mainly due to major growth in butterfat demand, which was not accompanied by equivalent growth in total SNF demand, and an increase in imported milk protein isolates.

## AGREEMENT ON THE EASTERN CANADIAN MILK POOLING

### Price of milk

As at February 1, 2015, the indexing formula for the price of Class 1 milk indicated a price decrease of \$0.45 per hectolitre. The prices of Classes 2 to 4 were adjusted downward on March 1, which had a negative impact of \$1.49 per hectolitre.

### Transportation costs

The average cost of transportation decreased, going from \$2.74 per hectolitre in 2014 to \$2.62 per hectolitre in 2015, down 4.4%.

In Quebec, it went from \$2.62 in 2014 to \$2.52 per hectolitre in 2015 and in Ontario, from \$2.81 to \$2.65 per hectolitre. In the Maritimes, for the same period, New Brunswick and Prince Edward Island also posted a decrease.

## Production entitlement management

P5 producers benefitted from two increases in their production entitlement in 2015: a 2% increase in March and a second 2% increase in December. In addition to these increases in production entitlement, 23 additional production days were granted during the year.

## P5 Harmonized Quota Policy

The process of reviewing the Harmonized Quota Policy led to the announcement of amendments, which were implemented starting in 2015. Since August 1, 2015, the increases in production entitlement have been added to saleable quota. All non-saleable quota will be gradually converted into saleable quota by August 1, 2017. This process began on August 1, 2015 with the conversion of an allotment of non-saleable quota into saleable quota in order to bring the non-saleable quota percentage back to 10%. Furthermore, the price ceiling for quota in the Centralized Quota Sales System (SCVQ) will go from \$25,000 per kilogram of BF per day to \$24,000 per kilogram of BF per day for sales in February 2016.

Finally, changes were made to the P5 New Entrant Program in order to enhance it. Starting in 2016, 304 kilograms of BF per day will be made available annually for the program (144 kilograms for Quebec, 112 for Ontario, 16 for each of the Maritime provinces). Loans will vary from 12 kilograms of BF per day to 16, depending on what producers choose. They will have to purchase an equivalent quantity of quota to their loan in the SCVQ and will be given priority for that purpose. Loans will be repaid starting in the eleventh instead of the sixth year, as is currently the case.

Rassemblement de Sainte-Marie, le 24 juillet, réunissant plus de mille producteurs et leurs partenaires au Bureau du député de Beauce et ministre, Maxime Bernier.

*Rally in Sainte-Marie attended by over one thousand producers and their partners on July 24, at the office of Minister Maxime Bernier, Member of Parliament for Beauce.*



# FORTS ET UNIS

## POUR LA GESTION DE L'OFFRE

**Strong and United for Supply Management**

Plus de 300 grandes bannières *Forts et unis* ont été affichées le long des routes du Québec lors de la campagne, sans compter les quelque 4 000 affiches, 2 500 magnétiques de portières et autres outils qui ont permis aux producteurs de manifester leur solidarité.

*More than 300 large Strong and United banners were displayed along Quebec's roads during the campaign, not to mention the some 4,000 posters, 2,500 magnetic car door signs and other tools used by producers to show their solidarity.*



La gestion de l'offre garantit l'accès à des aliments d'ici de grande qualité et à des prix raisonnables. Elle assure aussi des revenus équitables, sans subventions, aux producteurs de lait, d'œufs et de volailles et génère des milliers d'emplois chez nous.

Les producteurs de lait et leurs collègues des autres productions sous gestion de l'offre ont subi plusieurs fois la menace de l'ouverture complète des marchés et du démantèlement de leur modèle dans les négociations de libre-échange. Le Canada donne déjà un accès plus généreux à ses marchés sous gestion de l'offre que le font ses principaux partenaires commerciaux. En 2013, il acceptait d'augmenter de 17 700 tonnes le contingent tarifaire de fromages concédé à l'Union européenne pour conclure une entente de libre-échange.

Devant l'imminence de la conclusion d'un accord dans la négociation du Partenariat transpacifique en 2015, Les Producteurs de lait du Québec et leurs partenaires de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre ont lancé la campagne *Forts et unis pour la gestion de l'offre*.

De la fin du printemps jusqu'à l'automne, en pleine saison des travaux des champs et des récoltes, des milliers de producteurs, appuyés par leurs partenaires, se sont mobilisés partout au Québec pour défendre leur modèle agricole et l'avenir de leur entreprise.

Supply management guarantees access to high-quality local food at reasonable prices. It also ensures a fair income, without subsidies, for milk, egg and poultry producers and generates thousands of jobs in Quebec.

Milk producers and their colleagues who produce other supply-managed products have faced the threat of a complete opening of their markets and the dismantling of their model several times during free trade negotiations. Canada is already more generous than its main trading partners in granting access to its supply-managed markets. In 2013, it agreed to increase the tariff quota for cheese granted to the European Union by 17,700 tonnes in the interest of concluding a free trade agreement.

In reaction to the imminent conclusion of an agreement in the Trans-Pacific Partnership negotiations in 2015, Les Producteurs de lait du Québec and their partners from the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, launched the *Strong and United for Supply Management* campaign.

From the end of spring to the fall, right in the middle of their fieldwork and harvesting, thousands of producers, supported by their partners, mobilized across Quebec to defend their agricultural model and the future of their enterprise.

Rassemblement de Roberval au bureau de comté du ministre Denis Lebel, le 27 juillet. Quelque 400 producteurs, leurs familles et leurs partenaires, forts et unis pour la gestion de l'offre.

*Rally in Roberval, at the county office of Minister Denis Lebel, on July 27. Some 400 producers, their families and their partners, strong and united for supply management.*





**SYLVIE GAUTHIER**, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician* **CLAUDE GRENON**, directeur de la gestion du lait *Director, Milk Management*  
**NATALIE CHRÉTIEN**, technicienne en approvisionnement *Supplies Technician*

## Conventions de mise en marché du lait

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une baisse de 0,45 %, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2015. Cette formule est basée sur deux indices qui comptent chacun pour 50 % dans le résultat, soit celui des prix à la consommation et celui du coût de production.

La diminution du coût de production a amené la Commission canadienne du lait à annoncer une réduction du prix de soutien de la poudre de lait écrémé qui, selon son estimation, devait se traduire par une baisse de 1,8 % du prix du lait de transformation. Cet ajustement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2015.

Le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait a décidé, en conséquence, d'ajuster à la baisse le prix de la classe 3d (fromage mozzarella pour la pizza fraîche), de manière à maintenir l'écart entre ce dernier et celui de la classe 3c.

Concernant le lait produit selon la méthode biologique, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a homologué, le 27 avril 2015, un rajustement à la hausse du niveau des primes. Pour les classes 1 et 2, la prime facturée aux usines est passée à 28 \$ par hectolitre à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015 et atteindra 30 \$ par hectolitre à partir du 1<sup>er</sup> février 2016. Pour les classes 3 et 4, son niveau est passé à 17,50 \$ par hectolitre à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015 et atteindra 19 \$ par hectolitre à partir du 1<sup>er</sup> février 2016. Ces primes n'avaient pas été indexées depuis plusieurs années. Leur augmentation rendra plus attrayante la conversion de producteurs conventionnels à la production biologique dans le but de combler la demande croissante dans ce créneau.

En 2015, les signataires des conventions de mise en marché du lait (CML) ont tenu plusieurs séances de négociation, conduisant à une entente homologuée par la RMAAQ, le 20 juillet. Cette entente,

rétroactive au 1<sup>er</sup> août 2012, couvrira la période se terminant le 31 juillet 2016. Elle prévoit, notamment, la mise en place de certaines conditions d'approvisionnement convenues à l'échelle des provinces de l'Accord sur la mise en marché du lait dans l'est du Canada (P5). Elle maintient le concept de réserve de croissance alimentée par les hausses de quota et destinée aux entreprises affichant de la croissance dans certains produits. Elle prévoit également de nouvelles dispositions en matière de qualité du lait, entre autres en ce qui concerne les pénalités et la gestion des arrêts de collecte liés à des manquements répétés aux normes.

Le 10 aout 2015, la RMAAQ a homologué la Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Au sujet des approvisionnements pour la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations des entreprises durant cette période, a été homologuée par la RMAAQ le 19 octobre 2015.

En vue du démarrage de l'analyse systématique de la composition du lait, des cellules somatiques et de l'adultération par l'eau des échantillons de toutes les collectes de lait mensuelles, et ce, pour tous les producteurs, la RMAAQ a homologué le 24 aout 2015 les modifications de l'article 7.09 des CML. Ces modifications concernaient la manière dont seraient appliquées les pénalités pour l'adultération du lait par l'eau, applicables à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Elle a également modifié le Règlement sur les normes de paiement du lait, le 30 novembre 2015, afin que l'analyse de la composition du lait de chaque collecte soit prise en compte dans le dosage des composants, pour une mise en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## RÉPARTITION DES VENTES DE LAIT PAR CLASSES AU QUÉBEC – 2015 QUEBEC MILK SALES BY CLASS – 2015

Classe Class	% Volume % Volume	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a Laits, boissons faites de lait et laits aromatisés <i>Milks, milk beverages, and flavoured milks</i>	19,00	16,36	22,00
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse <i>Creams containing at least 5% butterfat</i>	1,50	2,97	3,72
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b <i>New products from products referred to in Classes 1a and 1b</i>	0,01	0,01	0,01
2a Tous les types de yogourt, kéfir et lassi, excluant les yogourts congelés <i>All types of yogurts, Kefir and Lassi, excluding frozen yogurts</i>	9,74	8,20	8,89
2b Tous les produits laitiers congelés (inclus les yogourts congelés), crèmes sures, laits frappés et produits spécifiques <i>All frozen dairy products (including frozen yogurts), sour cream, milk shake mixes and specific products</i>	0,62	1,00	1,24
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d <i>All cheeses other than those identified in Classes 3b, 3c and 3d</i>	9,12	9,21	10,24
3b Tous les types de fromage cheddar, caillé brassé, fromage à la crème, bases de fromage crémeux et fromages apparentés au cheddar <i>All types of cheddar cheese, stirred curd, cream cheese, creamy cheese bases and cheddar-type cheeses</i>	13,31	14,63	16,38
3c Tous les types de mozzarella sauf ceux déclarés en classe 3d, asiago, brick, munster, colby, farmer, feta, gouda, havarti, jack, monterey jack, parmesan et suisse <i>All types of Mozzarella except when declared in Class 3d, Asiago, brick, Munster, colby, farmer, feta, gouda, Havarti, jack, monterey jack, parmesan and swiss</i>	13,19	13,08	14,49
3d Fromages mozzarella réglementés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par les établissements inscrits à la CCL <sup>1</sup> <i>Standardized Mozzarella cheeses to be used strictly on fresh pizzas by establishments registered with the CDC<sup>1</sup></i>	6,15	6,17	5,80
4a Beurres, poudres de lait, lait concentré servant d'ingrédient dans l'industrie alimentaire et produits non mentionnés ailleurs <i>Butter, powder, condensed milk used as an ingredient in the food industry and all other products not elsewhere stated</i>	0,95	6,31	8,66
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure, de concentré protéique ou de lait écrémé utilisé dans la fabrication d'un produit final non réglementé dans la catégorie du fromage fondu <i>Milk components for the manufacture of rennet casein, milk protein concentrate or skim milk to be used in the manufacture of non-standardized final products in the processed cheese category</i>	2,59	1,90	0,81
4b Lait concentré destiné à la vente au détail <i>Concentrated milk for retail sales</i>	1,03	0,97	1,03
4c Nouveaux produits de transformation <i>New industrial products</i>	0,05	0,05	0,04
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories, unusual losses, and rejected fluid milk returns</i>	0,26	0,24	0,26
4m Composants du lait pour les marchés particuliers <i>Milk components for marginal markets</i>	12,64	9,13	1,10
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire <i>Cheese for further processing</i>	2,90	2,84	1,85
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire <i>Milk products, other than cheese, used for further processing</i>	1,55	2,63	2,03
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie <i>Milk products for the confectionery sector</i>	1,82	1,66	0,64
5d Exportations <i>Exports</i>	3,57	2,64	0,81
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

<sup>1</sup> Commission canadienne du lait  
Canadian Dairy Commission

# Milk Marketing

## MILK MARKETING AGREEMENTS

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 0.45% decrease, which took effect on February 1, 2015. This formula is based on two indices that each account for 50% of the result, i.e. the Consumer Price Index and the Cost of Production Index.

The decrease in production cost led the Canadian Dairy Commission to announce a reduction in the support price of skim milk powder that, in its estimation, needed to translate into a 1.8% decrease in the price of industrial milk. This adjustment took effect on March 1, 2015.

The Canadian Milk Supply Management Committee decided, as a result, to adjust the price of Class 3d (Mozzarella cheese for fresh pizzas) downward in order to maintain the difference in price between that class and Class 3c.

As concerns the milk produced according to the organic method, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) approved an upward adjustment of premium levels on April 27, 2015. For Classes 1 and 2, the premium invoiced to plants went to \$28 per hectolitre starting on May 1, 2015 and will reach \$30 per hectolitre starting on February 1, 2016. For Classes 3 and 4, the premium level went to \$17.50 per hectolitre starting on May 1, 2015 and will reach \$19 per hectolitre starting on February 1, 2016. These premiums had not been indexed for many years. Their increase will make the conversion from conventional to organic production more attractive with the goal of meeting the growing demand in this niche.

In 2015, the signatories of the Milk Marketing Agreements (MMAs) held several negotiation sessions, which led to an agreement approved by the RMAAQ on July 20. This agreement, retroactive to August 1, 2012, will cover the period ending on July 31, 2016. It specifically stipulates the establishment of certain agreed upon supply conditions throughout the provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5). It maintains the concept of the growth reserve funded by quota increases and intended for operations posting growth in certain products. It also stipulates new provisions on milk quality, especially as concerns penalties and management of pickup suspensions for repeated sub-standard results.

On August 10, 2015, the RMAAQ approved the agreement on the dosage of components in milk samples from tanks and producers for the purposes of milk payments for the period from January 1, 2015 to December 31, 2019.

As regards supplies for the Holiday Season, Annex 9, which deals with the obligations of enterprises during this period, was approved by the RMAAQ on October 19, 2015.

In view of starting a systematic analysis of milk composition, somatic cells and adulteration by water in the samples of all milk picked up on a monthly basis, for all producers, the RMAAQ approved the amendments to section 7.09 of the Milk Marketing Agreements (MMAs) on August 24, 2015. These amendments concerned the manner in which the penalties would be applied for milk adulteration by water, starting on November 1, 2015. It also amended the Règlement sur les normes de paiement du lait (by-law respecting standards for the payment of milk) on November 30, 2015, so that the analysis of the composition of each milk sample picked up is taken into account in the dosage of components, effective January 1, 2016.



# CONTINGENTEMENT

La Direction gestion du lait a la responsabilité d'appliquer le Règlement sur les quotas des producteurs de lait.

## Modifications réglementaires

L'article 12 du Règlement sur les quotas des producteurs de lait a été amendé afin que, lors du décès d'un exploitant, la succession soit admissible à conserver le quota sans l'exploiter pour une période de 24 mois. On a aussi modifié l'article 41.1 du règlement et ajouté les articles 53.8.1 et 53.24.1 pour traiter certaines exceptions lorsqu'une vente du Système centralisée de ventes des quotas (SCVQ) doit être annulée. Ainsi, dans un tel cas, les acheteurs qui débutent avec le programme d'aide au démarrage ou qui détiennent moins de douze kilogrammes de matière grasse (MG) par jour peuvent réaliser leur achat quand même et ceux qui devaient rembourser une tranche de prêt de démarrage ou de relève, et qui avaient fait une offre d'achat, peuvent reporter le remboursement au mois suivant.

## Règles de transaction de quota

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a accepté les 20 demandes déposées par les producteurs afin d'obtenir une exemption de l'article 6.3 pour permettre la relocalisation de leur quota, dont deux demandes d'extension du délai pour réaliser la relocalisation. Elle a également accepté un cas de demande d'aide à la relève à la suite d'un transfert de quota. Elle a refusé une demande pour un transfert de quota avec relocalisation, une pour fusion, une autre pour l'extension du délai du prêt d'aide à la relève et une dernière pour l'extension de délai pour un cas de force majeure.

## Système centralisé de vente des quotas

Les Producteurs de lait du Québec ont dû procéder à une annulation de vente en janvier, car les quantités de quota mises en vente ne permettaient pas d'imputer au moins une tranche de 0,1 kilogramme de matière grasse par jour à chaque acheteur.

**JULIE MALO**, agente au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Officer* **MANON CHEVALIER**, préposée au contingentement et aux contrôles techniques *Quota and Technical Controls Clerk*

## Quota et politique de contingentement

Le quota non négociable des producteurs, qui s'établissait à 13 % au début de l'année, a été augmenté de 2 %, pour atteindre 15 % en mars 2015. Conformément aux décisions de modification de la politique harmonisée de quota de P5, une première tranche de quota non négociable a été convertie en quota négociable le 1<sup>er</sup> aout afin de ramener le niveau du quota non négociable à 10 %. En décembre, une deuxième hausse de quota de 2 % a été ajoutée au quota négociable des producteurs. Les Producteurs de lait ont émis 23 journées supplémentaires de production, non cumulatives, soit une pour le mois de décembre, deux pour les mois mars, avril, juillet, aout et novembre, puis trois pour les mois de mai, juin, septembre et octobre. Les producteurs de lait biologique ont obtenu 61 journées additionnelles, non cumulatives, qui se détaillent ainsi : trois jours pour les mois de janvier, février, quatre jours en décembre, cinq jours en mars, avril, novembre et six jours de mai à octobre.

## Nombre de producteurs

A 31 décembre 2015, le Québec comptait 5 624 producteurs détenant un quota, comparativement à 5 856 un an auparavant. Au cours de l'année, trois producteurs ont démarré dans l'industrie grâce au Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières, alors que 42 ont acquis le quota d'une ferme existante.

## Aide au démarrage

La sélection des candidats pour 2015 a été effectuée en mai. Les Producteurs de lait du Québec n'ont pas eu à procéder à un tirage, puisque seules huit demandes conformes au Règlement sur les quotas des producteurs de lait ont été reçues. De ce nombre, quatre candidats ont obtenu un pointage respectant les exigences du programme. Trois d'entre eux ont bénéficié de leur prêt en 2015.

## Aide à la relève

En 2015, 143 producteurs ont bénéficié du Programme d'aide à la relève en production laitière. De ceux-ci, 15 se sont qualifiés pour le prêt de 1 kilogramme de MG par jour, 113 autres producteurs ayant droit au prêt maximum de 5 kilogrammes de MG par jour. De plus, 15 producteurs ayant reçu 1 kilogramme de MG par jour se sont qualifiés pour un prêt supplémentaire de 4 kilogrammes de MG par jour. L'ensemble de ces prêts à la relève a totalisé 640 kilogrammes de MG par jour.

## Maintien de quota

En 2015, 36 producteurs ont présenté une demande de maintien de quota pour événement de force majeure. Les Producteurs de lait en ont accepté 35 : 20 en raison de dommages causés aux bâtiments d'élevage, 13 pour cause d'invalidité de l'exploitant et deux pour maladie des vaches laitières.

## Dons de lait

Les dons de 486 producteurs, par l'intermédiaire du programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, ont totalisé 803 590 litres de lait. Les transporteurs et les transformateurs de lait du Québec contribuent également au programme en transportant et transformant gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient offerts aux organismes de charité par l'entremise des Banques alimentaires du Québec, qui les distribuent aux personnes dans le besoin à travers la province. Enfin, pour la période des fêtes, Les Producteurs de lait du Québec ont offert 39 670 litres de lait additionnels à différents organismes.

### TRANSACTIONS DE QUOTA<sup>1</sup> – 2015 QUOTA TRANSACTIONS<sup>1</sup> – 2015

	Nouveaux producteurs (kg de MG/jour) New producers (kg of BF/day)	Producteurs existants (kg de MG/jour) Existing producers (kg of BF/day)	Total (kg de MG/jour) Total (kg of BF/day)	%
Quota échangé par le SCVQ <i>Quota processed through quota exchange (SCVQ)</i>	35,80	9 620,60	9 656,40	62,64
Quota acquis à la suite d'une cession <i>Quota acquired following a transfer</i>	1 699,22	s.o. <sup>2</sup> n.a. <sup>2</sup>	1 699,22	11,02
Formation de sociétés ou de compagnies <i>Creation of partnerships or companies</i>	s.o. <sup>2</sup> n.a. <sup>2</sup>	4 060,96	4 060,96	26,34
<b>Total</b>	<b>1 735,02</b>	<b>13 681,56</b>	<b>15 416,58</b>	<b>100,00</b>

1 Quota échangé en % de la quantité de quota détenu au 31 décembre 2015: 4,96 %  
*Quota traded as a % of the quantity of quota held on December 31, 2015: 4.96%*

2 Sans objet  
*Not applicable*

### NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2015	5 624	3 001 700 432
2014	5 856	2 906 750 633
2013	5 956	2 939 104 888
2012	6 138	2 965 623 070
2011	6 242	2 896 666 497
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

### PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2015

#### PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2015

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève <sup>1</sup> Young farmers <sup>1</sup>				Démarrage d'entreprises laitières <sup>2</sup> New Entrant Dairy Farms <sup>2</sup>	
			Avant le 1 <sup>er</sup> aout 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 <sup>er</sup> aout 2002 After August 1, 2002			
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)		
01 – Estrie	536	32 653,15	202	205,20	167	558,80	4	42,35
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	181	8 568,58	84	83,70	40	136,80	3	31,67
03 – Gaspésie–Les îles	18	582,59	7	6,50	3	11,50	1	12,83
04 – Lanaudière	206	9 759,98	93	95,90	55	193,60	1	6,43
05 – Mauricie	236	12 332,45	119	122,70	52	191,60	1	12,83
06 – Outaouais-Laurentides	249	13 763,94	97	98,20	78	292,20	4	42,04
07 – Centre-du-Québec	830	51 560,19	369	374,80	243	911,60	9	109,25
08 – Abitibi-Témiscamingue	114	4 808,14	41	42,30	35	140,50	12	136,70
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	667	36 746,10	348	351,30	178	648,10	10	101,06
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	560	28 744,40	242	243,00	199	666,00	12	129,96
11 – Bas-Saint-Laurent	653	32 507,50	308	318,10	206	791,80	9	97,23
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	313	15 766,85	131	141,30	93	338,70	8	91,21
13 – Montérégie-Est	596	36 378,19	265	271,20	138	437,30	8	86,56
14 – Montérégie-Ouest	465	26 950,55	202	203,80	120	453,40	1	9,21
<b>Total</b>	<b>5 624</b>	<b>311 122,61</b>	<b>2 508</b>	<b>2 558,00</b>	<b>1 607</b>	<b>5 771,90</b>	<b>83</b>	<b>909,33</b>

1 Au 31 juillet 2002, le Programme d'aide à la relève en place depuis 1986 a été remplacé par un nouveau programme.

*On July 31, 2002, a new program replaced the Young Dairy Farmers Assistance Program that had been in place since 1986.*

2 Au 1<sup>er</sup> aout 2010, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été bonifié, passant de 10 kilogrammes à 12 kilogrammes de matière grasse par jour.

*On August 1, 2010, the quota loan available under the New Entrant Program was increased from 10 to 12 kilograms of butterfat per day.*

## SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2015

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2015

Mois Month	Prix plafond (\$/kg de MG/jour) Quota price ceiling (\$/kg of BF/day)	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)	Ratio achat/vente Buy/sell ratio
Janvier – January	25 000,00	V E N T E A N N U L É E		C A N C E L L E D	S A L E
Février – February	25 000,00	25 000,00	12 311,80	404,20	30,46
Mars – March	25 000,00	25 000,00	12 045,30	343,30	35,09
Avril – April	25 000,00	25 000,00	11 742,90	597,00	19,67
Mai – May	25 000,00	25 000,00	11 540,10	495,60	23,29
Juin – June	25 000,00	25 000,00	10 791,00	852,90	12,65
Juillet – July	25 000,00	25 000,00	9 454,40	962,60	9,82
Aout – August	25 000,00	25 000,00	9 528,40	1 184,90	8,04
Septembre – September	25 000,00	25 000,00	8 599,40	1 686,70	5,10
Octobre – October	25 000,00	25 000,00	7 059,50	1 902,30	3,71
Novembre – November	25 000,00	25 000,00	6 778,80	649,60	10,44
Décembre – December	25 000,00	25 000,00	6 793,90	594,00	11,44
<b>Moyenne – Average</b>	<b>25 000,00</b>	<b>9 695,05</b>		<b>879,37</b>	<b>11,02</b>

## Quota

The Milk Management Department is responsible for implementing the By-law respecting quotas for milk producers.

### REGULATORY AMENDMENTS

Section 12 of the By-law respecting quotas for milk producers was amended so that when farmers die, their successors are eligible to retain the quota without making use of it for a period of 24 months. Section 41.1 of the by-law was also amended, and sections 53.8.1 and 53.24.1 were added to deal with certain exceptions in the event that a sale has to be cancelled in the Centralized Quota Sales System (SCVQ). As a result, when such a case arises, buyers who begin with the New Entrant Program or who hold less than twelve kilograms of BF per day may still transact their purchase, and those who were supposed to repay a portion of a Startup or Young Dairy Farmers Assistance loan and who had made an offer to purchase may defer the repayment to the following month.

### QUOTA TRANSACTION RULES

The Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec accepted 20 requests from producers who sought exemption from section 6.3 so that they could relocate their quota, including two requests to extend the period of time granted for relocating. It also accepted a Young Dairy Farmers Assistance request following a quota transfer. It rejected a request for a quota transfer with relocation, a request to merge, a request to extend a Young Dairy Farmers Assistance loan period, and a request to extend the period due to an event beyond the producer's control.

### CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM

Les Producteurs de lait du Québec had to cancel a sale in January because the quantities of quota for sale did not make it possible to allocate at least a 0.1 kilogram allotment of butterfat per day to each buyer.

### QUOTA AND QUOTA POLICY

Producers' non-saleable quota, which was 13% at the beginning of the year, rose by 2% to 15% in March 2015. In accordance with the decisions to amend the P5 Harmonized Quota Policy, a first allotment of non-saleable quota was converted into saleable quota on August 1 to bring the non-saleable quota level back to 10%. In December, a second quota increase of 2% was added to producers' saleable quota. Les Producteurs de lait du Québec issued 23 additional non-cumulative days of production, including one day for the month of December, two days for the months of March, April, July, August and November, and 3 days for the months of May, June, September and October. Organic milk producers obtained 61 additional non-cumulative days, which broke down as follows: three

days for the months of January and February, four days in December, five days in March, April and November, and six days from May to October.

### NUMBER OF PRODUCERS

As at December 31, 2015, Quebec had 5,624 licensed producers, compared to 5,856 on the same date the previous year. During the year, three producers started up operations in the industry thanks to the New Entrant Program, while 42 acquired quota from an existing farm.

### NEW ENTRANT PROGRAM

The recipients for 2015 were selected in May. Les Producteurs de lait du Québec did not perform a draw since only eight applications were received that complied with the By-law respecting quotas of milk producers. Of this number, four applicants obtained scores that met program requirements. Three of them made use of their loan in 2015.

### YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE

In 2015, 143 producers received assistance from the Young Dairy Farmers Assistance Program. Of that number, 15 qualified for a loan of 1 kilogram of BF per day and 113 other producers were entitled to the maximum loan of 5 kilograms of BF per day. Furthermore, 15 producers who received 1 kilogram of BF per day qualified for an additional loan of 4 kilograms of BF per day. Overall, loans to young farmers totalled 640 kilograms of BF per day.

### QUOTA MAINTENANCE

In 2015, 36 producers applied for authorization to maintain their quota due to an event beyond their control. Les Producteurs de lait du Québec approved 35 of these applications: 20 because of damage caused to farm buildings, 13 because the farmer became disabled, and two due to disease among the dairy cows.

### MILK DONATIONS

486 producers donated a total of 803,590 litres of milk through the Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program. Quebec milk transporters and processors also contributed to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products could be given to charitable organizations by the Food Banks of Quebec network, which distributes them to people in need across Quebec. Finally, during the Holiday Season, milk producers donated 39,670 additional litres of milk to various organizations.



**RÉMI COULOMBE**, agent de transport *Transportation Officer* **CLAUDIA LAVIGNE**, agente aux contrôles techniques et agente de transport *Technical Controls and Transportation Officer* **RÉJEAN ROBITAILLE**, agent de transport *Transportation Officer*

La section transport de la Direction gestion du lait est principalement responsable de la mise à jour annuelle des contrats de transport du lait en conformité avec la Convention de transport du lait établie entre Les Producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur coopérative et Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## Négociation de la convention de transport du lait

La Convention de transport du lait, qui avait été renouvelée pour deux années à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2013, a pris fin le 31 octobre 2015. Les parties ont procédé, comme prévu à la Convention, à la dénonciation des articles pouvant être abrogés, modifiés et ajoutés. Les six séances de négociation qui ont eu lieu en 2015 n'ont pas permis d'aboutir à un accord afin de mettre en vigueur une nouvelle Convention de transport du lait. Les discussions se poursuivront en 2016.

En décembre 2015, à la suite d'un processus d'arbitrage ayant débuté le 4 février 2014, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rejeté la demande des Producteurs de lait du Québec d'exiger l'utilisation d'un équipement GPS lors de la collecte et de la livraison du lait.

## Transactions entre transporteurs

En 2015, 11 transactions impliquant 132 exploitations produisant près de 70 millions de litres de lait ont été négociées entre 16 transporteurs. Chaque transaction a été préalablement étudiée par Les Producteurs de lait du Québec afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés.

## Passerelles sur les citerne de lait

Comme prévu et négocié lors du renouvellement de la Convention de transport du lait de novembre 2013, Les Producteurs de lait du Québec ont inclus, pour tous les contrats de transport débutant après le 1<sup>er</sup> novembre 2014, une compensation pour l'installation des passerelles sur les équipements de réserve. Le montant de cette compensation, rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2014, a été négocié et fixé à 0,00075 \$/km au cours de l'année 2015. Il est entré en vigueur à la suite de son homologation par la RMAAQ le 23 novembre 2015.

D'autre part, l'Annexe J de la Convention de novembre 2013 prévoit que, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015, Les Producteurs de lait du Québec peuvent déduire, lors du renouvellement de contrat du transporteur, un montant total de 1 000 \$ du revenu annuel, par équipement tarifé, pour toute citerne n'ayant pas de passerelle conforme. Cette déduction sera donc appliquée lors de la mise à jour rétroactive des contrats ultérieurs à cette date.

## Groupe de liaison du transport de lait canadien (GLTLC)

Terre-Neuve a été l'hôte du GLTLC en septembre 2015. Cette rencontre entre membres du personnel technique permet de faire le point sur la situation des coûts de transport ainsi que sur la mise en place de projets d'optimisation dans différentes provinces canadiennes. Les projets discutés concernaient les passerelles, les scellés, les systèmes de routage, l'évaluation de la qualité, l'utilisation de GPS et des ordinateurs de poche, le taux de consommation du carburant, les instruments de mesure, de calibration et de filtration ainsi que le transport de lait entre les provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) et de l'Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest.

## COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581
2011	2,653	2,522
2010	2,560	2,443
2009	2,533	2,394
2008	2,691	2,577

## Logiciel de routage

Le nouveau logiciel de routage implanté en 2013 a subi des améliorations mineures et a atteint sa vitesse de croisière en 2015 concernant la mise à jour des contrats de transport. Le logiciel est maintenant utilisé pleinement et il permet d'optimiser l'ordre de ramassage du lait des exploitations laitières des différents circuits et ainsi de minimiser les coûts de transport selon la formule de tarification associée à l'annexe F de la Convention de transport du lait. La mise en place de ces avancées a permis d'atteindre les objectifs initiaux du projet d'implantation.

## Réseau routier

Les nombreuses entraves reliées au réseau routier québécois en 2015 ont contribué à complexifier, pour les transporteurs et Les Producteurs de lait du Québec, la collecte ainsi que la livraison du lait aux usines. L'ensemble des détours engendrés par ces travaux a été, aux fins de contrôles, validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec. Globalement, près de 57 000 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait.

## Carburant diesel

Le coût associé au diesel a diminué de 6 % en 2015, soit une baisse de près de 1 000 000 \$. Il a été plus faible en moyenne de 0,188 \$ le litre. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant prévue à la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

## Dégel

La période de dégel, qui devait durer 61 jours dans les trois zones, a été écourtée de 7 jours dans les zones 1 et 2. Ceci représente une réduction de coût d'environ 216 000 \$.

## Mise en commun des frais de transport

En 2015, la mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de P5 en était à sa 17<sup>e</sup> année.

La contribution du Québec aux pools de transport a été de 3,3 millions de dollars en 2015, soit l'équivalent de 0,108 \$ par hectolitre, alors que cette dépense s'était élevée à près de 3,8 millions de dollars en 2014, soit l'équivalent de 0,131 \$ l'hectolitre.

En 2015, les Maritimes ont continué d'appliquer le modèle de livraison en cascade, comme celui utilisé par le Québec, afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations en matière de déplacement interprovincial de lait.

## Déchargements partiels

Les frais facturés par les transporteurs concernant les déchargements partiels ont atteint près de 239 000 \$ en 2015. Un déchargement est considéré comme partiel lorsque le volume de lait à livrer est de moins de 15 000 litres.

## Marchés de crêneau

Douze circuits spéciaux de collecte de lait biologique ont été desservis par 12 transporteurs en 2015. En 2015, le Québec a commercialisé le lait de 110 producteurs de lait certifié biologique, pour une production totale de près de 42,1 millions de litres. Ce volume a satisfait les besoins en lait biologique de 17 usines québécoises, incluant 6 producteurs-transformateurs, et de 2 usines ontariennes.

Enfin, 3,3 millions de litres de lait ont été livrés pour le marché cascher. D'autres circuits répondent à des demandes particulières telles que du lait enrichi en oméga 3, du lait de troupeaux alimentés de foin sec, du lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

**STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT**  
**STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS**

Type d'équipement Véhicule type	2015						2014					
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres		
			Litres	%				Litres	%			
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	35	109	311 681 034	10,73	2 531 166	38	119	343 275 530	11,72	2 994 806		
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	56	114	550 503 257	18,94	3 825 602	58	118	568 550 311	19,41	4 078 948		
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	169	355	2 043 424 476	70,33	21 363 103	165	351	2 017 072 321	68,87	21 045 002		
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>578</b>	<b>2 905 608 767</b>	<b>100,00</b>	<b>27 719 871</b>	<b>261</b>	<b>588</b>	<b>2 928 898 162</b>	<b>100,00</b>	<b>28 118 756</b>		

**IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC<sup>1,6</sup>**  
**MILK PROCESSING PROFILE<sup>1,6</sup>**

	2015		2014		2013		2012		2011	
	Nombre Number	% du lait % of milk								
Grandes entreprises laitières <sup>2</sup> <i>Large dairy enterprises<sup>2</sup></i>	3	81,04	3	80,68	3	81,00	3	82,62	3	81,60
Moyennes entreprises laitières <sup>3</sup> <i>Medium dairy enterprises<sup>3</sup></i>	34	18,44	34	18,78	34	18,55	35	16,92	36	17,97
Petites entreprises laitières <sup>4</sup> <i>Small dairy enterprises<sup>4</sup></i>	55	0,52	53	0,54	52	0,45	51	0,46	51	0,43

**TRANSFORMATION PAR RÉGIONS**

PROCESSING BY REGION

	2015		2014		2013		2012		2011	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	90	91,95	89	92,28	89	92,60	89	92,96	88	92,79
Régions périphériques <sup>5</sup> <i>Outlying regions<sup>5</sup></i>	22	8,05	21	7,72	21	7,40	21	7,04	23	7,21
<b>Québec Quebec</b>	<b>112</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>110</b>	<b>100,00</b>	<b>111</b>	<b>100,00</b>

<sup>1</sup> Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

*Dairy enterprises in operation during the year.*

<sup>2</sup> Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

*Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.*

<sup>3</sup> Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.

*Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 per day.*

<sup>4</sup> Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

*Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.*

<sup>5</sup> Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Gaspésie–Les îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.  
*The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.*

<sup>6</sup> Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 19 producteurs-transformateurs qui ont transformé 5,5 millions de litres de lait en 2015. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

*Among all dairy enterprises, 19 are producer-processors who processed 5.5 million litres of milk in 2015. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.*

# Transportation

The Transportation Section of the Milk Management Department is mainly responsible for annually updating milk transportation contracts in accordance with the Milk Transportation Agreement between Les Producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, Prolait Transport, Agropur Cooperative and Nutrinor, Coopérative agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## NEGOTIATION OF THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT

The Milk Transportation Agreement, which was renewed for two years on November 1, 2013, ended on October 31, 2015. As stipulated under the Agreement, the parties cancelled the sections that could be revoked, amended and added. Despite the six negotiation sessions that were held in 2015, a new Milk Transportation Agreement was not brought into force since an agreement could not be reached. Discussions will continue in 2016.

In December 2015, as a result of arbitration proceedings that began on February 4, 2014, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) rejected the request by Les Producteurs de lait du Québec to require the use of GPS equipment when milk is picked up and delivered.

## TRANSACTIONS BETWEEN TRANSPORTERS

In 2015, 11 transactions involving 132 dairy operations producing nearly 70 million litres of milk were negotiated between 16 transporters. Each transaction was reviewed in advance by Les Producteurs de lait du Québec to ensure that it met optimal equipment use objectives.

## CATWALKS ON MILK TANK TRUCKS

As negotiated and agreed when the Milk Transportation Agreement was renewed in November 2013, Les Producteurs de lait du Québec included compensation for installing catwalks on bulk transportation vehicles for all transportation contracts beginning after November 1, 2014. The amount of the compensation, retroactive to November 1, 2014, was negotiated and set at \$0.00075/km in 2015. It came into effect after being approved by the RMAAQ on November 23, 2015.

However, Annex J of the Agreement of November 2013 stipulates that, as of November 1, 2015, when renewing a transporter's contract, the PLQ may deduct a total of \$1,000 from annual revenues, per assessed vehicle, for any tank truck that does not have a compliant catwalk. Therefore, the deduction will be applied when contracts after that date are retroactively updated.

## CANADIAN MILK TRANSPORT LIAISON GROUP (CMTLG)

Newfoundland hosted the CMTLG in September 2015. This meeting between technical staff members provides an opportunity to review the issue of transportation costs and the implementation of optimization projects in various Canadian provinces. The projects discussed concerned catwalks, seals, routing systems, quality assessments, the use of GPS and pocket computers, the fuel consumption rate, measurement, calibration and filtration instruments, and milk transportation between provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) and the Western Milk Pooling Agreement.

## ROUTING SOFTWARE

The new routing software installed in 2013 underwent some minor changes and reached cruising altitude in 2015 as concerns updating transportation contracts. The software is now in full use and improves the order in which milk is picked up from dairy operations on various routes, which keeps transportation costs at a minimum according to the pricing formula set out in Annex F of the Milk Transportation Agreement. Thanks to these advances, the initial objectives of the software installation project have been met.

## ROAD SYSTEM

Numerous obstacles on Quebec roads in 2015 helped complicate the task of picking up milk and delivering it to plants for both transporters and Les Producteurs de lait du Québec. For control purposes, all detours caused by construction work were verified by checking the start and end dates of construction sites provided by the Ministère des Transports du Québec. Overall, transporters billed nearly \$57,000 for detours not covered in milk transportation contracts.

## DIESEL FUEL

The cost of diesel fell 6% in 2015, a decrease of nearly \$1,000,000. It was lower by an average of \$0.188 per litre. The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexing clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexing is based on monthly survey results provided by the Régie de l'énergie du Québec since November 1, 2007.

## WEIGHT RESTRICTION PERIOD

The weight restriction period, which was supposed to last 61 days in the three zones, was shortened by 7 days in zones 1 and 2. This represents a reduction in cost of around \$216,000.

## TRANSPORTATION COST POOLING

Last year was the 17th year that transportation costs have been pooled by the provinces that signed the P5 agreement.

Quebec paid nearly \$3.3 million to the transportation pools in 2015, which equals \$0.108 per hectolitre, compared to nearly \$3.8 million in 2014, which equals \$0.131 per hectolitre.

In 2015, the Maritimes continued to apply the cascading delivery model, like the one used in Quebec, in order to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements.

## PARTIAL LOADS

In 2015, transporters billed nearly \$239,000 for partial loads. A load is considered partial when the volume of milk to be delivered is less than 15,000 litres.

## NICHE MARKETS

Twelve special organic milk pickup routes were served by 12 transporters in 2015. Last year, Quebec marketed milk from 110 certified organic milk producers, for a total production of nearly 42.1 million litres. This volume met the demand for organic milk from 17 Quebec plants, including 6 producer-processors, and 2 Ontario plants.

Finally, 3.3 million litres of milk were delivered for the kosher market. Other routes met particular demands such as milk enriched with omega 3, milk from dry-hay-fed herds, or milk from herds of Jersey or Canadienne cows.



**MARC-ANDRÉ GRAVEL**, agent au contrôle de la qualité et aux contrôles techniques *Quality Control and Technical Controls Officer*  
**MARIE-PIER BEAUCHAMP**, Agente au programme proAction *proAction Program Officer* **STÉPHANE FOURNIER**, agent au programme d'assurance qualité *Quality Assurance Program Officer*

La section contrôle de la qualité de la Direction gestion du lait veille à l'application des normes prévues par les conventions de mise en marché du lait, à l'amélioration de la qualité du lait livré par les producteurs laitiers et à l'application du programme Lait canadien de qualité.

## Bactéries totales

Le pourcentage de lait conforme à la norme du comptage des bactéries totales (BT) en 2015 s'établit à 97,60 %, comparativement à 97,87 % en 2014. La moyenne pondérée annuelle de bactéries totales dans le lait est passée de 25 903 BT par millilitre en 2014 à 26 513 BT par millilitre en 2015. En aout 2015, les taux des pénalités progressives ont été augmentés de 1 \$ par hectolitre pour chacun des paliers.

## Cellules somatiques

Le pourcentage de lait conforme à la norme de comptage des cellules somatiques (CS) est passé de 97,48 % en 2014 à 97,29 % en 2015. La moyenne pondérée annuelle de cellules somatiques dans le lait a augmenté légèrement. Elle était de 207 340 CS par millilitre en 2014 et est passée à 210 128 CS par millilitre en 2015. En aout 2015, les taux des pénalités progressives ont été augmentés de 1 \$ par hectolitre pour chacun des échelons.

## Adultération du lait par l'eau

Plusieurs changements ont été apportés à la réglementation pour les résultats non conformes au point de congélation. À partir du mois d'aout 2015, la première infraction sur une période mobile de 12 mois entraîne dorénavant un avertissement. À la suite de cette modification, on a signifié 136 avertissements. À compter de novembre, on a modifié

la méthode de calcul des pénalités pour l'harmoniser avec celle des autres normes en vigueur. Elles sont désormais exprimées en dollars par hectolitre, et sont cumulatives dans un même mois. Toutefois, un délai de 18 jours doit être observé entre deux infractions pour laisser le temps au producteur de corriger la situation. Pour 2015, le nombre d'exploitations ayant été pénalisées est de 333.

## Primes à la qualité

Environ 4 500 producteurs ont bénéficié au moins une fois de la prime à la qualité versée mensuellement aux producteurs qui obtiennent des résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et à 200 000 CS par millilitre. Par ailleurs, plus de 75 % des producteurs de lait certifié biologique ont reçu la prime à la qualité spécifique au lait biologique au moins une fois.

La deuxième prime qualité prévue aux conventions de mise en marché du lait est financée à parts égales par les transformateurs et les producteurs. Elle a été versée mensuellement aux producteurs dont les résultats ont été de 15 000 BT par millilitre et moins et de 150 000 CS par millilitre et moins entre février 2015 et janvier 2016. En effet, la moyenne provinciale avait été égale ou inférieure à 250 000 CS par millilitre, soit de 207 762 CS par millilitre de décembre 2013 à novembre 2014. Un peu plus de 2 900 producteurs ont reçu cette prime à au moins une occasion. Le montant versé mensuellement a fluctué de 0,2342 \$ à 0,3962 \$ par hectolitre. La moyenne pondérée québécoise est de 209 710 CS par millilitre entre décembre 2014 et novembre 2015, ce qui permettra l'obtention de la prime pour la période de février 2016 à janvier 2017.

## QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF MILK QUALITY

	Résultats d'analyse Analysis results	2015 % volume	2014 % volume	2015 % analyses	2014 % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à 15 000/ml	55,54	53,78	54,81	53,43
	15 001 à 50 000/ml	37,44	39,72	38,23	40,01
	50 001 à 121 000/ml	4,62	4,37	4,68	4,47
	plus de/more than 121 000/ml	2,40	2,13	2,28	2,09
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à 100 000/ml	7,23	7,95	7,74	8,60
	100 001 à 200 000/ml	43,94	44,16	40,91	41,73
	200 001 à 300 000/ml	34,08	33,68	33,96	33,25
	300 001 à 400 000/ml	12,04	11,69	13,53	12,88
	plus de/more than 400 000/ml	2,71	2,52	3,86	3,54

## Suspension de la collecte

Quarante producteurs ayant cumulé quatre pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 57 suspensions. Au total, cinq suspensions étaient liées à des problèmes de bactéries et, 52 à des difficultés avec les cellules somatiques. À partir de novembre 2015, les critères de levée des suspensions de collecte ont été modifiés de façon à ce que les producteurs s'engagent à appliquer des changements visant l'amélioration de la qualité.

## Protocole d'intervention

Les conseillers en qualité du lait de Valacta ont effectué un peu plus de 400 interventions à la ferme, en plus du service-conseil par téléphone, afin de conseiller les producteurs qui ont des difficultés avec la qualité du lait de leur ferme. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Valacta et ses conseillers à la qualité du lait pour assurer le suivi permettant de trouver les problèmes et de travailler à des solutions.

## Harmonisation de la qualité du lait cru de P5

Les offices de commercialisation du lait de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) ont conclu en 2015 une entente de principe dont l'objectif est d'harmoniser leurs règles de qualité concernant les bactéries, les cellules somatiques et le dépistage d'antibiotiques. Ces règles, qui devraient être implantées d'ici novembre 2019, n'apportent aucun changement aux seuils des normes de BT et CS.

## Programme de reconnaissance Lait'xcellent

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et l'engagement des producteurs qui ont réussi à livrer constamment un lait de la meilleure qualité. Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec décernent trophées et bourses à trois gagnants provinciaux et à trois gagnants dans chaque région. Des certificats sont également décernés afin de souligner l'atteinte des objectifs en matière de qualité de lait exceptionnelle tout au long de l'année. Au total, 314 certificats « Très grande distinction » et 771 certificats « Grande distinction » seront

## EXIGENCES QUALITATIVES – 2015

### QUALITY REQUIREMENTS – 2015

Type d'analyse Analysis	Norme Standard
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI <sup>1</sup> /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml 121,000 IBC <sup>1</sup> /ml – Notice at 50,000 IBC/ml
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC <sup>2</sup> /ml 7,000 CFU <sup>2</sup> /ml
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml 400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C Freezing point with limit of -0.507°C
Adulteration par les antiséptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse Negative
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments No sediments
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur No bad smell
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum 4°C maximum
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur No bad taste
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise No falsification allowed

1 Comptage bactérien individuel  
*Individual bacteria count*

2 Unités formant des colonies  
*Colony forming units*

remis pour les résultats de 2015. De plus, Les Producteurs de lait attribuent 485 certificats «Amélioration» aux producteurs dont les résultats de qualité du lait pour 2015 se sont améliorés d'au moins 20 % par rapport à ceux de l'année précédente.

## Lait canadien de qualité

L'application du programme Lait canadien de qualité (LCQ) par les producteurs de la province s'est poursuivie en 2015.

Au cours de l'année 2015, les agents de validation ont visité 874 exploitations laitières pour une validation complète menant à l'accréditation ou au renouvellement de l'accréditation LCQ. Ceci porte à 5 527 le nombre total d'entreprises laitières actives certifiées au 31 décembre 2015. À la fin de l'année 2015, 98 % des producteurs représentant 99 % du volume de lait produit avaient obtenu leur certification LCQ.

Le Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, exige qu'un producteur soit titulaire d'un certificat LCQ à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

Les conventions de mise en marché du lait prévoient une pénalité de 8,00 \$ par hectolitre pour les producteurs non certifiés. En décembre 2015, 83 producteurs étaient pénalisés comparativement à 152 producteurs en décembre 2014.

Le cycle des différentes activités de validation après la certification initiale est de quatre ans :

- Année 2 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 3 : validation partielle à réaliser par un agent de validation à la ferme
- Année 4 : formulaire d'autodéclaration à remplir par le producteur
- Année 5 : reprise du cycle et validation complète à la ferme

Toutefois, afin de préserver la crédibilité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard et représentant 5 % des producteurs ayant soumis une autodéclaration au cours d'une année doit faire l'objet d'une validation partielle à la ferme.

En 2015, 2 728 producteurs ont rempli et soumis un formulaire d'autodéclaration, puisqu'ils en étaient à l'année 2 ou à l'année 4 du cycle de certification. Pour la même période, 2 065 validations

partielles ont été effectuées, et ce, tant chez des producteurs certifiés depuis deux ans que chez ceux sélectionnés au hasard à la suite de leur autodéclaration.

Plus de 2 600 producteurs ont reçu une somme de 100 \$ chacun pour couvrir une partie des coûts associés à une validation complète ou partielle réalisée à la ferme.

Valacta a continué d'offrir le service Accompagnement LCQ aux producteurs désirant obtenir du soutien dans leur préparation à la certification. Les Producteurs de lait assument les frais des deux premières heures de ce service dont se prévalent les producteurs, ce qui a représenté un peu plus de 90 heures en 2015.

Le 1<sup>er</sup> octobre, Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont produit une nouvelle version du Manuel de référence et du Cahier de travail du programme LCQ pour remplacer celle de juin 2010. Le programme LCQ visant la salubrité du lait et de la viande produits à la ferme laitière est en transition pour devenir le volet Salubrité du programme proAction. Le nouveau manuel s'intitule Salubrité des aliments.

À 31 décembre 2015, 18 agents de validation étaient accrédités au Québec. Chaque organisation provinciale ayant la responsabilité d'organiser et de fournir des services de certification pour le programme LCQ, Les Producteurs de lait assument aussi la validation des agents de validation permettant l'obtention et le maintien de leur accréditation par les PLC. Une séance de formation continue est aussi offerte une fois par année.

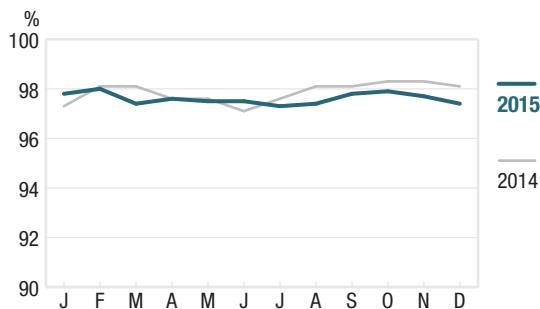
Conformément au Manuel et procédures d'accréditation du programme LCQ, deux agents de validation ont été supervisés par le personnel des PLC lors de validations à la ferme au cours de l'année.

Le processus d'audit du programme LCQ par une tierce partie, amorcée en 2014 en vue d'obtenir une reconnaissance de ce système d'accréditation par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, a été complété en 2015. Le Québec avait été l'une des quatre provinces sélectionnées et visitées par la firme NSF-GFT à cette fin, en plus du bureau national. Après avoir soumis les mesures correctives demandées à la suite du processus d'audit, Les Producteurs de lait du Québec ont reçu le rapport final confirmant l'application adéquate du système d'accréditation LCQ.

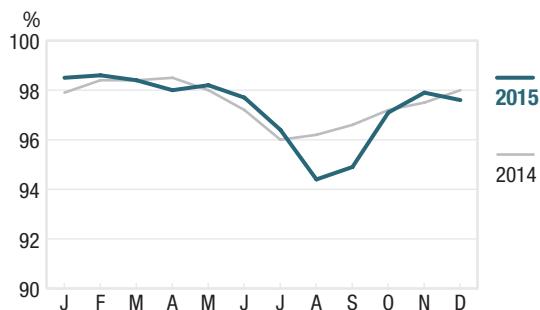
## MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2015 Moyenne pondérée Weighted average	2014 Moyenne pondérée Weighted average
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	26 513	25 903
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	210 128	207 340

### LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



### LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



## Quality Control

The Quality Control Section of the Milk Management Department ensures the application of the standards set out in the milk marketing agreements, the improvement of the quality of milk delivered by dairy producers and the implementation of the Canadian Quality Milk program.

### TOTAL BACTERIA

In 2015, 97.60% of milk met the total bacteria (TB) count standard, compared to 97.87% in 2014. The annual weighted average total bacteria count in milk went from 25,903 TB per millilitre in 2014 to 26,513 TB per millilitre in 2015. In August 2015, the progressive penalty rates were raised by \$1 per hectolitre for each level.

### SOMATIC CELLS

In 2015, 97.29% of milk met the somatic cell (SC) count standard, compared to 97.48% in 2014. The annual weighted average somatic cell count in milk rose slightly from 207,340 SC per millilitre in 2014 to 210,128 SC per millilitre in 2015. In August 2015, the progressive penalty rates were raised by \$1 per hectolitre for each level.

### MILK ADULTERATION BY WATER

Many amendments were made to the regulations for sub-standard results at freezing point. Starting in the month of August 2015, the first offence over a rolling 12-month period now results in a warning. After this amendment was made, we served 136 warnings. As of November, the penalty calculation method was changed in order to harmonize it with the method for other effective standards. They are now expressed in dollars per hectolitre, and are cumulative within the same month. However, an 18-day period must be observed between two offences so that producers have time to correct the situation. In 2015, 333 dairy operations were penalized.

### QUALITY PREMIUMS

The monthly quality premium paid to producers whose results are equal to or lower than 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre was paid to 4,500 producers at least once. In addition, the quality premium for certified organic milk producers was paid to over 75% of those producers at least once.

The second quality premium set out in the milk marketing agreements is funded equally by processors and producers. This quality premium was paid on a monthly basis to producers whose results did not exceed 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre from February 2015 to January 2016. In fact, the provincial average did not exceed 250,000 SC per millilitre, i.e. 207,762 SC per millilitre from December 2013 to November 2014. It was paid to just over 2,900 producers at least once. The amount paid monthly fluctuated from \$0.2342 to \$0.3962 per hectolitre. From December 2014 to November 2015, the weighted average somatic cell count was 209,710 SC per millilitre, which will make it possible to obtain the premium from February 2016 to January 2017.

### SUSPENSION OF PICKUP

Pickup was suspended for forty producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a 12-month period, and more than once for some, for a total of 57 suspensions. In total, five suspensions were linked to bacteria problems and 52 to problems with somatic cells. Starting in November 2015, the criteria for lifting pickup suspensions were modified so that producers agree to apply changes aimed at improving quality.

## **INTERVENTION PROTOCOL**

Valacta's milk quality advisors performed just over 400 farm visits, in addition to telephone calls, to advise producers on how to deal with milk quality problems on their farms. Les Producteurs de lait du Québec commissions Valacta and its milk quality advisors to follow up in an effort to find problems and work on solutions.

## **P5 RAW MILK QUALITY HARMONIZATION**

In 2015, the P5 milk marketing boards reached an agreement in principle whose objective is to harmonize their quality rules for bacteria, somatic cells and antibiotics screening. These rules, which should be implemented by November 2019, do not change the thresholds of the TB and SC standards in any way.

## **LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM**

The Lait'xcellent program recognizes the work and commitment of producers who succeed in consistently delivering the best quality milk. Every year, Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and cash prizes to three provincial winners and three winners in each region. Certificates are also presented in recognition of producers who attain outstanding milk quality goals over the course of the year. In total, 314 "Very Great Distinction" certificates and 771 "Great Distinction" certificates will be awarded for the results of 2015. In addition, Les Producteurs de lait du Québec issued 485 "Improvement" certificates to producers who improved their milk quality results in 2015 by at least 20% compared to the previous year.

## **CANADIAN QUALITY MILK**

Quebec producers continued to implement the Canadian Quality Milk (CQM) program in 2015.

In 2015, validators visited 874 dairy operations to perform a complete validation as part of the CQM registration or registration renewal process. This brings the total number of active, registered dairy farms to 5,527 as at December 31, 2015. At the end of 2015, 98% of the producers representing 99% of the volume of milk produced had obtained their CQM registration.

The Règlement des producteurs de lait sur le programme Lait canadien de qualité (milk producers' by-law respecting the Canadian Quality Milk program), which came into force on January 1, 2009, requires producers to hold a CQM certificate by August 1, 2013.

The milk marking agreements set out a penalty of \$8.00 per hectolitre for producers who have not obtained their registration. In December 2015, 83 producers were penalized compared to 152 producers in December 2014.

After initial registration, there is a four-year cycle of various validation activities:

- Year 2: self-declaration form filled out by the producer
- Year 3: partial validation of practices at the farm by the validator agent;
- Year 4: self-declaration form filled out by the producer
- Year 5: cycle starts over and full validation of farm practices

However, in order to maintain the credibility of the registration process, a random sample of 5% of the producers who submitted a self-declaration form during the year must receive a partial on-farm validation.

In 2015, 2,728 producers filled out and submitted a self-declaration form since they were in year 2 or year 4 of the cycle. During the same period, 2,065 partial on-farm validations were carried out for producers who had been registered for two years and those who had been randomly selected after submitting their self-declaration.

Over 2,600 producers each received \$100 to cover a portion of the costs incurred for a full or partial validation carried out on their farms.

Valacta continued to offer the CQM coaching service to producers who wanted to receive assistance in completing the pre-requisites for registration. Les Producteurs de lait assumes the cost of the first two hours of this service received by producers, which totalled just over 90 hours in 2015.

On October 1, Dairy Farmers of Canada (DFC) produced a new version of the Reference Manual and the CQM Program Workbook to replace the one from June 2010. The CQM food safety program for milk and meat products on the farm is transitioning into the Food Safety module of proAction. The manual is entitled Food Safety.

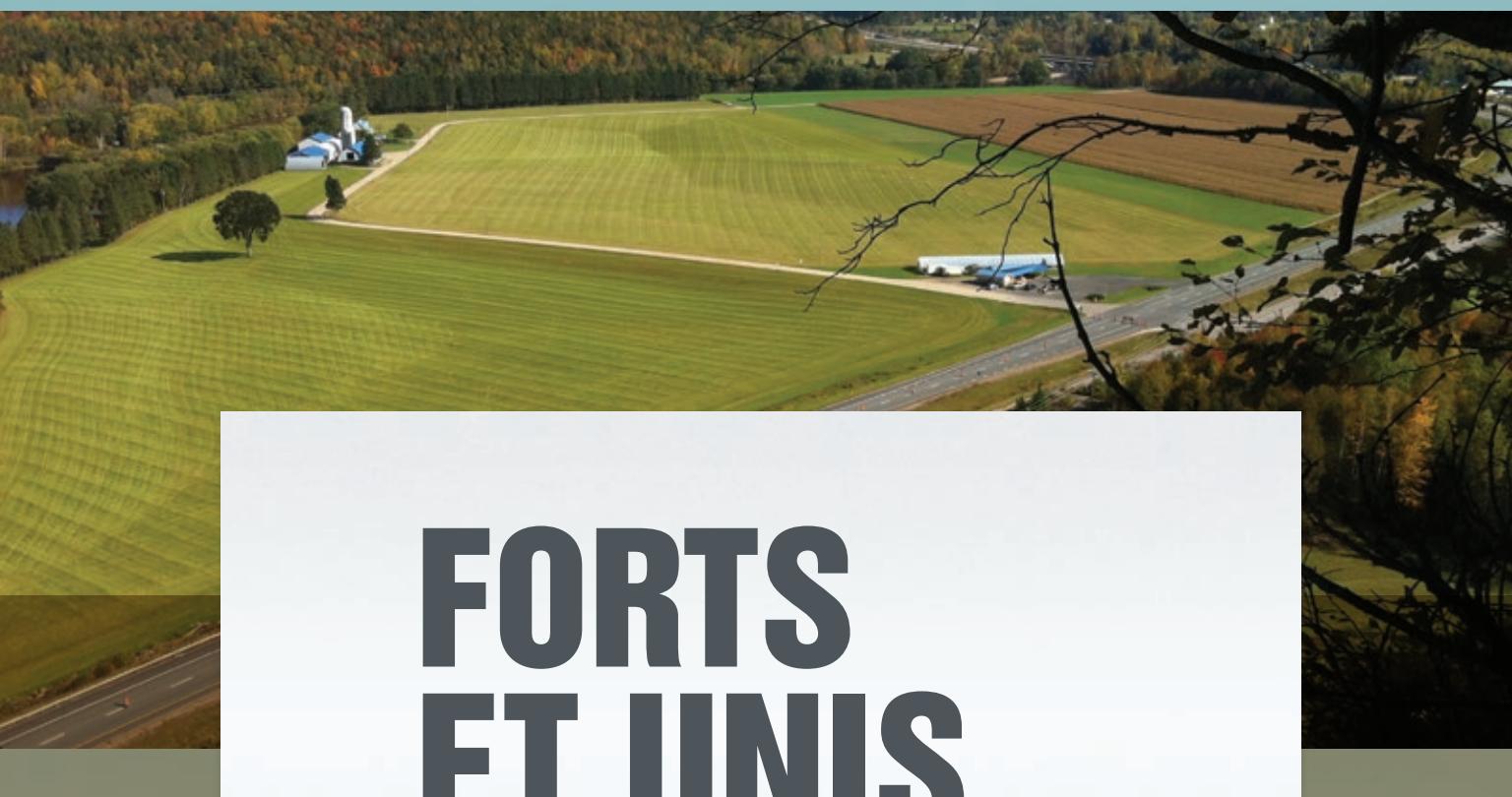
As at December 31, 2015, 18 validators were accredited in Quebec. Since each provincial organization is responsible for organizing and providing CQM program registration services, Les Producteurs de lait du Québec also assesses the validators so that they can become and stay qualified validators with Dairy Farmers of Canada (DFC). A continuing education session is also offered once per year.

In accordance with the Registration System Manual and Procedures of the CQM program, two validators were supervised by DFC staff members during validations on farms during the year.

The CQM program audit process by a third party, which began in 2014 in view of obtaining recognition for this registration system from the Canadian Food Inspection Agency (CFIA), was completed in 2015. Quebec was one of the four provinces selected and visited by the firm NSF-GFT for that purpose, in addition to the national office. After submitting the requested corrective measures resulting from the audit process, the PLQ received the final report confirming that the CQM registration system was being applied adequately.

Ferme Louiselle et Gaétan Brassard inc., à La Conception dans les Laurentides. La mise en commun des revenus et des frais de transport du lait par l'ensemble des producteurs favorise la répartition des producteurs de lait dans toutes les régions de la province.

*Ferme Louiselle et Gaétan Brassard inc., in La Conception in the Laurentians. The pooling of milk revenues and transportation costs by all producers promotes the distribution of milk producers across the province.*



# FORTS ET UNIS

## POUR NOTRE AGRICULTURE

**Strong and United for Our Agriculture**

Une quarantaine d'activités de presse, de manifestations et de rassemblements provinciaux, régionaux et locaux ont générée une importante couverture : quelque 500 articles dans les quotidiens et plus de 1 500 segments de médias électroniques et numériques.

*Approximately forty media activities, demonstrations and provincial, regional and local rallies generated major media coverage: some 500 articles in dailies and more than 1,500 electronic and digital media segments.*



Toutes les générations, fortes et unies pour la gestion de l'offre!

*All generations, Strong and United for Supply Management!*



Les quelque 7 000 fermes familiales sous gestion de l'offre au Québec (dont 5 624 fermes laitières) génèrent plus de 40 % des recettes agricoles de la province. La stabilité et la garantie d'un juste revenu que procure aux producteurs la gestion de l'offre ont des retombées positives pour l'ensemble de l'agriculture québécoise et canadienne et pour le développement de nos régions rurales.

The some 7,000 family farms in the supply management system in Quebec (including 5,624 dairy farms) generate over 40% of farm receipts in the province. The stability and guarantee of a fair income that supply management affords producers have positive impacts on the entire agricultural industry in Quebec and Canada and on the development of rural areas.



Entrevue du président des PLQ, Bruno Letendre, avant le départ de la marche du 24 septembre, à Montréal, réunissant plus de 1 500 manifestants à l'occasion du débat des chefs pendant la campagne électorale fédérale.

*Interview with Bruno Letendre, Chairman of the PLQ, before the march on September 24, in Montreal, attended by over 1,500 demonstrators on the occasion of the party leaders' debate during the election campaign.*



# CONTRÔLE DU VOLUME ET DE LA COMPOSITION

**LUC BOURNIVAL**, responsable des contrôles techniques *Technical Controls Manager* **MARIO GUERTIN**, agent aux contrôles techniques *Technical Controls Officer*

La section contrôle du volume et de la composition de la Direction gestion du lait a la responsabilité de s'assurer que les analyses de composition et la mesure des volumes sont conformes au lait livré par les producteurs et au lait payé par les usines.

Le personnel effectue des visites aux usines pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques. Au cours de l'année 2015, le personnel a collaboré à trois reprises à la formation de 38 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. Des vérifications du calibrage ont été effectuées durant l'année sur les bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présentait des variations importantes. Au total: 629 vérifications, dont 385 calibrages complets des bassins, ont été effectuées par l'unité d'étalonnage. En 2015, le travail du personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, a permis d'obtenir un pourcentage d'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine de 0,18 %.

De plus, les employés collaborent avec le personnel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), responsable de valider les résultats du laboratoire d'analyse de la composition du lait de Valacta.

Au cours de l'année, plusieurs vérifications et enquêtes ont été réalisées par Les Producteurs de lait du Québec, ou conjointement avec le MAPAQ, dans des fermes qui contrevenaient au Règlement sur les quotas des producteurs de lait. Les fautifs se sont vu imposer des amendes pour les infractions commises.

Au cours de l'année 2015, tout a été mis en place avec le laboratoire de Valacta afin d'effectuer l'analyse des composants, des cellules somatiques et de l'adultération par l'eau de toutes les collectes de lait effectuées à la ferme. Des modifications règlementaires ont été rendues nécessaires pour permettre le passage de 4 résultats d'analyse des composants par mois aux résultats de toutes les collectes. De plus, l'expédition des bouteilles d'échantillon vers le laboratoire est passée de deux fois à trois fois par semaine.

En 2015, 96 % de tout le lait livré par les producteurs a été mesuré à l'usine par un compteur approuvé et 96 % de tout le lait livré a été échantillonné à l'aide d'un échantillonneur approuvé pour les besoins de la facturation du lait.

Enfin, en 2015, les teneurs en matière grasse, en protéines et en lactose ont augmenté respectivement de 0,0216 kilogramme par hectolitre, de 0,0165 kilogramme par hectolitre et de 0,0061 kilogramme par hectolitre comparativement aux teneurs de l'année précédente. Au total, la teneur des solides totaux a augmenté de 0,0442 kilogramme par hectolitre.

**POURCENTAGE DU VOLUME MESURÉ PAR UN COMPTEUR APPROUVÉ ET  
ÉCHANTILLONNÉ PAR UN ÉCHANTILLONNEUR APPROUVÉ**  
**PERCENTAGE OF VOLUME MEASURED BY AN APPROVED METER AND SAMPLED  
BY AN APPROVED SAMPLER**

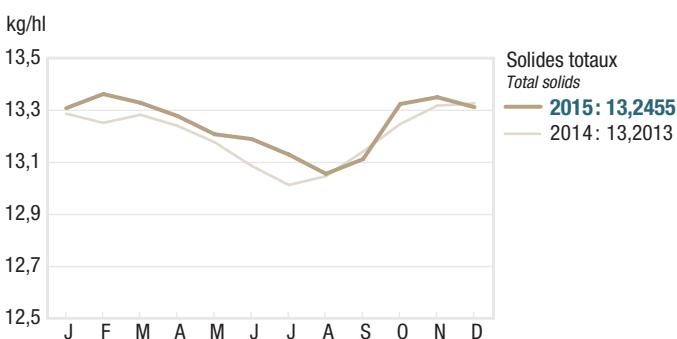
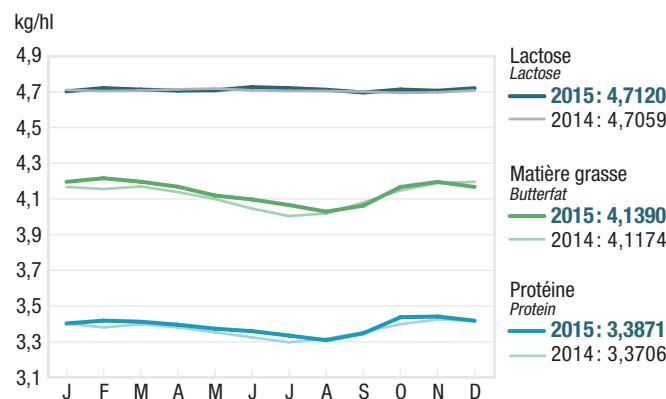
Volume  
Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un compteur approuvé.  
96% of the milk volume received by the plants was measured by an approved meter.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)  
Milk composition (butterfat, protein, lactose and other solids)

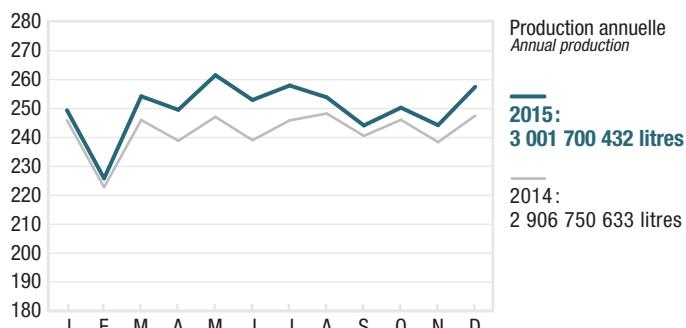
96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide  
d'un échantillonneur approuvé.  
96% of the milk volume was sampled at the plant for payment purposes, using an approved sampler.

**TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE**  
**MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE**



**VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT**  
**MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME**

Millions de litres  
Millions of litres



## Volume and Composition Control

The Volume and Composition Control Section of the Milk Management Department is responsible for ensuring that the composition tests and volume measurements are consistent with the milk shipped by producers and paid for by the plants.

Staff members make visits to plants to inspect the meters and automatic samplers. In 2015, staff participated in three training sessions for 38 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe. During the year, calibration checks were conducted on the bulk tanks of producers who requested them or on pickup routes that showed significant variations. In total, 629 calibration checks, including 385 full calibrations of bulk tanks, were carried out by the calibration unit. In 2015, thanks to the efforts of staff members and the cooperation of milk transporters, the gap between the volume measured on farms and the volume received at plants, according to the meter, was brought to 0.18%.

In addition, employees worked with staff from the Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) who are responsible for validating the results of Valacta's milk composition tests performed in Valacta's laboratory.

During the year, several inspections and investigations were conducted by Les Producteurs de lait du Québec, or jointly with the MAPAQ, of farms that violated the By-law respecting quotas for milk producers. Offenders were fined for the offences they committed.

In 2015, Valacta's laboratory was fully set up to perform analyses of components, somatic cells and adulteration by water on all milk samples collected on farms. Regulatory amendments became necessary in order to change the frequency of component analysis results from 4 results per month to results from all milk picked up. Furthermore, sample bottles are now shipped to the laboratory three times per week instead of twice per week.

In 2015, 96% of all milk shipped by producers was measured at the plant by an approved meter and 96% of all the milk delivered was sampled by an approved sampler for milk billing purposes.

Finally, in 2015, butterfat, protein and lactose content increased by 0.0216 kilograms per hectolitre, 0.0165 kilograms per hectolitre and 0.0061 kilograms per hectolitre, respectively, compared to the previous year contents. Overall, total solids content increased by 0.0442 kilograms per hectolitre.



**PHILIPPE GENEAU**, agent de soutien aux utilisateurs *User Support Technician* **MONA OUELLET**, analyste-programmeure *Programmer Analyst*  
**SYLVIE GIROUX**, directrice de la technologie et de l'information de gestion *Director, Technology and Management Information*  
**CLAUDE DAIGNEAULT**, analyste-programmeur *Programmer Analyst*

La Direction technologie et information de gestion a sous sa responsabilité les activités relatives aux systèmes d'information, à la bureautique, à la réseautique, au développement des systèmes et au soutien informatique. Elle travaille également en collaboration avec les autres directions à l'amélioration continue des processus administratifs. L'équipe compte cinq personnes : trois analystes-programmeurs, un agent de soutien aux utilisateurs et la directrice.

Dans le but de faciliter la gestion de nos listes d'élus, un nouvel outil est disponible pour les membres du personnel afin qu'ils puissent mettre à jour le profil des élus régionaux. Une information actualisée facilite le travail de communication avec nos élus, tant au plan provincial qu'au plan régional.

Le processus de préparation du comité exécutif et du conseil d'administration a été revu dans le but de tenir des réunions sans papier. Des outils ont été mis à la disposition des responsables provinciaux pour faciliter la préparation des documents et leur mise en ligne. Quant aux administrateurs, ils ont la possibilité de consulter les documents et d'effectuer des recherches dans une section sécurisée sur l'extranet.

L'entrée en vigueur des nouvelles conventions de mise en marché du lait a eu des impacts importants sur les règles d'approvisionnement, et ce, rétroactivement au mois d'août 2013. La programmation relative aux calculs du suivi des volumes historiques des usines a été revue ainsi que plusieurs rapports. Des travaux ont également été requis pour adapter le système relatif à la qualité du lait concernant les pénalités pour adultération par l'eau. Un autre dossier important, qui sera complété au début de 2016, est celui de l'analyse de tous les échantillons de lait prélevés chez les producteurs.

Parmi les autres changements dignes de mention, les membres de la Direction ont travaillé sur la mise en place du WiFi dans les usines pour éliminer les rapports papier, car les rapports de collecte et de livraison signés sont maintenant disponibles sur les extranets des usines et des transporteurs. Ils ont également travaillé sur l'accès à distance par le personnel provincial aux documents sur le réseau, sur la gestion documentaire, sur la réorganisation territoriale des producteurs ainsi que sur la conversion du quota non négociable des producteurs en quota négociable.

## **Technology and Management Information**

The Technology and Management Information Department is responsible for the activities concerning information systems, office automation, networks, systems development and support. It also works with the other departments to continuously improve administrative processes. The team includes five people: three programmer analysts, a user support technician and the director.

With the goal of facilitating the management of our lists of elected officials, staff members have access to a new tool that they can use to update the profile of regional elected officials. Updated information makes it easier to communicate with our elected officials, both provincially and regionally.

The preparatory process of the Executive Committee and Board of Directors was reviewed so that paperless meetings can be held. Tools have been made available to the competent provincial staff members to make it easier to prepare documents and post them on line. As for directors, they have the possibility of consulting the documents and performing searches in a secure section of the extranet.

The coming into force of the new milk marketing agreements had major impacts on the supply rules, retroactively to August 2013. The programming involved in the calculations used to track the past volumes of plants was reviewed, in addition to many reports. Work also had to be done to adapt the milk quality system to the penalties for adulteration by water. Another important project, which will be completed in early 2016, is to analyze all milk samples taken from producers.

Some of the other changes worth mentioning include the Department members' work on installing WiFi in plants to eliminate paper reports because the signed pickup and shipment reports are now available on the extranets of the plants and transporters. They also worked on remote access for provincial staff to documents on the network, document management, the reorganization of producers' territories and the conversion of producers' non-saleable quota into saleable quota.



# FORTS ET UNIS

## POUR NOS ALIMENTS

**Strong and United for Our Food**

Grâce à la gestion de l'offre, nos concitoyens ont accès à des produits d'ici, de très grandes qualités. La gestion de l'offre favorise une production locale, encadrée par des règles parmi les plus exigeantes au monde.

Thanks to supply management, our fellow citizens have access to high-quality local products. Supply management encourages local production, governed by some of the strictest rules in the world.

Le 24 septembre à Montréal, les producteurs écoutent les messages de leurs leaders devant Radio-Canada, où se tiendrait en début de soirée le débat des chefs en français de la campagne électorale fédérale.

*On September 24 in Montreal, producers listened to the messages of their leaders, in front of Radio-Canada, where the French-language party leaders' debate for the federal election was held in the early evening.*



[www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca)  
Source: Évronnements Research, sondage sur l'industrie laitière canadienne pour Les Producteurs laitiers du Canada, juillet 2015.



Un sondage réalisé pour le compte des Producteurs laitiers du Canada a révélé un fort appui des citoyens pour une production et des produits locaux.

*A survey conducted for Dairy Farmers of Canada revealed strong support from citizens for local products and production.*



Le Québec produit 450 différents fromages, recensés sur le site [fromagesdici.com](http://fromagesdici.com) des Producteurs de lait du Québec.

*Quebec produces 450 different cheeses, which can all be found on the [ourcheeses.com](http://ourcheeses.com) site of Les Producteurs de lait du Québec.*



## FINANCES ET ADMINISTRATION

La Direction finances et administration a la responsabilité de produire l'information financière des différents fonds des Producteurs de lait du Québec et des groupes régionaux. Elle assume également les opérations financières reliées à la préparation des paiements aux producteurs, au versement de la prime sur le lait biologique, au paiement des frais de transport ainsi qu'à la facturation des usines. De plus, la Direction fournit un soutien administratif et des conseils financiers aux dirigeants sur divers dossiers courants.

En 2015, nous avons poursuivi l'intégration et la consolidation des opérations comptables des groupes régionaux à celles de l'organisation. Ainsi, les comptes fournisseurs et les remboursements aux membres des conseils régionaux et délégués sont maintenant traités entièrement aux bureaux de Longueuil.

Pour le dernier exercice, les résultats du Fonds d'administration présentent un excédent des produits sur les charges de 2,32 millions de dollars. Le résultat net lié à proAction, qui inclut le volet « Lait canadien de qualité » (LCQ), a été réduit significativement par rapport à l'année dernière et ne représente plus que 836 027 dollars. Ceci s'explique entre autres par une baisse du nombre de producteurs pénalisés parce qu'ils ne détenaient pas de certificat LCQ ainsi que par l'achat de nouveau matériel d'analyse plus performant pour le dépistage des antibiotiques dans le lait.

Quant aux revenus plus élevés en retenues-qualité pour 2015, l'écart s'explique principalement par le fait qu'ils avaient été réduits l'année dernière par des ajustements rétroactifs applicables à l'année 2013 concernant les pénalités applicables sur les résultats hors normes lors de l'analyse de l'adultération du lait par l'eau. Enfin, des pénalités pour des livraisons de lait non déclarées ont de nouveau été imposées durant l'exercice et auront contribué sensiblement aux excédents présentés dans les résultats.

En excluant les éléments affectés aux Programmes-qualité du lait, à proAction et aux pénalités pour des livraisons de lait non déclarées, les résultats du Fonds d'administration auraient dégagé un excédent de quelque 590 000 dollars.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion reflètent entièrement la dernière hausse du prélevé instauré le 1<sup>er</sup> aout 2014 pour augmenter notre contribution aux Producteurs laitiers du Canada, de même que la hausse de 3,63 % des kilogrammes de solides totaux livrés en raison de l'augmentation du volume de production laitière.

Pour ce qui est des recettes provenant des ventes de lait du Fonds du pool, elles se sont élevées à près de 2,375 milliards de dollars en 2015, en diminution de 46,4 millions de dollars par rapport à 2014, ou -1,92 %. Cette baisse des recettes, malgré une hausse du volume mis en marché, s'explique par la diminution sensible du revenu moyen, en raison, notamment, de la baisse des prix des classes régulières et spéciales, de la composition des ventes et de l'augmentation des surplus de solides non gras.

Finalement, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à soutenir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux promus par GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre, activité pour laquelle la Direction assure la coordination administrative.



**SUZANNE DESBIENS**, technicienne en facturation *Billing Technician*  
**ANDRÉE GAUTHIER**, commis comptable *Accounting Clerk*  
**ELAINE PELLERIN**, responsable de la paie *Milk Payment Coordinator*  
**GENEVIEÈVE BORDELEAU**, commis comptable *Accounting Clerk*  
**DIANE LEFEBVRE**, commis comptable *Accounting Clerk*  
**DANIEL DUPUIS**, directeur des finances et de l'administration *Director, Finance and Administration*  
**PATRICK VERSTRICHT**, coordonnateur des fonds *Funds Coordinator*  
**NICOLE DUMAS**, secrétaire *Secretary*  
**MARTINE BÉDARD**, technicienne comptable *Accounting Technician*  
**CLAUDETTE LÉTOURNEAU**, commis comptable *Accounting Clerk*

## PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2015 PAYMENTS TO PRODUCERS – 2015

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price				Prime à la matière grasse – intraquota <sup>2</sup> Within-quota butterfat premium <sup>2</sup>			Prime qualité CMML <sup>3</sup> Quality premium MMAs <sup>3</sup>	
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup>	Matière grasse Butterfat	Valeur d'un hl de référence <sup>1</sup> Value of reference hl <sup>1</sup>	Volume Volume		
Janvier – January	9,9387	8,4067	1,6995	72,37	0,0130	0,05	0,2496		
Février – February	9,8380	8,7158	1,7481	73,27	0,0133	0,05	0,2397		
Mars – March	9,6666	9,1805	1,8167	74,53	0,0124	0,04	0,2891		
Avril – April	9,8326	8,1705	1,6596	71,00	0,0122	0,04	0,2564		
Mai – May	9,8584	8,0050	1,6239	70,36	0,0183	0,07	0,2342		
Juin – June	9,7430	8,0837	1,6238	70,20	0,0334	0,12	0,2905		
Juillet – July	9,5633	7,5450	1,5345	67,32	0,0537	0,19	0,3465		
Aout – August	9,9430	7,8006	1,5625	69,66	0,0611	0,22	0,3674		
Septembre – September	9,7495	8,3766	1,6694	71,42	0,0648	0,23	0,3962		
Octobre – October	10,0492	8,3625	1,7073	72,67	0,0516	0,19	0,3027		
Novembre – November	10,1589	8,5319	1,7366	73,77	0,0253	0,09	0,2922		
Décembre – December	10,0081	8,0471	1,6484	71,18	0,0223	0,08	0,2836		
<b>Prix moyen annuel 2015</b> <i>Average annual price 2015</i>	<b>9,8624</b>	<b>8,2647</b>	<b>1,6678</b>	<b>71,46</b>	<b>0,0312</b>	<b>0,11</b>	<b>0,2886</b>		
Prix moyen annuel 2014 <i>Average annual price 2014</i>	9,8589	9,4822	1,8411	76,33	0,0437	0,16	0,2831		

<sup>1</sup> Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence.  
*Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre.*

Matière grasse/Butterfat: 3,60 kg/hl   Protéine/Protein: 3,20 kg/hl   Lactose et autres solides/Lactose and other solids: 5,70 kg/hl

<sup>2</sup> La prime à la matière grasse a remplacé la prime solides non gras depuis le mois d'août 2014. Elle est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,35 ou moins.  
*The butterfat premium replaced the solids non-fat premium in August 2014. This premium is paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.35 or less.*

<sup>3</sup> Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.  
*Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.*

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2015

FINANCING OF OPERATIONS – 2015

	Janvier à juillet January to July	Aout à décembre August to December
	\$/kg de ST <sup>1</sup> – \$/kg of TS <sup>1</sup>	
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02713	0,02728
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00927	0,00912
<b>Total partiel</b> <i><b>Subtotal</b></i>	<b>0,03640</b>	<b>0,03640</b>
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,11400	0,11360
Fonds de développement <i>Development program</i>	0,00080	0,00080
<b>Total</b>	<b>0,15120</b>	<b>0,15080</b>

1 Solides totaux  
Total solids

## Finance and Administration

The Finance and Administration Department is responsible for producing financial information for the various funds of Les Producteurs de lait du Québec and regional groups. It also performs the financial transactions involved in preparing producer payments, paying the organic milk premium and transportation costs and billing plants. In addition, the Department provides administrative support and financial advice to those in charge of various ongoing operations.

In 2015, we continued to integrate and consolidate the accounting transactions of the regional groups with those of the organization. Accordingly, accounts payable and reimbursements to members of regional councils and delegates are now fully processed at the offices in Longueuil.

Last year, the results of the General Operating Fund show a surplus of revenue over expenses of nearly \$2.32 million. The net revenue linked to proAction, which includes the "Canadian Quality Milk" (CQM) program, was significantly reduced compared to last year and only amounted to \$836,027. This can be partially explained by a decrease in the number of producers who were penalized because they did not hold the CQM certificate as well as by the purchase of new and more effective analytical material for screening antibiotics in milk.

As for revenues with higher quality deductions for 2015, the difference can be mainly explained by the fact that they had been reduced last year by retroactive adjustments applicable to 2013 concerning penalties for sub-standard results in analyses of milk adulteration by water. Finally, penalties for undeclared milk shipments were once again imposed during the year and contributed significantly to the surpluses presented in the results.

When excluding the items applied to the Milk Quality Programs, proAction, and the penalties for undeclared milk shipments, the results of the General Operating Fund posted a surplus of around \$590,000.

Furthermore, the results of the Advertising and Promotion Fund fully reflect the latest levy hike instituted on August 1, 2014 to increase our contribution to Dairy Farmers of Canada, as well as the 3.63% increase in kilograms of total solids delivered due to the larger volume of milk production.

Pool Fund receipts from milk sales were nearly \$2.375 billion in 2015, down \$46.4 million, or -1.92%, compared to 2014. The lower receipts, despite the larger volume marketed, can be explained by the significant decrease in average income, mainly due to the lower prices for regular and special classes, the sales mix and the increase in solids non-fat surpluses.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to help with the cost of defending the economic interests of producers, especially those promoted by the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management. The Department coordinates the administrative aspects of this activity.



**GENEVIÈVE RAINVILLE**, directrice de la recherche économique *Director, Economic Studies* **CHANTAL FLEURY**, conseillère en agronomie *Agronomy Advisor*  
**RICHARD LAMOUREUX**, économiste principal *Chief Economist* **LINE CÔTÉ**, agente de recherche *Research Officer*  
Absent sur la photo *Missing in the photo:* **CATHERINE LESSARD**, directrice adjointe de la recherche économique *Assistant Director, Economic Studies*

La Direction recherche économique conseille les dirigeants des Producteurs de lait du Québec sur les politiques et les dossiers reliés à l'industrie laitière. Elle accomplit ce mandat par la réalisation d'études, d'analyses et de textes de vulgarisation pour guider les différentes instances et directions de l'organisation. La Direction représente l'organisation à de nombreux comités provinciaux et nationaux.

## Commerce international

L'Organisation mondiale du commerce a conclu une entente à Nairobi en décembre 2015 qui prévoit, entre autres, la fin des subventions à l'exportation. Le Canada aura jusqu'en 2020 pour mettre en œuvre ce changement. Pour les autres pays, à l'exception de la Suisse, de la Norvège et des pays en développement, la fin des subventions à l'exportation est immédiate.

Au chapitre des négociations bilatérales, les négociations du Partenariat transpacifique (PTP), qui s'étaient intensifiées au cours de la dernière année, se sont conclues le 5 octobre 2015. Un accès supplémentaire aux marchés des produits laitiers, évalué à 3,25 %, a été consenti par le Canada. Les contingents tarifaires touchent 16 catégories de produits et croîtront sur une période de 18 ans, d'abord plus rapidement les 5 premières années pour augmenter ensuite plus lentement les 13 années suivantes. La mise en œuvre est prévue au plus tôt en 2017.

Le texte de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (UE) est en cours de vérification juridique et de traduction dans les 24 langues officielles de l'UE. La ratification de l'accord par le Canada et l'Union européenne est prévue au plus tôt au printemps 2016, soit après la finalisation du texte. L'entente, qui accorde un accès préférentiel au marché canadien des fromages

de 16 000 tonnes ainsi qu'un accès additionnel de 1 700 tonnes de fromages à usage industriel, pourrait être mise en œuvre en 2017.

Dans le contexte de la finalisation des négociations du PTP, le gouvernement fédéral a annoncé des programmes de compensation visant à couvrir les pertes des producteurs reliés au PTP et à l'AECG. Un premier programme couvrirait une baisse éventuelle de la valeur des quotas alors qu'un deuxième programme offrirait une protection des revenus des producteurs de lait pendant dix ans, puis une protection décroissante pour cinq autres années. Ces programmes sont toutefois en révision par le nouveau gouvernement. Leur sort devrait être connu au cours de 2016.

## Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait.

La formule d'indexation des prix du lait de consommation a donné une hausse de 2,19 %, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2016. Cette formule est basée sur deux indices, soit 50 % pour l'indice des prix à la consommation et 50 % pour celui du coût de production. Pour ce qui est du lait de transformation, une augmentation de 5,09 % au prix de soutien du beurre et une baisse de 30 % du prix de soutien de la poudre de lait écrémé ont été apportées aux prix de soutien de 2015 par la Commission canadienne du lait et sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2016.

## RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2015

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2015

Région Region	Production totale Total production			Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%	
01 - Estrie	318 413 155	10,61	536	9,53	
02 - Capitale-Nationale-Côte-Nord	83 437 613	2,78	181	3,22	
03 - Gaspésie-Les îles	5 786 444	0,19	18	0,32	
04 - Lanaudière	94 298 624	3,14	206	3,66	
05 - Mauricie	117 135 978	3,90	236	4,19	
06 - Outaouais-Laurentides	131 703 832	4,39	249	4,43	
07 - Centre-du-Québec	497 901 545	16,59	830	14,76	
08 - Abitibi-Témiscamingue	49 135 572	1,63	114	2,03	
09 - Chaudière-Appalaches-Nord	352 362 204	11,74	667	11,86	
10 - Chaudière-Appalaches-Sud	279 177 680	9,30	560	9,96	
11 - Bas-Saint-Laurent	308 548 280	10,28	653	11,61	
12 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	150 349 374	5,01	313	5,56	
13 - Montérégie-Est	349 670 586	11,65	596	10,60	
14 - Montérégie-Ouest	263 779 545	8,79	465	8,27	
<b>Total</b>	<b>3 001 700 432</b>	<b>100,00</b>	<b>5 624</b>	<b>100,00</b>	

## Comité sur le quota de P5

Les travaux d'harmonisation des provinces de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) se sont poursuivis en 2015. Les principes de la Politique harmonisée de P5 sur le quota ont été définis et les changements aux politiques du Québec entreront en vigueur d'ici août 2017. Des règles communes ont également été définies pour le programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières.

Le segment du lait biologique, qui est en croissance, fait partie des discussions au comité. Les travaux pour une mise en commun de ce segment se sont poursuivis en 2015 et des journées additionnelles ont été accordées pour augmenter les volumes disponibles.

Finalement, le Comité sur le quota de P5 analyse le marché et détermine les ajustements du droit de produire qui sont appliqués à tous les producteurs de P5.

## Dossiers provinciaux

Sur la scène provinciale, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'évolution du prix du lait et ses variations mensuelles. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait.

Comme chaque année, la Direction a participé en décembre aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec portant sur la révision du prix de détail du lait de consommation.

## ProAction

La Direction est responsable du comité des Producteurs de lait ayant le mandat de suivre les travaux de proAction. La Direction participe aussi aux différents comités nationaux de développement du programme, soit ceux du bien-être animal, de la biosécurité et de l'environnement, en plus de suivre les travaux sur la traçabilité. Lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs laitiers du Canada

de juillet 2015, l'ensemble des exigences de proAction ont été présentées et approuvées par les délégués. La phase d'information sur le volet bien-être animal, qui entrera en vigueur en septembre 2017, a débuté en septembre 2015. Également, un projet-pilote aura lieu en 2016 pour tester et améliorer les volets biosécurité et environnement, qui seront respectivement implantés en septembre 2019 et 2021. Les travaux se poursuivent pour développer le matériel de formation et de validation des différents volets.

## Dossiers agronomiques

En santé animale, la Direction a suivi en 2015 les travaux du comité Salmonella Dublin qui visent à établir les meilleures règles pour éviter la dissémination de la bactérie. Également, un comité de la filière bovine sur la biosécurité a été créé pour effectuer des recommandations quant aux mesures de biosécurité externes dans les fermes laitières et bovines du Québec.

La Direction soutient les travaux et voit au fonctionnement du comité recherche, environnement, biotechnologie, santé animale des Producteurs de lait, lequel fournit des avis au conseil d'administration sur les différentes politiques touchant le secteur laitier.

## Implication et collaborations

L'organisation poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique. De plus, le personnel de la Direction rencontre à l'occasion des groupes de producteurs et d'autres intervenants qui souhaitent en savoir plus sur la production et la mise en marché collective du lait.

# Economic Studies

The Economic Studies Department advises the officers of Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) on policies and issues concerning the dairy industry. To fulfill this mandate, the Department must conduct studies and analyses and prepare helpful documents to guide the organization's various bodies and strategies. The Department also represents the organization on various provincial and national committees.

## INTERNATIONAL TRADE

The World Trade Organization signed an agreement in Nairobi in December 2015 that sets out, among other things, the end of export subsidies. Canada will have until 2020 to implement this change. For the other countries, except Switzerland, Norway and developing countries, export subsidies end immediately.

As for bilateral negotiations, the Trans-Pacific Partnership (TPP) negotiations, which heated up last year, ended on October 5, 2015. Canada granted additional access, estimated at 3.25%, to dairy product markets. Tariff quotas affect 16 categories of products and will increase over a period of 18 years, more rapidly in the first 5 years and then more slowly in the following 13. The agreement is slated for implementation in 2017 at the earliest.

The text of the Comprehensive Economic Trade Agreement (CETA) between Canada and the European Union (EU) is now undergoing legal verification and being translated into the EU's 24 official languages. Ratification by Canada and the EU is expected in the spring of 2016 at the earliest, once the text has been finalized. The agreement, which gives the EU special access to Canada's cheese market for 16,000 tonnes of fine cheese and additional access for 1,700 tonnes of industrial cheese, could be implemented in 2017.

As the TPP negotiations were being finalized, the federal government announced compensation programs intended to cover producers' losses in connection with the TPP and the CETA. The first program would cover a potential decrease in the value of quotas, while a second program would provide protection for milk producers' incomes for ten years, and decreasing protection for another five. However, these programs are being reviewed by the new government. Their fate should be known sometime in 2016.

## POOLING AGREEMENTS AND NATIONAL ISSUES

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan.

The indexing formula for the price of fluid milk indicated a 2.19% increase, which took effect on February 1, 2016. This formula is based on two indices: 50% for the Consumer Price Index and 50% for the Cost of Production Index. As for industrial milk, the Canadian Dairy Commission instituted a 5.09% increase in the 2015 support price for butter and a 30% decrease in the 2015 support price for skim milk powder, effective February 1, 2016.

## P5 QUOTA COMMITTEE

The harmonization work of the provinces under the Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling (P5) continued in 2015. The principles of the P5 Harmonized Quota Policy were defined and the changes to Quebec's policies will come into force by August 2017. Some common rules were set for the New Entrant Program.

The growing organic milk segment is one of the committee's current topics of discussion. Pooling work for this segment continued in 2015, and additional days were granted to increase available volumes.

Finally, the P5 Quota Committee analyzes the market and determines the production entitlement adjustments that apply to all P5 producers.

## PROVINCIAL ISSUES

At the provincial level, the Department prepares the various monthly statistics and analyses required to monitor the organization's policies and activities, especially as concerns changes and monthly variations in the price of milk. It also participates in various negotiations over milk marketing and transportation operations.

As it does every year, the Department participated in December in the hearings of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec on the review of the retail price of fluid milk.

## PROACTION

The Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to follow up proAction activities. The Department also participates in the various national development committees of proAction, including those concerned with animal care, biosafety and the environment, in addition to monitoring traceability work. During the Annual General Meeting of Dairy Farmers of Canada in July 2015, all the requirements of proAction were presented and approved by delegates. The information phase concerning the animal care module, which will take effect in September 2017, began in September 2015. Also, a pilot project will be carried out in 2016 to test and improve the biosafety and environment modules, which will be implemented in September 2019 and 2021, respectively. Work continues on developing the training and validation material for the various modules.

## AGRONOMIC ISSUES

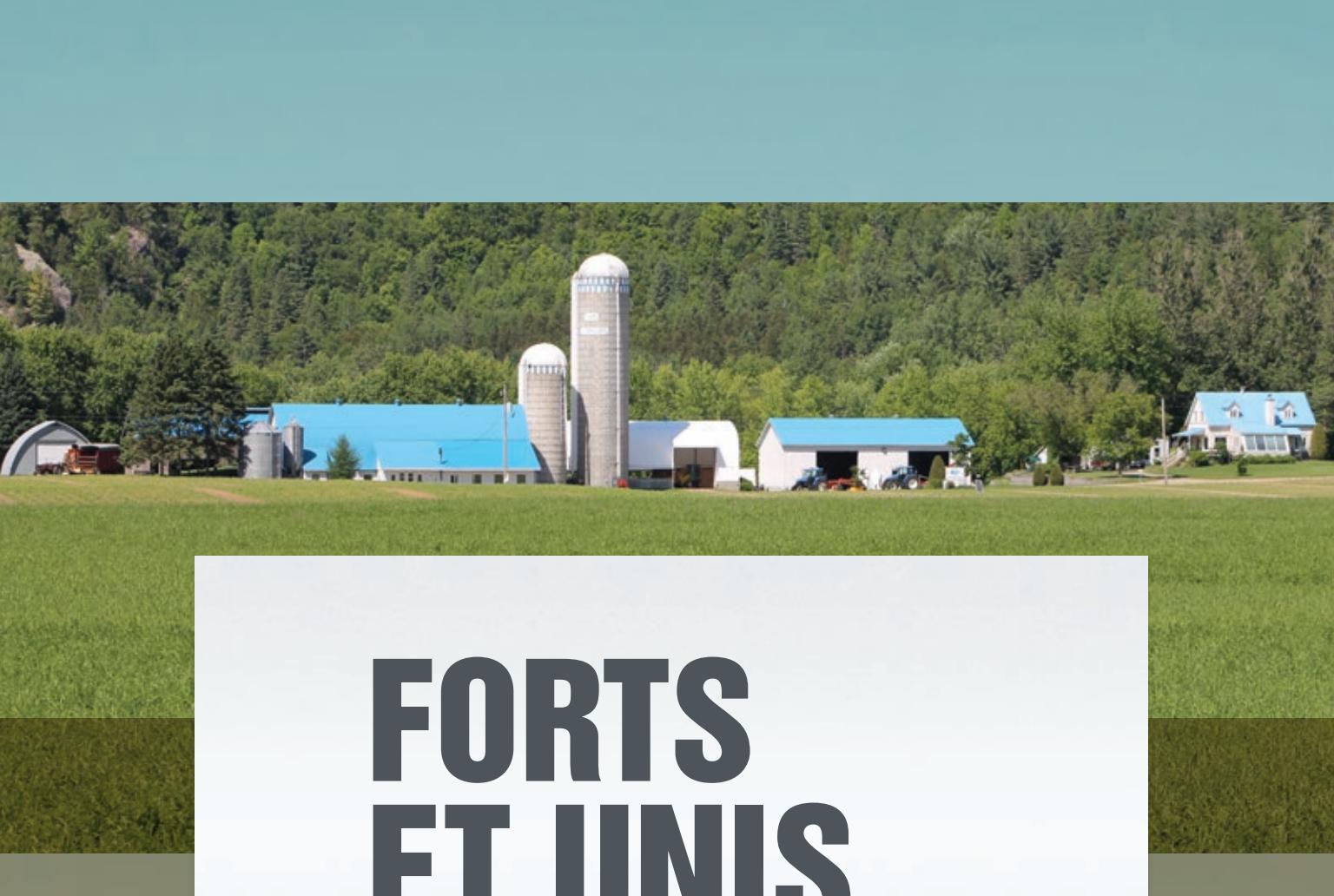
As for animal health, in 2015, the Department monitored the work of the Salmonella Dublin Committee, which was aimed at establishing better rules for avoiding the spread of the bacteria. Also, a beef industry biosafety committee was created to make recommendations on external biosafety measures on dairy and beef farms in Quebec.

The Department supports the activities and oversees the operations of Les Producteurs de lait du Québec's Environment, Biotechnology and Animal Health Committee, which advises the Board of Directors on various policies concerning the dairy sector.

## INVOLVEMENT AND COLLABORATION

The organization is involved in research and development, particularly through representation on the board of directors of Novalait inc. and its various project management committees.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research. The Department's staff members also meet occasionally with producer groups and other stakeholders that are interested in learning more about dairy production and collective milk marketing.



# FORTS ET UNIS

## POUR NOS EMPLOIS

**Strong and United for Our Jobs**

Yves Caron, vétérinaire en Mauricie. La production laitière génère plus de 14 000 emplois chez ses fournisseurs de biens et services.

*Yves Caron, veterinary in Mauricie. Milk production generates over 14,000 jobs among suppliers of goods and services.*



On compte plus de 22 000 emplois directs dans les fermes laitières québécoises, ce qui en ferait le 4<sup>e</sup> plus important employeur du Québec si elles n'étaient qu'une seule entreprise.

*There are over 22,000 direct jobs on Quebec dairy farms, which would make them the 4<sup>th</sup> largest employer in Quebec if they were just one company.*

Les productions sous gestion de l'offre apportent une contribution majeure à l'économie du Québec. La chaîne de valeur des producteurs et des transformateurs des secteurs sous gestion de l'offre génère quelque 92 000 emplois directs et indirects de qualité dans toutes les régions du Québec, avec un effet tangible sur la vitalité des communautés rurales.

Supply-managed production makes a huge contribution to Quebec's economy. The value chain of producers and processors in supply-managed sectors generate some 92,000 quality direct and indirect jobs across Quebec, which has a tangible effect on the vitality of rural communities.



Avant le départ de la marche du 24 septembre à Montréal. Forts et unis pour nos emplois!

*Before the march on September 24 in Montreal. Strong and united for our jobs!*



**FRANÇOIS BERTRAND**, directeur adjoint des communications et de la vie syndicale *Assistant Director, Communications and Union Support* **MARLÈNE RANCOURT**, agente de communication *Communications Officer* **YVON GENDREAU**, secrétaire de rédaction *Editorial Assistant* **FRANÇOIS DUMONTIER**, conseiller aux relations publiques et gouvernementales *Advisor, Public and Government Relations* **JEAN VIGNEAULT**, directeur des communications et de la vie syndicale *Director, Communications and Union Support*

La Direction communications et vie syndicale assume la responsabilité des communications internes et externes de l'organisation, et elle coordonne et réalise des activités de formation et de vie syndicale. Son rôle l'amène à collaborer étroitement avec les autres directions et avec les élus pour les soutenir et les conseiller dans ces domaines.

## Publications

La production de 10 numéros par an de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats de la Direction en matière de communication avec les producteurs. La Direction est aussi associée à Valacta pour la publication de son rapport annuel sur l'évolution de la production laitière québécoise, en mai, à titre de numéro spécial de la revue. Il est possible de consulter la revue dans le site extranet réservé aux producteurs et sur le site [lait.org](http://lait.org). Un moteur de recherche permet de retrouver les articles publiés sur différents sujets dans tous les numéros depuis 1997. Par ailleurs, la Direction prépare le rapport annuel de l'organisation, en collaboration avec les autres directions, et produit une brochure qui fait valoir les retombées positives de la mise en marché collective du lait et de la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers de l'organisation les administrateurs, le personnel, les groupes régionaux, les délégués des producteurs ainsi que les organismes apparentés, la Direction publie une lettre hebdomadaire : *LAIT'DO*. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur site extranet.

## Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, la Direction répond aux demandes des journalistes, prépare des communiqués et organise, le cas échéant, des activités de presse. Elle fait partie d'un groupe national de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise. À cet égard, ce sont les négociations du Partenariat transpacifique et leurs impacts sur la gestion de l'offre de même que les contournements des mesures de contrôle des importations qui ont mobilisé le plus les ressources de la Direction en 2015.

## Promotion de la profession

La Direction contribue activement à la promotion de la profession. En janvier, l'organisation a participé au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation à titre de commanditaire principal. Dans le cadre de la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec en septembre, la Direction a produit du matériel à l'intention des producteurs hôtes et a tenu un kiosque lors de la 4<sup>e</sup> édition de la Fête agricole au parc Jean-Drapeau à Montréal. En collaboration avec la ferme Comestar Holstein, elle y a animé un enclos de démonstration de traite avec cinq vaches des principales races laitières que l'on retrouve au Québec : holstein, ayrshire, jersey, suisse brune et canadienne. Pour une deuxième année, nous profitons de la présence d'un essayeur de Prolait transport et de son camion-citerne pour intéresser les visiteurs aux opérations de la collecte du lait à la ferme et répondre à leurs questions sur cette activité et sur la qualité du lait. Une équipe d'une douzaine de producteurs, d'employés de la Direction et de trois diététistes des Producteurs laitiers du Canada a animé le kiosque et répondu aux questions des visiteurs, nombreux malgré la température pluvieuse.

Dans la foulée des efforts de promotion de la nouvelle image organisationnelle des Producteurs de lait du Québec, les 14 capsules présentant des portraits régionaux de producteurs de lait, tournées sous le thème *Fiers producteurs de lait du Québec* en 2014, ont été diffusées sur les ondes des stations régionales de la chaîne TVA de la fin janvier à la fin février. L'évaluation des capsules réalisée à la suite de leur parution a révélé un taux d'appréciation très élevé, 9 personnes sur 10 déclarant les aimer. Le taux de rappel et le lien au lait et aux producteurs dépassaient également les normes selon le sondage qui a réalisé l'enquête. Les capsules et d'autres vidéos d'intérêt peuvent être visionnées sur la chaîne YouTube des Producteurs de lait du Québec.

Enfin, la Direction est appelée à préparer, pour les représentants de l'organisation, des conférences et allocutions sur différents dossiers et enjeux de même qu'à rencontrer de nombreux groupes de visiteurs pour leur présenter le travail de l'organisation et le modèle de mise en marché des producteurs de lait.

## Coordination des communications GO5

Avec ses partenaires, l'Union des producteurs agricoles et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction a poursuivi son mandat de coordination des activités de communication de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre. Le plan d'action de la coalition en 2015 visait le maintien intégral de la gestion de l'offre dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique. Si dès les premiers mois de l'année la Coalition a été très active sur le plan des relations gouvernementales, ce n'est qu'à compter du printemps, devant la possibilité de la conclusion d'une entente, qu'une stratégie de communication publique et de mobilisation d'une grande ampleur a été déployée.

La campagne *Forts et unis pour la gestion de l'offre* a démarré le 25 mai par une conférence de presse des principaux partenaires de la coalition à Montréal. Elle a mobilisé les producteurs, mais également leurs partenaires, dans une vaste opération d'affichage. Plus de 300 grandes bannières, près de 5 000 coroplastes et affiches, 3 000 macarons et 2 500 affiches magnétiques de portières ont été affichés avec les thèmes *Forts et unis pour la gestion de l'offre, pour notre agriculture, pour nos aliments et pour nos emplois*. Une quarantaine d'événements de presse, de manifestations et de rassemblements ont mobilisé plusieurs milliers de producteurs et de partenaires à des moments clés de la négociation. Les retombées médiatiques de la campagne ont été considérables et la protection de la gestion de l'offre a fait partie des enjeux économiques de la campagne électorale.

## Relations gouvernementales

À la suite de l'élection fédérale et de la formation d'un nouveau gouvernement, la Direction a produit, à la fin de l'année, des fiches sur les retombées économiques de la production laitière, sur les grands enjeux du secteur ainsi qu'une présentation PowerPoint vulgarisant notre modèle de mise en marché, les bénéfices qu'il procure, ses réalisations et les enjeux qui le confrontent. Ce matériel sera utilisé par les élus régionaux et provinciaux des Producteurs de lait du Québec pour informer les députés fédéraux.

## Internet et médias sociaux

La Direction est responsable de la mise à jour du site de l'organisation, [lait.org](http://lait.org), et des réponses aux demandes d'information des internautes. Elle assure également la mise à jour de l'extranet, l'ajout de contenu et la communication avec les producteurs qui fréquentent ce site, et s'occupe de la présence de l'organisation sur les médias sociaux afin de partager des renseignements avec les journalistes, les députés, les producteurs et les partenaires de l'industrie, en plus de rétablir les faits lorsque de fausses informations y circulent. L'organisation est active sur Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) et Instagram (ProdLaitQc). De plus, il est maintenant possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter : @RevueLPLQ.

## ProAction

La Direction participe aux travaux du comité proAction provincial, entre autres pour assurer le volet communication avec les producteurs sur le développement de ce projet et pour coordonner la production d'un site web provincial.

## Formation et vie syndicale

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction.

Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

# Communications and Union Support

The Communications and Union Support Department is responsible for the organization's internal and external communications. It also coordinates and conducts training and union support activities. In this role, it works closely with the other departments and elected officials by supporting and advising them in these areas.

## PUBLICATIONS

One of the main tasks of the Department in its communications with producers is to produce the 10 issues of *Le producteur de lait québécois* magazine every year. In May, the Department also teams up with Valacta to publish its annual production report on changes in Quebec milk production as a special issue of the magazine. This magazine can be read on the extranet reserved for producers and on [lait.org](http://lait.org). A search engine is available to search for articles published on various topics in all issues since 1997. Furthermore, the Department prepares the annual report of the organization, in collaboration with the other departments, and produces a brochure that discusses the positive impacts of collective milk marketing and supply management. In order to keep the organization's administrators and staff, regional groups, producer delegates and related bodies informed of developments in issues of interest to the organization, the Department publishes a weekly newsletter: *LAITB'DO*. All producers can access it through their extranet site.

## MEDIA RELATIONS

The Department's media relations responsibilities include answering requests from journalists, preparing press releases and organizing media events, as needed. It also belongs to a national management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary. In that respect, the Trans-Pacific Partnership negotiations and their impacts on supply management as well as the circumvention of import control measures mobilized most of the Department's resources in 2015.

## PROMOTION OF THE PROFESSION

The Department actively contributes to promoting the profession. In January, the organization was a major sponsor of the Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. For the Quebec farm open house event in September, the Department produced materials for host producers and manned a stand at the 4<sup>th</sup> Fête agricole agribition at Jean Drapeau Park on St. Helen's Island in Montreal. At this event, it demonstrated the milking process in conjunction with Comestar Holstein Farm in a pen with five of Quebec's main breeds of dairy cows: Holstein, Ayrshire, Jersey, Brown Swiss and Canadienne. For a second year, we took advantage of the presence of an expert grader from Prolait Transport and his tank truck to get visitors interested in milk pickup operations on farms and answer their questions about this activity and the quality of milk. A team of around twelve producers, Department employees and three dietitians from Dairy Farmers of Canada ran the stand and answered questions from the numerous visitors there, despite the rainy weather.

In the wake of efforts to promote the new organizational image of Les Producteurs de lait du Québec, 14 clips presenting regional profiles of milk producers, which were shot under the theme *Proud milk producers of Quebec* in 2014, were broadcast on regional TVA stations from the end of January to the end of February. After their release, the clips were rated very high, with 9 out of 10 respondents stating that they liked them. According to the pollster that conducted the survey, the recall rate and the association with milk and producers even exceeded the standards. The clips and other videos of interest can be viewed on the YouTube channel of Les Producteurs de lait du Québec.

Lastly, the Department is called on to prepare presentations and speeches on various topics and issues for the organization's representatives and meet with many visitors to explain the organization's work and the milk producers' marketing model.

## COORDINATION OF GO5 COMMUNICATIONS

The Department continued to perform its task of coordinating the communication activities of the GO5 Coalition for a Fair Farming Model, Supply Management, with its partners, the Union des producteurs agricoles and other supply management groups. The coalition's action plan in 2015 was aimed at keeping supply management fully intact at the outcome of the Trans-Pacific Partnership negotiations. Even though the coalition very actively pursued government relations activities in the first few months of the year, it was not until the spring, when reaching an agreement was a possibility, that a large-scale public communication and mobilization strategy was deployed.

The *Strong and United for Supply Management* campaign was kicked off on May 25 with a press conference that included the coalition's main partners in Montreal. It rallied not only producers, but also their partners, behind an extensive campaign that made use of different types of displays. More than 300 large banners, nearly 5,000 coroplast signs and posters, 3,000 badges and 2,500 magnetic car door signs displayed the *Strong and United for Supply Management, for our agriculture, for our food and for our jobs* themes. Approximately forty media events, demonstrations and rallies mobilized thousands of producers and partners at key moments of the negotiations. The campaign received considerable media coverage and protecting supply management became one of the economic issues of the election campaign.

## GOVERNMENT RELATIONS

At the end of the year, after the federal election and formation of a new government, the Department produced fact sheets on the economic benefits of milk production, the major issues of the sector and a PowerPoint presentation with a basic explanation of our marketing model, the benefits it provides, its achievements and the issues facing it. This material will be used by the regional and provincial elected officials of milk producers to inform federal parliament members.

## INTERNET AND SOCIAL MEDIA

The Department is responsible for updating the organization's site, [lait.org](http://lait.org), and for answering information requests from site visitors. It also updates the extranet, adds content and communicates with producers who visit this site and ensures that the organization is present on social media in order to share information with journalists, government representatives, producers and industry partners, and set the facts straight whenever false information circulates. The organization is active on Twitter (@ProdLaitQc), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec), Pinterest (ProdLaitQc) and Instagram (ProdLaitQc). In addition, it is now possible to follow Le producteur de lait québécois on Twitter: @RevueLPLQ.

## PROACTION

The Department participates in the activities of the provincial proAction committee, such as by overseeing communications with producers on the development of this project and to coordinate the production of a provincial Web site.

## TRAINING AND UNION SUPPORT

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the material used in the regions to train new producers on the milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties.

Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.



**MARIE-FÉE PROULX**, agente de promotion *Promotion Officer* **MICHEL FORTIER**, agent de marketing *Marketing Officer* **JULIE GÉLINAS**, directrice du marketing *Marketing Director* **MARIE-ÈVE LALONDE**, agente de marketing *Marketing Officer* **SARA BUJOLD**, technicienne en marketing *Marketing Technician*

La Direction marketing est responsable de toutes les activités de publicité et de promotion des produits de la famille laitière sur l'ensemble du territoire québécois. Les activités de communication en matière de nutrition relèvent des Producteurs laitiers du Canada.

## Lait

En 2015, les offensives de communications, en continuité avec 2014, mettaient à profit la multitude d'aliments avec lesquels le lait se marie bien pour stimuler la consommation quotidienne du lait chez les consommateurs de tous les groupes d'âge.

### TÉLÉVISION

Les trois messages télé 2014 de la signature *Tout va bien avec le Lait* ont repris l'affiche du 19 janvier au 8 mars 2015. Cette campagne s'est illustrée à l'international en remportant l'Or au 7<sup>e</sup> *Internationalist Awards for Innovation in Media* à New York. Trois nouveaux messages automnaux ont été réalisés. Ceux-ci ont temporairement été retirés des ondes lors de l'effervescence médiatique entourant les manifestations des producteurs de lait destinées à la protection de la gestion de l'offre en période de négociation du Partenariat transpacifique.

### AFFICHAGE ET INTERNET

Le 2 février, le second chapitre de la campagne publicitaire du Lait a progressé au rythme des festivités de saison si chères aux Québécois : la Saint-Valentin, la relâche scolaire, le temps des sucres et la fête de Pâques. La campagne affichage en a mis plein la vue en déployant des images colorées dans plusieurs abribus de Montréal et Québec tandis que des mégamurales ornaient les différentes stations des usagers du métro. D'autre part, le Lait a rehaussé son site web de 10 nouveaux jeux. Des bannières web ont aussi été déployées sur plusieurs sites.

À l'automne, une vaste campagne numérique visait à concrétiser la promesse : *Tout va bien avec le lait*. Deux des quatre capsules de type *stunt*, *Tout va bien quand on se parle* et *Tout va bien quand on dit la vérité* captaient sur le vif des consommateurs relativement à ces thématiques. En parallèle, les consommateurs étaient invités à visiter le site web afin de voter pour le concept de la troisième capsule vedette. Les internautes ont participé en grand nombre et celui où les enfants remercient leurs brigadiers scolaires en leur apportant un café au lait bien chaud a finalement remporté la palme, avec plus de 12 000 votes. *Tout va bien avec un peu de chaleur humaine*, revisait la chanson *Plein d'amour* de Damien Robitaille pour le plus grand plaisir des petits et grands. Enfin, la quatrième initiative, *Tout va bien en novembre*, invitait les gens à visiter le site web quotidiennement pour adopter un petit geste nouveau chaque jour.

### CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Les Producteurs de lait ont commandité la Place de la famille le Lait lors du Festival western de Saint-Tite, le volet jeunesse du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, la Zone reconfortante le Lait au Saguenay-Lac-St-Jean ainsi que la Tournée le Lait de 112 écoles du Grand défi Pierre Lavoie. Le traditionnel programme Lait-école, déployé en collaboration avec les commissions scolaires du Québec et les partenaires transformateurs, a permis de servir des berlingots de lait dans plus de 562 écoles.

Le Lait a assuré sa présence auprès des jeunes, tant à l'école que dans des activités sportives et culturelles, grâce à 65 appareils Dépanne-lait, 8 mini-réfrigérateurs et 97 machines distributrices, un projet commun avec Natrel. Les Producteurs de lait ont également commandité la Classique de basketball le Lait, de Sherbrooke.

La clientèle adulte a été rejointe lors d'événements familiaux tels que le Festival Go vélo Montréal, Montréal en lumière, le Festival Juste pour rire, le Festival d'été de Québec, l'Expo de Saint-Hyacinthe et celle de Coaticook, l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, la course à canots de la Mauricie, Courir en Estrie, les causeries de l'Orchestre symphonique de Montréal et du Théâtre Jean-Duceppe, de même que Le Grand Marché de Noël du centre-ville de Montréal.

Le calendrier du Lait 2016 a été imprimé à plus de 405 000 exemplaires et distribué partout au Québec, que ce soit encarté, notamment dans le magazine *Coup de pouce* et le *Journal de Montréal* ou en satisfaisant les demandes de nos partenaires laitiers et de nos fidèles consommateurs. Une campagne promotionnelle, axée sur les recettes du calendrier, a également été diffusée sur les ondes de TVA et sur les communautés Facebook de plusieurs médias ciblés à l'automne 2015. Une première dans l'histoire du calendrier du lait : sa dernière page *Tout va bien avec des producteurs de lait responsables* était consacrée à la valorisation de la profession.

#### LES PRODUITS LAITIERS BIOS

En 2015 (avril et septembre), Les Producteurs de lait du Québec ont renouvelé leur promotion des produits laitiers biologiques. La section bio du portail [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com), présentant une description des différents produits laitiers biologiques offerts sur le marché, a connu une augmentation de fréquentation significative lors des offensives publicitaires sur *La Presse+*. Une annonce pleine page dans plusieurs quotidiens imprimés du Québec et une présence numérique sur plusieurs sites Internet ont été assurées. Des mots clés Google ciblant les recherches bios, nutrition et santé au Québec ont également contribué au référencement du programme. Enfin, le calendrier annuel du lait a pris soin de réservier une visibilité aux produits laitiers biologiques.

### Lait au chocolat

La promotion du lait au chocolat comme source de récupération après un exercice intense physique continue de porter ses fruits, comme en témoigne l'augmentation respective des ventes de 4 % et des visites de 342 % sur le site [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) en 2015. Cinq nouveaux athlètes québécois ont agi à titre d'ambassadeurs : Charles Philibert-Thiboutot (course), Andréanne Pichette (vélo de montagne), Vicky Pelletier (boxe), Sean Thomas Erlington (football) et Jérémie Roy (hockey). Les consommateurs ont pu les découvrir sur le site [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) avec des portraits présentant leur histoire et des défis sportifs. Le portail web rehaussé a poursuivi sa mission de mettre en valeur le sport, l'entraînement, la nutrition et la récupération. Des entraîneurs et des nutritionnistes chevronnés y ont présenté de nouvelles capsules et conseils pratiques pour les amateurs de sports.

Une nouvelle application mobile Lait au chocolat a été lancée pour inciter les consommateurs à se dépasser avec des défis liés à des sports populaires. Cette étape positionne la marque comme un joueur majeur dans le domaine sportif. À ce jour, quelque 2 000 adeptes sont enregistrés.

#### CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

En 2015, la promotion le Lait au chocolat a été renouvelée dans 75 centres Énergie Cardio et Éconofitness. Les partenariats avec les programmes sportifs de l'Université de Sherbrooke, le Centre

d'excellence Sports Rousseau, les événements La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie ainsi qu'une centaine de tournois de hockey et de ringuette ont été déployés.

### Crème

La campagne 2015 de la Crème s'appuyait de nouveau sur la capacité de ce produit à rehausser le goût des aliments et à faire d'un plat ordinaire une expérience extraordinaire.

#### TÉLÉVISION

À l'automne, un nouveau message télé de 30 secondes sur la musique de *J'aime ta grand-mère* du groupe québécois Les Trois Accords a fait découvrir une jeune femme qui présente son nouveau copain à sa famille. Ils sont tous réunis chez la grand-mère qui a préparé pour l'occasion de savoureux plats à base de crème. Le jeune homme est tellement ébloui par les plats et le charme de la grand-mère qu'une forte complicité s'installe entre eux, laissant peu de place à son amie. Cette publicité a suscité un tel engouement que les émissions à grande écoute l'ont diffusée à même leur contenu éditorial : *Tout le monde en parle* avec Guy A. Lepage de même que *En mode Salvail* animée par Éric Salvail à V. Idem à l'émission radio matinale du 105,7 Rythme FM. Les médias sociaux ont enregistré plus d'une centaine de mentions enthousiastes et félicité Les Producteurs de lait du Québec pour leur audace à promouvoir leur produit de manière aussi distinctive. Cette publicité a d'ailleurs figuré au palmarès InfoPresse des 5 meilleures publicités québécoises de l'année. Le nombre de visiteurs sur le site officiel de la Crème s'est élevé à plus de 310 000 en 2015 et les ventes ont progressé de 3,7 %.

#### AFFICHAGE, MAGAZINE ET INTERNET

Le site [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) a été rehaussé par l'ajout de douze nouvelles thématiques, pour un total de 54. Le site compte maintenant plus de 300 savoureuses recettes en tout genre, dont 42 nouvelles développées par des chefs et gastronomes parmi lesquelles une douzaine par des collaborateurs de renom tels Daniel Vézina, Patrice Demers, Jonathan Garnier, Ricardo, Marilou et Hakim Chajar.

Les magazines de cuisine *Ricardo*, *Signé M*, *LE must*, *Coup de pouce* et *Zeste* ont contribué aux offensives de la crème par des annonces aux accroches humoristiques. Des bannières numériques complétaient le programme publicitaire, notamment dans *La Presse+*, ainsi que 6 capsules vidéo personnalisées par Marilou sur son site [troisfoispjour.com](http://troisfoispjour.com). Enfin, la publicité *Se garder au chaud* par la Crème a pris d'assaut les colonnes géantes de rue pour réchauffer les passants du centre-ville de Montréal. Le partenariat avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec a cette année encore permis d'intégrer le logo [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) sur plus de 6,5 millions de contenants.

### Fromages d'ici

En 2015, la fierté est toujours en filigrane des campagnes pour les fromages d'ici. Les publicités continuent de miser sur la grande variété des fromages québécois, on en compte 450, et les moyens sont multipliés pour les faire découvrir et adopter.

## TÉLÉVISION ET INTERNET

Pour le grand bonheur de tous, les Fromages d'ici plongent à nouveau dans l'univers de Benoît, ce personnage sympathique maintenant fortement associé à la marque, avec quatre nouvelles aventures. Dans un souci de rejoindre davantage d'influenceurs, une nouvelle série de 8 messages ont été développés et diffusés sur différentes tribunes (télé, web et bannières Internet) pour stimuler la découverte des fromages de chez nous.

## MAGAZINES

Pas moins de 60 intégrations publicitaires ont été réalisées de février à décembre dans les magazines *Signé M*, *MOI&cie*, *Véro*, *Coup de pouce*, *Zeste*, *La Semaine* et *Tellement bon!*, celles-ci mettant l'accent sur des recettes simples et des petits trucs provenant du site [fromagesdici.com](http://fromagesdici.com).

## APPLICATION MON CARNET

L'outil de suggestions intelligent, l'application Mon carnet, est à la fois un répertoire et un journal de dégustation qui permet aux utilisateurs de goûter et de noter les fromages d'ici, puis de découvrir des fromages en fonction de leurs goûts. Lancée en avril 2014, l'application suscite un fort intérêt : plus de 11 000 téléchargements et près de 4 000 dégustations compilées en 2015. Des accords fromages d'ici et vins ont été proposés aux lecteurs de *La Presse+* dès le 28 février pour 44 semaines consécutives. Une publicité interactive pour l'application mobile Mon carnet a ainsi été présenté dans le cahier *Gourmand*, adjacent à la chronique du sommelier Jacques Benoit.

## INTERNET

Puisque l'art de manger doit d'abord faire saliver par les yeux, la navigation axée sur l'image a porté ses fruits avec 1 000 481 visites du site [fromagesdici.com](http://fromagesdici.com) en 2015, soit une augmentation de 21 %. Pour sa part, la page [facebook.com/fromagesdici.com](https://www.facebook.com/fromagesdici.com), comptant plus de 104 807 abonnés, permet aux passionnés de fromages d'échanger et de partager leur amour pour les fromages d'ici.

## CAMPAGNES PROMOTIONNELLES

Les Producteurs de lait ont fait la promotion du fromage tout au long de l'année avec des activités comme la série télé *Les Chefs!*, la Fête des fromages d'ici au complexe Desjardins, la Soirée découverte chefs et fromages d'ici, le Mondial de la bière, le Festival des fromages fins de Victoriaville, les causeries de l'Orchestre symphonique de Montréal et celles du Théâtre Jean-Duceppe. Plus de 70 dégustations régionales de fromages ont également été orchestrées à l'échelle du Québec.

## LE MAGASIN NOMADE FROMAGES D'ICI

Le magasin nomade s'est entièrement consacré en 2015 à la promotion des fromages d'ici. Ce magasin, de même que sa version comptoir-dégustations en magasins, a effectué une importante tournée provinciale en visitant plus de 12 sites et permis d'aller à la rencontre de près de 55 000 consommateurs.

## CONCOURS CASEUS

Les Fromages d'ici ont été à nouveau partenaires du prestigieux concours CASEUS. Cette initiative permet de récompenser depuis 17 ans le travail des petits et grands fromagers créateurs de saveurs à travers une compétition d'envergure. Le grand prix 2015 a été décerné au Ménestrel, des Fromagiers de la Table Ronde des Laurentides.

## Beurre

### TÉLÉVISION

Après le succès sans équivoque de la campagne télé 2014 qui relatait l'histoire d'amour entre les Québécois et le beurre, celle-ci a repris l'antenne en aout et septembre 2015 pour le plus grand plaisir des téléspectateurs et des nombreux *foodies* qui débordent d'éloges pour ce produit authentique. Un nouveau message *Joyeux beurre* a été lancé en décembre pour vanter la place privilégiée consacrée au beurre en cette période de l'année où les Québécois se rassemblent plus que jamais autour des plaisirs de la table. En plus d'être diffusé à la télé, cet hommage au beurre a interpellé les cinéphiles sur les écrans géants de plusieurs salles de cinéma de la province. Une équipe tactique y a été déployée en animant de populaires haltes pop-corn au vrai beurre.

Le Beurre a renouvelé son association avec le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, permettant au slogan *J'aime le beurre* d'être imprimé sur 2,5 millions d'identifiants à homards en épicerie.

En 2015, quatre nouvelles recettes ont été ajoutées au site [beurre.com](http://beurre.com), soit deux contenant du homard, une présentant un beurre aromatisé pour maïs en épi et une de tomates cerises confites au beurre. En plus des recettes répertoriées sur le site, le compte **Facebook/Beurre** publie aussi des recettes et articles d'actualité valorisant le beurre provenant de sites web externes de confiance, tels que [troisfoisparjour.com](http://troisfoisparjour.com) et [ricardocuisine.com](http://ricardocuisine.com). En 2015, le site a reçu 91 013 visites. Les sections les plus visitées : « Conservation du beurre » avec 12 694 visites et « Comment convertir les mesures de beurre » avec 12 142 visites.

# Marketing

The Marketing Department is responsible for all advertising and promotional activities for all products in the dairy family across Quebec. Communication activities related to nutrition are managed by Dairy Farmers of Canada.

## MILK

In 2015, communication campaigns, in continuity with 2014, incorporated an assortment of foods that go well with milk in order to stimulate daily milk consumption among consumers in all age groups.

### Television

The three television ads from 2014 with the slogan *Tout va bien avec le Lait* were rebroadcast from January 19 to March 8, 2015. This campaign gained international acclaim by winning Gold at the 7<sup>th</sup> *Internationalist Awards for Innovation in Media* in New York. Three new fall ads have been created. They were temporarily taken off air during media coverage of the milk producer demonstrations aimed at protecting supply management during the Trans-Pacific Partnership negotiations.

### Advertising displays and Internet

On February 2, the second part of Lait's advertising campaign proceeded in step with seasonal festivities that Quebecers hold dear: St. Valentine's Day, spring break, the maple syrup harvest and Easter. The advertising display campaign used colourful images in many bus shelters in Montreal and Quebec City and huge murals featured at various metro stations to grab the attention of public transportation users. In addition, Lait added 10 new games to its Web site. Web banners were also installed on several sites.

In the fall, a huge digital campaign was launched to deliver on the campaign's promise: Everything goes well with milk. Two of the four *stunt*-type clips, *Tout va bien quand on se parle* and *Tout va bien quand on dit la vérité*, captured real-life consumer moments in connection with these themes. At the same time, consumers were invited to visit the Web site and vote on the concept for the third featured clip. Web site visitors participated in huge numbers and the clip where children thank their crossing guards by bringing them a hot latte ended up winning the prize, with over 12,000 votes. *Tout va bien avec un peu de chaleur humaine* revisited the song *Plein d'amour* by Damien Robitaille, a tune enjoyed by both old and young alike. Finally, the fourth initiative, *Tout va bien en novembre*, invited people to visit the Web site daily to make a new small gesture every day.

### Promotional campaigns

Les Producteurs de lait du Québec sponsored the Place de la famille le Lait portion of the Saint-Tite Country and Western Festival, the youth component of the Abitibi-Témiscamingue International Film Festival, the Lait comfort zone in Saguenay-Lac-St-Jean and Lait's 112-school tour during the Grand Défi Pierre Lavoie event. Under the traditional School Milk Program, which was implemented in collaboration with Quebec school boards and processor partners, cartons of milk were served at more than 562 schools.

Lait reached young people both at school and in sports and cultural activities through 65 "Dépanne-lait" units, 8 mini-refrigerators and 97 vending machines, a joint project with Natrel. Les Producteurs de lait du Québec also sponsored the Classique de basketball le Lait tournament in Sherbrooke.

Adult clients were reached at family events such as the Go Bike Montreal Festival, the Montreal Highlights Festival, the Just For Laughs Festival, Quebec City's summer festival, the Saint-Hyacinthe and Coaticook Expos, the International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mauricie's canoe race, the Courir en Estrie event, at Montreal Symphony Orchestra and Jean Duceppe Theatre talks, as well as at the Grand Christmas Market in downtown Montreal.

More than 405,000 copies of the Lait 2016 calendar were printed and distributed across Quebec, either as inserts in publications such as *Coup de pouce* magazine and *Journal de Montréal* newspaper or by filling requests from dairy partners and our loyal consumers. An advertising campaign based on the recipes in the calendar was also broadcast on TVA and the Facebook communities of several targeted media outlets in the fall of 2015. A first in the history of the

milk calendar: Its last page, entitled *Tout va bien avec des producteurs de lait responsables*, was dedicated to promoting the profession.

## Organic milk products

In April and September 2015, Les Producteurs de lait du Québec resumed its promotional activities for organic dairy products. The organic section of [lafamilledulait.com](http://lafamilledulait.com), which describes the various organic dairy products on the market, had significantly more hits during the advertising offensives on *La Presse+*. A full-page advertisement appeared in many printed daily newspapers in Quebec and a digital presence was ensured on many Web sites. Google key words targeting organic, nutrition and health research in Quebec also improved the program's listing in search results. Finally, great care was taken to give visibility to organic dairy products in the annual milk calendar.

## CHOCOLATE MILK

Promoting chocolate milk as a tool for recovering after intense physical exercise continues to yield results, as shown by the 4% increase in sales and 342% increase in hits on the [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) site in 2015. Five new Quebec athletes acted as ambassadors: Charles Philibert-Thiboutot (runner), Andréanne Pichette (mountain biker), Vicky Pelletier (boxer), Sean Thomas Erlington (football player) and Jérémie Roy (hockey player). Consumers were able to read more about them in profiles that shared their stories and athletic challenges on the [laitauchocolat.com](http://laitauchocolat.com) site. The enhanced Web portal continued its mission of promoting sports, exercise, nutrition and recovery, and featured new clips and practical advice for sports enthusiasts from seasoned coaches and nutritionists.

A new Lait au chocolat mobile application was launched to encourage consumers to achieve new personal bests in popular sports challenges. The app positions the brand as a major player in the field of sports. To date, around 2,000 sports enthusiasts have registered.

## Promotional campaigns

In 2015, chocolate milk promotional activities resumed at 75 Énergie Cardio and Econofitness centres. Partnerships were implemented with sports programs at the Université de Sherbrooke, the Centre d'excellence Sports Rousseau, the La Boucle cycling course of the Grand défi Pierre event and around one hundred hockey and ringette tournaments.

## CREAM

The 2015 Crème campaign was based on this product's ability to enhance the taste of foods and turn an ordinary dish into an extraordinary experience.

## Television

In the fall, a new 30-second television ad set to the music of *J'aime ta grand-mère* by Quebec band Les Trois Accords featured a young woman who introduces her new boyfriend to her family. Everyone meets at her grandmother's house, where her grandmother has prepared tasty dishes for the occasion using cream. The young man is so impressed with her grandmother's food and charm that they develop a strong connection between them that leaves little room for his girlfriend. This advertisement was so popular that heavily watched television programs broadcast it as part of their editorial content: *Tout le monde en parle* with Guy A. Lepage as well as *En mode Salvail* hosted by Éric Salvail on V. The same goes for the morning radio show on 105.7 Rhythm FM. Les Producteurs de lait du Québec received over one hundred messages of encouragement and congratulation on social media for daring to promote its product with such a distinctive approach. This advertisement was also selected by InfoPresse as one of the 5 best advertisements in Quebec during the year. The number of hits on the official Crème site rose to over 310,000 in 2015 and sales increased by 3.7%.

## Advertising, magazine and Internet

The [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) site was improved by adding twelve new themes for a total of 54. The site now has over 300 tasty recipes of all kinds, including 42 new recipes developed by chefs and foodies, with around a dozen of those by renowned collaborators such as Daniel Vézina, Patrice Demers, Jonathan Garnier, Ricardo, Marilou and Hakim Chajair.

Cooking magazines *Ricardo*, *Signé M*, *LE must*, *Coup de pouce* and *Zeste* contributed to the cream offensives with catchy, humorous advertisements. Digital banners rounded out the advertising program, particularly in *La Presse+*, as well as 6 personalized video clips by Marilou on her site, [troisfoisparjour.com](http://troisfoisparjour.com). Finally, the *Se garder au chaud* advertisement by Crème took the massive street columns by storm, warming up passers-by in downtown Montreal. Thanks to the partnership with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, the [metsdelacreme.com](http://metsdelacreme.com) logo was included on over 6.5 million containers.

#### **QUEBEC CHEESES**

In 2015, pride was still the backstory of the Quebec cheese campaigns. The advertisements continued to focus on the wide variety of Quebec cheeses, of which there are 450, and many different methods were used to acquaint consumers with our cheeses and win them over.

#### **Television and Internet**

Back by popular demand, Fromages d'ici revisits the world of Benoît, the sympathetic character now strongly associated with the brand, through four new episodes. In the interest of reaching more influencers, a new series of 8 advertisements was developed and broadcast on various platforms (television, Web, and Web banners) to encourage consumers to discover Quebec cheeses.

#### **Magazines**

No fewer than 60 advertisements were included in *Signé M*, *MOI&cie*, *Véro*, *Coup de pouce*, *Zeste*, *La Semaine* and *Tellement bon!* magazines from February to December. They featured simple recipes and small tips from [ourcheeses.com](http://ourcheeses.com).

#### **My Notebook application**

The My Notebook application is a tool that makes intelligent suggestions, a directory and a tasting journal that lets users taste and rate Quebec cheeses and then try other cheeses based on their tastes. Launched in April 2014, the application is raising a lot of interest: more than 11,000 downloads and nearly 4,000 tastings compiled in 2015. Pairings between wines and Quebec cheeses were suggested to *La Presse+* readers for 44 consecutive weeks starting on February 28. An interactive advertisement for the My Notebook application was then presented in the *Gourmand* section, next to sommelier Jacques Benoit's column.

#### **Internet**

Since food should be appetizing to the eyes, the image-based browser has yielded results with 1,000,481 hits on [ourcheeses.com](http://ourcheeses.com) in 2015, up 21%. As for the [facebook.com/fromagesdici.com](https://www.facebook.com/fromagesdici.com) page, which has over 104,807 followers, it lets cheese lovers discuss and share their love of Quebec cheeses.

#### **Promotional campaigns**

Les Producteurs de lait du Québec promoted cheese throughout the year with activities such as *Les Chefs!* television show, the Festival of Our Cheeses at the Complexe Desjardins, the Quebec Chefs and Cheeses Evening, the Mondial de la bière, the Festival des fromages fins de Victoriaville, and Montreal Symphony Orchestra and Jean Duceppe Theatre talks. Over 70 regional cheese tastings were also orchestrated across Quebec.

#### **The mobile Fromages d'ici store**

In 2015, the mobile store was entirely dedicated to the promotion of Quebec cheeses. This store, as well as its tasting counters in stores, carried out a large provincial tour, visiting more than 12 sites and reaching nearly 55,000 consumers.

#### **CASEUS contest**

Once again this year, Les Fromages d'ici partnered with the prestigious CASEUS contest. Through this initiative, small and large cheese makers have been rewarded for their creativity and hard work for 17 years in a major competition. The Grand Prize in 2015 was awarded to Ménestrel, of the Fromagiers de la Table Ronde des Laurentides.

#### **BUTTER**

##### **Television**

After the indisputable success of the 2014 television campaign, which told the love story between Quebecers and butter, it was broadcast again in August and September 2015, to the sheer delight of viewers and many foodies who praise this authentic product. A new ad, *Joyeux beurre*, was launched in December to showcase butter's special place at this time of year, when Quebecers get together more than any other time to share a meal. In addition to being broadcast on television, this butter tribute reached moviegoers on the big screens of many movie theatres in the province. A tactical team was deployed at these movie theatres to run the popular popcorn with *real/butter* stations.

Beurre teamed up once again with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie to print the slogan *J'aime le beurre* on 2.5 million lobster tags in grocery stores.

In 2015, four new recipes were added to the [beurre.com](http://beurre.com) site, i.e. two containing lobster, one introducing a flavoured butter for corn on the cob and one for cherry tomato confit using butter. In addition to the recipes listed on the site, the [Facebook/Beurre](#) account also publishes recipes and topical articles promoting butter from trusted external Web sites, such as [troisfoisparjour.com](http://troisfoisparjour.com) and [ricardocuisine.com](http://ricardocuisine.com). In 2015, the site received 91,013 hits. The sections with the most traffic were "Conservation du beurre," which received 12,694 hits, and "Comment convertir les mesures de beurre," which received 12,142 visits.

# ÉTATS FINANCIERS

## Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

L'auditeur indépendant Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Bruno Letendre

Le 1<sup>er</sup> vice-président,



Denis Morin

Le 25 février 2016

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux producteurs visés par le  
Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (« Les Producteurs de lait du Québec » ou l' « Organisation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

## FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Tel qu'il est mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## OPINION AVEC RÉSERVE

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte s.e.n.c.r.l./a.n.l.<sup>1</sup>*

Montréal, Québec

Le 25 février 2016

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119828

# Bilan

au 31 décembre 2015

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2015 Total \$	2014 Total \$
<b>Actif</b>								
À court terme								
Encaisse et dépôts à terme	8 821 771	8 693 616	—	1 611 127	17 525 880	—	<b>36 652 394</b>	24 622 675
Débiteurs (note 4)	489 206	66 641	41 958	213 021 775	292 117	—	<b>213 911 697</b>	212 800 191
Créances interfonds	1 814 110	4 447 273	624 248	—	1 912	(6 887 543)	—	—
Placements évalués au coût amorti (note 8)	4 100 000	1 400 000	—	—	5 500 000	—	<b>11 000 000</b>	13 552 375
Frais payés d'avance	211 393	70 610	—	—	—	—	<b>282 003</b>	453 071
	15 436 480	14 678 140	666 206	214 632 902	23 319 909	(6 887 543)	<b>261 846 094</b>	251 428 312
<b>Sommes à percevoir des producteurs (note 5)</b>								
	—	—	—	76 309	—	—	<b>76 309</b>	43 805
<b>Placements (notes 8 et 16)</b>								
Évalués au coût	119	—	—	—	—	—	<b>119</b>	119
Évalués au coût amorti	3 552 581	2 603 441	182 129	—	2 253 441	—	<b>8 591 592</b>	7 383 320
Évalués à la valeur de consolidation	—	—	1 449 174	—	—	—	<b>1 449 174</b>	1 394 596
	3 552 700	2 603 441	1 631 303	—	2 253 441	—	<b>10 040 885</b>	8 778 035
<b>Immobilisations (note 7)</b>								
Autres éléments d'actif	303 197	9 413	—	—	—	—	<b>312 610</b>	388 851
	984 252	—	—	—	—	—	<b>984 252</b>	342 272
	20 276 629	17 290 994	2 297 509	214 709 211	25 573 350	(6 887 543)	<b>273 260 150</b>	260 981 275
<b>Passif</b>								
À court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 9)	2 629 821	3 379 917	—	197 837 489	14 852 188	—	<b>218 699 415</b>	215 496 272
Créances interfonds	580 987	313	—	6 155 726	150 517	(6 887 543)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	10 715 996	—	—	<b>10 715 996</b>	6 382 951
Réserve d'ajustements (note 6)	—	—	—	—	10 570 645	—	<b>10 570 645</b>	11 150 645
Revenus reportés (note 5)	22 848	—	15 709	—	—	—	<b>38 557</b>	107 361
	3 233 656	3 380 230	15 709	214 709 211	25 573 350	(6 887 543)	<b>240 024 613</b>	233 137 229
<b>Revenus reportés (note 5)</b>								
	3 233 656	3 380 230	15 709	214 709 211	25 573 350	(6 887 543)	<b>240 024 613</b>	233 179 187
<b>Soldes de fonds</b>								
Investis en immobilisations	303 197	9 413	—	—	—	—	<b>312 610</b>	357 650
Grevés d'affectations externes Affectés aux Programmes qualité du lait	(400 868)	—	—	—	—	—	<b>(400 868)</b>	(206 110)
Affectés au programme proAction	7 171 869	—	—	—	—	—	<b>7 171 869</b>	6 352 841
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss)	—	—	1 631 303	—	—	—	<b>1 631 303</b>	1 568 453
Libres d'affectations	9 968 775	13 901 351	650 497	—	—	—	<b>24 520 623</b>	19 729 254
	17 042 973	13 910 764	2 281 800	—	—	—	<b>33 235 537</b>	27 802 088
	20 276 629	17 290 994	2 297 509	214 709 211	25 573 350	(6 887 543)	<b>273 260 150</b>	260 981 275

## Engagements (note 15)

\* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2015 Total \$	2014 Total \$
<b>Produits</b>					
Prélèvements	13 991 331	45 246 667	317 985	<b>59 555 983</b>	56 756 672
Retenues-qualité	645 666	—	—	<b>645 666</b>	119 552
Pénalité LCQ	1 718 260	—	—	<b>1 718 260</b>	4 282 252
Revenus de placement (note 10)	486 859	152 074	6 592	<b>645 525</b>	587 340
Subvention du MAPAQ	—	—	102 409	<b>102 409</b>	49 715
Pénalité pour des livraisons de lait non déclarées	1 200 000	—	—	<b>1 200 000</b>	713 798
	18 042 116	45 398 741	426 986	<b>63 867 843</b>	62 509 329
<b>Charges</b>					
Activités de promotion	—	4 144 350	—	<b>4 144 350</b>	4 544 101
Campagnes publicitaires	—	12 764 583	—	<b>12 764 583</b>	13 309 102
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 158 942	24 750 536	—	<b>25 909 478</b>	24 836 501
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 649 393	—	—	<b>3 649 393</b>	3 567 743
Exploitation	7 211 955	635 253	—	<b>7 847 208</b>	8 091 895
Formation, information et publications	57 613	—	—	<b>57 613</b>	77 600
Programme proAction	882 233	—	—	<b>882 233</b>	610 461
Programmes-qualité du lait	496 484	—	—	<b>496 484</b>	437 220
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	298 427	<b>298 427</b>	351 812
Recherche	304 469	—	114 909	<b>419 378</b>	352 990
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	343 940	—	—	<b>343 940</b>	74 281
Réunions des administrateurs et des membres	1 621 307	—	—	<b>1 621 307</b>	1 527 285
	15 726 336	42 294 722	413 336	<b>58 434 394</b>	57 780 991
Excédent des produits sur les charges	2 315 780	3 104 019	13 650	<b>5 433 449</b>	4 728 338

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015 \$	2014 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quota	<b>241 247 500</b>	77 002 500
Déboursés aux producteurs de lait pour la vente de quota	<b>241 827 500</b>	77 867 500
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés	(580 000)	(865 000)
Réserve d'ajustements au début	<b>11 150 645</b>	12 015 645
<b>Réserve d'ajustements à la fin (note 6)</b>	<b>10 570 645</b>	11 150 645

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution des soldes de fonds du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Fonds d'administration			
	Grevés d'affectations externes	Affectés aux Programmes-qualité du lait	Affectés au programme proAction	Libres d'affectations
	Investis en immobilisations \$	\$	\$	\$
Soldes au début	338 604	(206 110)	6 352 841	8 241 858
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(149 778)*	(194 758)	836 027	1 824 289
Acquisitions d'immobilisations	114 371	—	—	(114 371)
Transfert des actifs nets des syndicats régionaux (note 3)	—	—	—	—
Virement interfonds	—	—	(16 999)	16 999
Soldes à la fin	303 197	(400 868)	7 171 869	9 968 775

\* Fonds d'administration – Solde de fonds investis en immobilisations

En 2015, le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 180 979 \$ (280 653 \$ en 2014) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 31 201 \$ (124 807 \$ en 2014).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	2015 Total \$	2014 Total \$
<b>Recettes</b>				
Provenant des ventes de lait (note 11)	2 375 155 199	—	<b>2 375 155 199</b>	2 421 580 846
Intérêts	59 389	—	<b>59 389</b>	70 166
	<b>2 375 214 588</b>	—	<b>2 375 214 588</b>	2 421 651 012

### Distribution des recettes

Versements nets aux producteurs	2 223 898 248	—	<b>2 223 898 248</b>	2 277 230 966
Déduction pour frais de transport	79 702 478	(79 702 478)	—	—
Prélèvements	59 555 983	—	<b>59 555 983</b>	56 756 672
Retenues-qualité	645 666	—	<b>645 666</b>	119 552
Pénalité LCQ	1 718 260	—	<b>1 718 260</b>	4 282 252
Cession temporaire de quota	2 870 648	—	<b>2 870 648</b>	2 096 922
Frais d'analyse de composition	1 174 182	—	<b>1 174 182</b>	899 464
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	770 238	—	<b>770 238</b>	519 315
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	—	79 493 221	<b>79 493 221</b>	80 764 885
Programme de calibrage	167 734	—	<b>167 734</b>	124 382
Programme de lait-école	324 173	—	<b>324 173</b>	—
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	263 190	—	<b>263 190</b>	276 831
	<b>2 371 090 800</b>	(209 257)	<b>2 370 881 543</b>	2 423 071 241
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes	4 123 788	209 257	<b>4 333 045</b>	(1 420 229)
Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs au début	6 819 086	(436 135)	<b>6 382 951</b>	7 803 180
<b>Soldes à verser (à percevoir) aux producteurs à la fin (note 13)</b>	<b>10 942 874</b>	(226 878)	<b>10 715 996</b>	6 382 951

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2015 Total \$	2014 Total \$
Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Grevés d'affectations externes	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommis) \$	Libres d'affectations \$	
19 046	10 787 699	1 568 453	699 697	27 802 088	22 785 249
(9 633)	3 113 652	62 850	(49 200)	5 433 449	4 728 338
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	288 501
—	—	—	—	—	—
9 413	13 901 351	1 631 303	650 497	33 235 537	27 802 088

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015 \$	2014 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	5 433 449	4 728 338
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	4 333 045	(1 420 229)
Insuffisance des recettes par rapport aux déboursés du Système centralisé de vente des quotas	(580 000)	(865 000)
	9 186 494	2 443 109
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte à la cession de placements	—	100 850
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indicuels	—	(91 032)
Amortissement des immobilisations	190 612	290 258
Quote-part de la perte de Novalait inc.	298 427	351 812
	9 675 533	3 094 997
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 17)	1 509 963	3 654 205
	11 185 496	6 749 202
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions de placements	(12 561 277)	(17 639 939)
Dispositions de placements	13 552 375	15 688 914
Acquisitions d'immobilisations	(114 371)	(129 769)
Sommes à percevoir des producteurs	(32 504)	58 866
Transfert de l'encaisse des syndicats régionaux (note 3)	—	487 760
	844 223	(1 534 168)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 029 719	5 215 034
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	24 622 675	19 407 641
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>36 652 394</b>	<b>24 622 675</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		
Encaisse	36 652 394	22 122 675
Dépôts à terme	—	2 500 000
	36 652 394	24 622 675

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

## 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Les Producteurs de lait du Québec (l' « Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Ils sont un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et sont exemptés des impôts sur le revenu.

L'Organisation est affiliée à l'Union des producteurs agricoles et est représentée au conseil général de cet organisme.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers. Les états financiers tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### Instruments financiers

L'Organisation mesure initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des parts sociales de Valacta, société en commandite, des actions de catégorie A de Valacta inc., des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et des actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. qui sont évaluées au coût et des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Organisation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### Comptabilité par fonds

Les états financiers de l'Organisation comptent six fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange de quota.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits et les charges relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité LCQ appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat LCQ.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système mensuel d'échange de quota, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

## Placements

Les parts sociales de Valacta, société en commandite, les actions de catégorie A de Valacta inc., les parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et les actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc. sont évaluées au coût, les dépôts à terme, les placements garantis liés aux marchés et les prêts remboursables sont comptabilisés au coût amorti et les actions détenues dans la société Novalait inc. sont présentées à la valeur de consolidation.

## Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Magasin nomade	5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

## Constatation des produits

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité LCQ. Les produits de prélèvements sont constatés selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité LCQ sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placement sont constitués des intérêts sur l'encaisse, les dépôts à terme, les placements garantis liés aux marchés, les prêts remboursables et les placements dans les fonds de placement indicuels, des gains et pertes réalisés sur la vente de placements, et de la variation de la juste valeur non réalisée des placements dans les fonds de placement indicuels. Les revenus de placement sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les pénalités pour des livraisons de lait non déclarées sont constatées lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Organisation présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

Pour le volet à prestations définies, l'Organisation participe au régime de retraite interentreprises de la Confédération de l'Union des producteurs agricoles et de fédérations affiliées. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2014, ce régime présente un déficit de solvabilité de 2 712 523 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 254 329 \$ (224 241 \$ en 2014) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

## Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utile des immobilisations et les créateurs et charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. TRANSFERT DES ACTIFS NETS DES SYNDICATS RÉGIONAUX

Le 1<sup>er</sup> mai 2014, Les Producteurs de lait du Québec ont succédé à la Fédération des producteurs de lait du Québec et à ses 14 syndicats régionaux à titre de syndicat provincial regroupant les producteurs de lait de la province. À cette date, les syndicats régionaux ont transféré l'ensemble de leurs actifs, passifs, droits et obligations à la nouvelle organisation. Le détail des actifs nets transférés était le suivant :

	\$
Encaisse	487 760
Placements	152 307
Débiteurs	40 896
Frais payés d'avance	10 941
Immobilisations	7 914
Créiteurs et charges à payer	(262 782)
Revenus reportés	(148 535)
<b>Actifs nets</b>	<b>288 501</b>

## 4. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2015 Total \$	2014 Total \$
Clients et autres	71 462	13 814	—	—	—	85 276	102 181
Entreprises laitières	—	—	—	187 935 896	—	187 935 896	195 915 239
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	—	24 854 006	—	24 854 006	15 522 878
Intérêts courus	32 752	47 027	—	7 434	58 400	145 613	135 520
Organismes affiliés	39 842	5 800	—	—	61 157	106 799	126 183
Organismes contrôlés et satellites	10 194	—	—	—	—	10 194	17 960
Producteurs	320 092	—	—	34 450	172 560	527 102	727 745
Subvention du MAPAQ	14 864	—	41 958	—	—	56 822	125 875
Taxes de vente	—	—	—	133 394	—	133 394	79 974
Transporteurs	—	—	—	56 595	—	56 595	46 636
	489 206	66 641	41 958	213 021 775	292 117	213 911 697	212 800 191

## 5. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS

Ordinateurs de poche – Fonds d'administration et Fonds du pool

L'Organisation a acquis des ordinateurs de poche pour la saisie des cueillettes de lait à la ferme dont les coûts sont imputables aux frais de transport du lait. La répartition sur cinq ans de l'investissement total de 764 540 \$, couvrant le coût d'achat des ordinateurs de poche, le contrat d'entretien et les coûts de développement nécessaires à leur utilisation s'est terminée au cours de l'exercice. Un montant de 31 201 \$ (149 266 \$ en 2014) a été porté aux frais de transport du lait.

Au 31 décembre 2015, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatif aux ordinateurs de poche sont de valeur nulle (31 201 \$ en 2014).

## Programme de calibrage – Fonds d'administration et Fonds du pool

L'Organisation a une entente pour la fourniture d'un service de calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs de lait. Selon cette entente, l'Organisation rembourse toutes les charges liées à ce service, incluant le prix d'achat de matériel roulant et d'équipements de calibrage.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a déboursé 67 399 \$ pour le remplacement du matériel roulant acquis en 2012. Le Fonds d'administration a avancé cette somme. Ce montant s'ajoute au solde non recouvré des producteurs de 50 000 \$. Le montant total de 117 399 \$ sera réparti sur cinq ans dans le programme de calibrage, ce qui correspond à la durée de vie utile estimative du camion. Au cours de l'exercice, un montant de 39 079 \$ (27 665 \$ en 2014) a été porté au programme de calibrage.

Au 31 décembre 2015, la somme à percevoir des producteurs relative au programme de calibrage s'élève à 99 789 \$ (71 470 \$ en 2014) dont 23 480 \$ (27 665 \$ en 2014) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 76 309 \$ (43 805 \$ en 2014) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

## Projet – Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des ongloins chez les troupeaux laitiers du Québec – Fonds de développement de l'industrie laitière

Au cours de l'exercice, l'organisation a poursuivi la réalisation du Projet – Développement et mise en place d'une stratégie collective pour améliorer la santé des ongloins chez les troupeaux laitiers du Québec pour lequel une aide financière de 167 833 \$ a été accordée en 2014. Au cours de l'exercice, un montant de 102 409 \$ (49 715 \$ en 2014) a été porté aux produits et une somme équivalente a été portée dans les charges de recherche.

Au 31 décembre 2015, le solde des revenus reportés relatif à la subvention s'élève à 15 709 \$ (118 118 \$ en 2014) dont 15 709 \$ (76 160 \$ en 2014) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et de valeur nulle (41 958 \$ en 2014) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

## 6. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

## 7. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2015 Valeur comptable nette \$	2014 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	4 678 077	4 381 257	296 820	356 423
Magasin nomade	708 379	708 379	—	—
Matériel roulant	50 170	46 885	3 285	9 009
Équipement de bureau	35 678	23 173	12 505	23 419
	5 472 304	5 159 694	312 610	388 851

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 190 612 \$ (290 258 \$ en 2014).

## 8. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2015 Total \$	2014 Total \$
<b>Évalués au coût</b>						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	<b>52</b>	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	<b>67</b>	67
	119	—	—	—	<b>119</b>	119
<b>Évalués au coût amorti</b>						
Dépôts à terme <sup>1</sup>	2 150 000	800 000	—	750 000	<b>3 700 000</b>	5 031 500
Prêts à l'Union des producteurs agricoles remboursables sur demande <sup>1</sup>	4 000 000	1 200 000	—	5 000 000	<b>10 200 000</b>	10 200 000
Prêt à la Fédération de l'UPA de Lanaudière remboursable à l'échéance <sup>1</sup>	—	—	—	—	—	20 875
Placements garantis liés aux marchés <sup>2</sup>	1 502 581	2 003 441	—	2 003 441	<b>5 509 463</b>	5 509 463
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) <sup>3</sup>	—	—	182 129	—	<b>182 129</b>	173 857
	7 652 581	4 003 441	182 129	7 753 441	<b>19 591 592</b>	20 935 695
<b>Évalués à la valeur de consolidation</b>						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 449 174	—	<b>1 449 174</b>	1 394 596
	7 652 700	4 003 441	1 631 303	7 753 441	<b>21 040 885</b>	22 330 410
Dépôts à terme et prêts remboursables, échéant au cours du prochain exercice	4 100 000	1 400 000	—	5 500 000	<b>11 000 000</b>	13 552 375
	3 552 700	2 603 441	1 631 303	2 253 441	<b>10 040 885</b>	8 778 035

<sup>1</sup> Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année sont classés dans les placements à court terme. Les dépôts à terme ainsi que les prêts remboursables portent intérêt à des taux variant entre 1,10 % et 2,55 % (0,90 % et 2,85 % au 31 décembre 2014) et viennent à échéance de janvier 2016 à décembre 2020 (janvier 2015 à août 2019 au 31 décembre 2014).

<sup>2</sup> Les placements garantis liés aux marchés sont des produits de placement dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance en octobre 2019. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti sur ces placements est de 1,17 % et peut atteindre un maximum annuel de 5,39 %. Les intérêts seront versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. En 2015, le taux de 1,17 % a été utilisé pour le calcul des intérêts.

<sup>3</sup> L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 35 300 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (32 175 actions en 2014) pour un coût de 353 005 \$ (321 748 \$ en 2014).

## 9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2015 Total \$	2014 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	130 390	—	—	—	<b>130 390</b>	150 813
Entreprises laitières	31 121	—	—	—	<b>31 121</b>	16 120
Fournisseurs et frais courus	1 502 224	563 790	31 751	—	<b>2 097 765</b>	1 805 854
Organismes affiliés	733 021	2 357	47 294	—	<b>782 672</b>	1 152 670
Organismes contrôlés et satellites	50 047	—	290 241	—	<b>340 288</b>	299 016
Organismes provinciaux et national	—	2 550 150	—	—	<b>2 550 150</b>	2 449 657
Producteurs	2 069	—	190 052 843	14 852 188	<b>204 907 100</b>	202 006 782
Taxes de vente	180 949	263 620	—	—	<b>444 569</b>	448 286
Transporteurs	—	—	7 415 360	—	<b>7 415 360</b>	7 167 074
	2 629 821	3 379 917	197 837 489	14 852 188	<b>218 699 415</b>	215 496 272

## 10. REVENUS DE PLACEMENT

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2015 Total \$	2014 Total \$
Intérêts	486 859	152 074	6 592	<b>645 525</b>	597 158
Perte à la cession de placements	—	—	—	—	(100 850)
Variation de la juste valeur non réalisée des fonds de placement indicuels	—	—	—	—	91 032
	<b>486 859</b>	<b>152 074</b>	<b>6 592</b>	<b>645 525</b>	<b>587 340</b>

## 11. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Ventes provinciales	<b>2 263 595 996</b>	2 334 615 422
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	<b>111 559 203</b>	86 965 424
	<b>2 375 155 199</b>	2 421 580 846

## 12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Frais de transport	<b>76 237 200</b>	76 969 370
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des frais de transport	<b>3 256 021</b>	3 795 515
	<b>79 493 221</b>	80 764 885

## 13. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 10 942 874 \$ à verser aux producteurs (6 819 086 \$ en 2014) est sujet à ajustements après révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

## 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation est exposée à différents risques découlant de ses instruments financiers.

### Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit associé aux prêts remboursables, aux débiteurs et aux sommes à percevoir des producteurs est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'encaisse de l'Organisation comprend des montants déposés auprès d'institutions financières et portant intérêt aux taux du marché. L'Organisation gère son exposition au risque de taux d'intérêt associé à son encaisse en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités nécessaires à son fonctionnement quotidien.

L'objectif principal de l'Organisation en ce qui a trait aux placements en dépôts à terme, en placements garantis liés aux marchés et en prêts remboursables est d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidité et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

## 15. ENGAGEMENTS

### Convention de l'immeuble

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 14,2 % en 2015. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

### Location de locaux commerciaux

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 264 252 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

### Dosage des composants aux fins de paiement du lait

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») a été renouvelée en 2015 pour une période de cinq ans se terminant en décembre 2019.

De plus, l'Organisation a signé un contrat de service en 2015 pour l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour en déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat arrive à échéance en décembre 2018 et il se renouvellera au gré des parties. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme annuelle de 1 454 000 \$ pour les années 2016 à 2019.

### Coûts de production

L'Organisation a signé en 2013 un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années 2013 à 2017. Les versements futurs de cette entente s'établissent à 357 376 \$ en 2016, 235 823 \$ en 2017 et 91 729 \$ en 2018.

### Soutien technique aux producteurs de lait

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée d'un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2016 s'élèvent à 371 000 \$.

### Service de calibrage des bassins refroidisseurs

En 2012, l'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2016 s'élèvent à 140 000 \$.

### Soutien aux conseils régionaux et services aux producteurs en région

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'UPA pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs en région.

En 2015, l'Organisation a transmis à chaque fédération régionale de l'UPA un avis de non-renouvellement du contrat de service et d'intention d'en conclure un nouveau. La mise en place des nouveaux contrats de service doit se compléter au courant de l'année 2016; jusqu'à ce que les nouveaux contrats soient signés, les conditions des ententes en vigueur continuent de s'appliquer provisoirement. La valeur estimative des coûts des services pour 2016 s'établit à 1 427 000 \$.

## Licences d'utilisation

L'Organisation a convenu de l'achat de licences d'utilisation de logiciels jusqu'en 2016. Les versements prévus s'établissent à 21 570 \$ pour l'année 2016.

## Campagnes publicitaires, activités de promotion et programme de lait-école

L'Organisation a signé un contrat de services pour la réalisation des activités de communication marketing de l'année 2016 qui, à l'échéance, se renouvelera au gré des parties. L'organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média de l'année 2016, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion des années 2016 à 2018, ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour l'année scolaire 2015-2016. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 7 580 000 \$ en 2016, de 556 000 \$ en 2017 et de 419 000 \$ en 2018.

## Autres

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, soit deux projets sur la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un projet sur la santé des onglets et un programme de lait-école. Les versements annuels prévus s'établissent à 800 000 \$ en 2016.

## 16. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, 52 % du capital-actions de Valacta inc., 33 $\frac{1}{3}$  % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 33 $\frac{1}{3}$  % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de l'Organisation.

### Valacta

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

### Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

## Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
<b>Situation financière</b>		
Total des actifs	<b>3 050 113</b>	3 336 239
Total des passifs	<b>151 766</b>	547 048
Capitaux propres	<b>2 898 347</b>	2 789 191
	<b>3 050 113</b>	3 336 239
<b>Résultats des activités</b>		
Total des produits	<b>49 175</b>	65 857
Total des charges	<b>(646 029)</b>	(769 482)
Perte nette	<b>(596 854)</b>	(703 625)
<b>Flux de trésorerie</b>		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	<b>(743 276)</b>	(850 490)
Entrées de fonds – activités de financement	<b>339 912</b>	944 923
Entrées (sorties) de fonds – activités d'investissement	<b>414 455</b>	(333 808)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	<b>11 091</b>	(239 375)

## 17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2015 \$	2014 \$
Débiteurs	<b>(1 111 506)</b>	(3 617 804)
Frais payés d'avance	<b>171 068</b>	386 592
Autres éléments d'actif	<b>(641 980)</b>	(81 971)
Créditeurs et charges à payer	<b>3 203 143</b>	7 147 071
Revenus reportés	<b>(110 762)</b>	(179 683)
	<b>1 509 963</b>	3 654 205

## 18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange :

	2015 \$	2014 \$
Union des producteurs agricoles		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques, promotion de la profession agricole	<b>801 600</b>	930 551
Produits : produits d'intérêts	<b>155 987</b>	183 858
Syndicats régionaux		
Charges d'exploitation, activités de promotion et distribution des recettes : budgets d'opérations, frais de transport et programme de calibrage	<b>—</b>	2 099 216
Valacta		
Charges d'exploitation et distribution des recettes : programmes qualité du lait, programme proAction, programme national d'évaluation de la teneur en iodé du lait de la ferme et frais d'analyse de composition	<b>1 478 608</b>	1 172 240
<i>Le producteur de lait québécois</i>		
Charges de formation, information et publications : vente d'espaces publicitaires	<b>69 762</b>	48 035

## 19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Cette publication est disponible sur Internet : [lait.org](http://lait.org)  
*This publication is also available at the following address: [lait.org](http://lait.org)*

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016  
ISSN 0841-4041

Design: Groupe Charest



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415  
Longueuil (Québec) J4H 4G3  
Téléphone: 450 679-0530  
Télécopieur: 450 679-5899  
[plq@lait.qc.ca](mailto:plq@lait.qc.ca)  
[lait.org](http://lait.org)